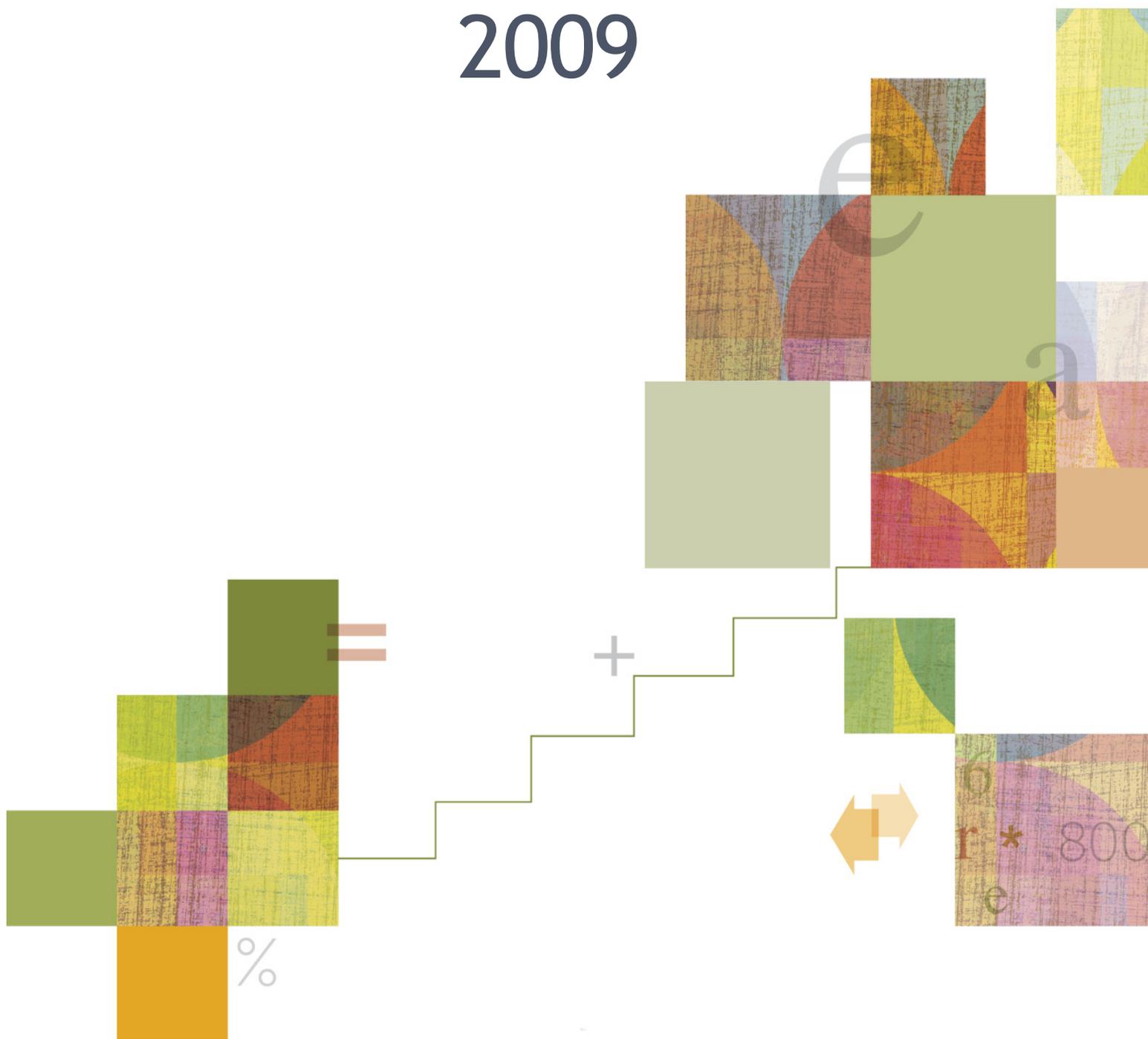


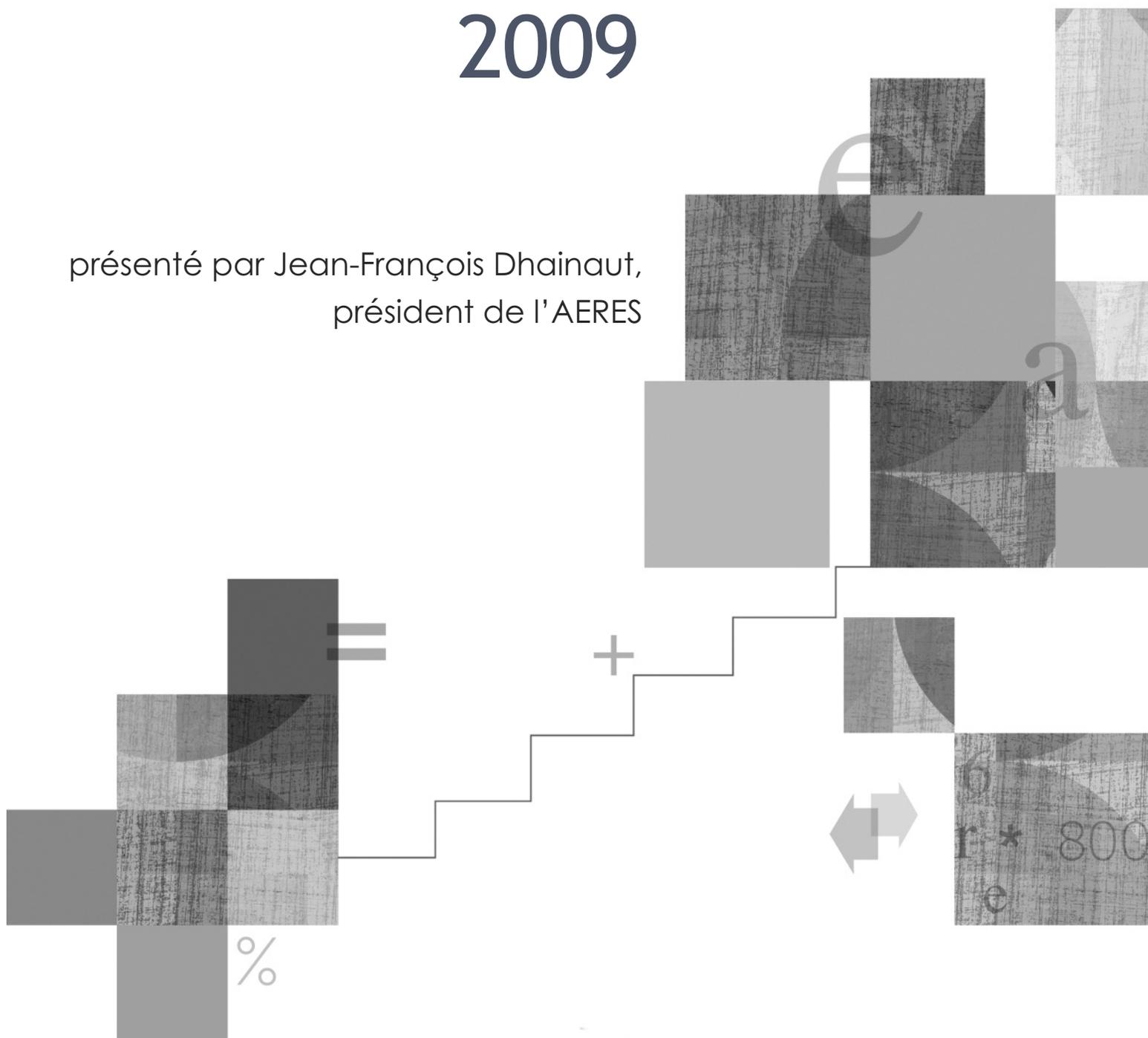
Rapport d'activité 2009



octobre 2010

Rapport d'activité 2009

présenté par Jean-François Dhainaut,
président de l'AERES



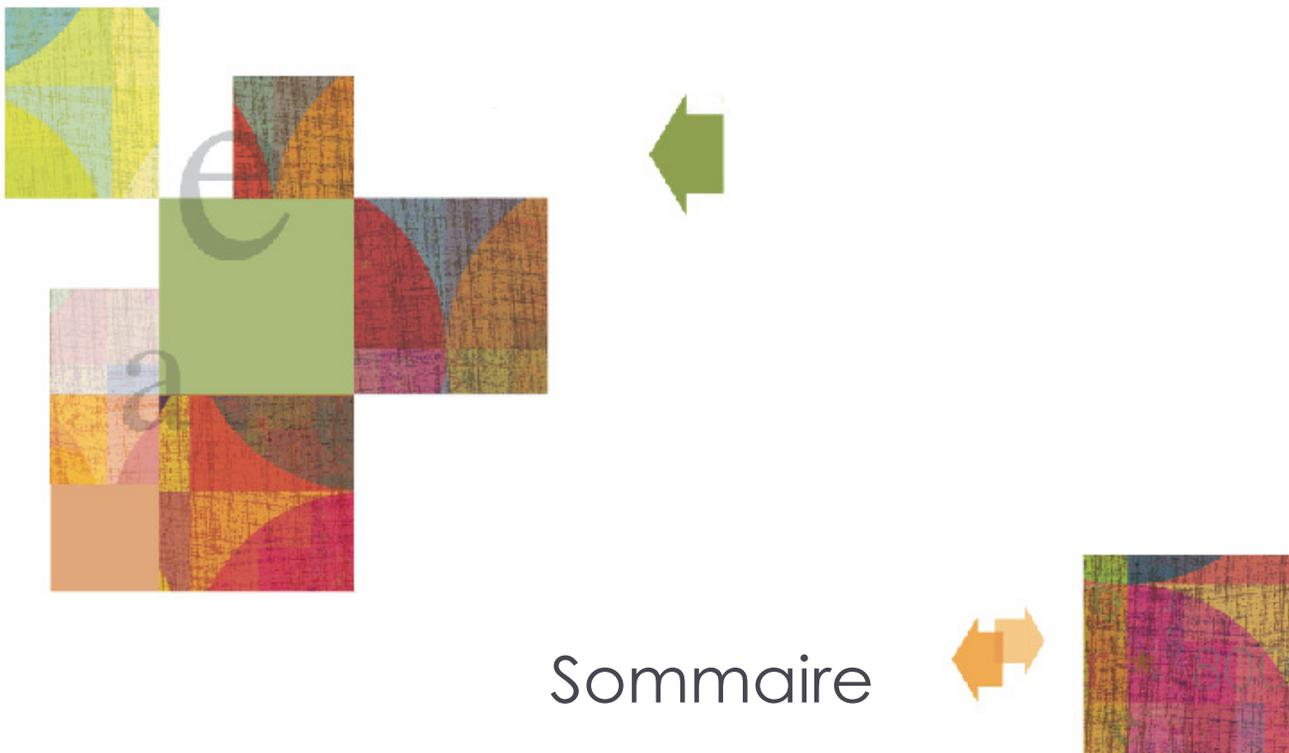
octobre 2010

L'AERES est une autorité administrative indépendante créée par un vote du Parlement : la loi de programme n° 2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche (article 9, codifié sous les articles L 114-3-1 à L 114-3-7 du code de la recherche) définit le statut de l'AERES et les missions d'évaluation et de validation des procédures dont elle est chargée. Son organisation et son fonctionnement sont régis par un décret pris en Conseil d'État (décret n° 2006-1334 du 3 novembre 2006, version consolidée au 9 février 2009).

Les évaluations des établissements d'enseignement supérieur sont organisées par campagne sur une base quadriennale, en phase avec le calendrier contractuel défini par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'AERES évalue chaque année un quart des universités (en masse budgétaire), leurs formations et leurs unités de recherche. Chaque entité est évaluée tous les quatre ans. A ces établissements se sont ajoutées en 2008 certaines écoles d'ingénieurs, en 2009 celles qui sont membres d'un PRES ainsi que les écoles d'art et d'architecture.

Les évaluations des organismes de recherche sont réalisées avec une périodicité conforme à leur contrat d'objectifs et de moyens.

L'AERES élabore un programme d'activité annuel. Celui-ci prend en compte les engagements contractuels et les missions des différentes parties prenantes (établissements, ministères, organismes de recherche).



Sommaire

Introduction : l'AERES an III	9
I. Campagne d'évaluation 2009 : formations, recherche	11
A • Académie de Lille (Nord - Pas-de-Calais)	11
1. Caractérisation et évaluation des formations de licence	11
2. Caractérisation et évaluation des activités de recherche et de l'enseignement adossé à la recherche	12
B • Ile-de-France (campagnes 2008 et 2009)	22
1. Caractérisation et évaluation des formations de licence	22
2. Caractérisation et évaluation des activités de recherche et de l'enseignement adossé à la recherche	24
<i>Ile-de-France (global)</i>	25
<i>Académie de Paris (Paris-centre)</i>	30
<i>Académie de Versailles (Ile-de-France ouest et sud)</i>	43
<i>Académie de Créteil (Ile-de-France est et nord)</i>	56
C • Outre-mer	65
1. Caractérisation et évaluation des formations de licence	65
2. Caractérisation et évaluation des activités de recherche et de l'enseignement adossé à la recherche	65
<i>Académie d'Antilles-Guyane</i>	65
<i>Académie de La Réunion</i>	69
II. Campagne d'évaluation 2009 : établissements et organismes	73
A • Les établissements	74
1. Les universités	74
2. Une comparaison écoles-universités	74
3. Conclusions	78
B • Les organismes de recherche (EPST – EPIC)	81

III. Processus et méthodes de l'AERES	81
A • Démarche qualité de l'AERES	83
B • Relations avec les parties prenantes	83
C • Retours d'expérience	83
D • Formations internes	84
E • Évaluation intégrée	84
F • Évolution de la méthodologie des évaluations	85
G • Autoévaluation de l'AERES	85
H • Plan d'amélioration	85
IV. Plan stratégique 2010-2014	87
V. Les moyens de l'AERES	89
A • Les ressources humaines	89
B • Les ressources financières	89
Conclusion	91
Annexes	93
• Document 1 : Signification de la notation globale (licences et masters)	93
• Document 2 : Signification de la notation globale (écoles doctorales)	94
• Document 3 : Proposition pour l'interprétation de l'échelle de notation multicritères (document en cours de validation)	95
Glossaire	99



Introduction : l'AERES an III

Deux mille neuf a été marqué par l'augmentation du plan de charge, mais aussi par la poursuite et l'approfondissement de la réflexion au sujet des méthodes d'évaluation sur la base des retours d'expérience. Le concept de l'évaluation intégrée - les évaluations de l'offre de formation, de l'activité de recherche et de la stratégie des établissements venant s'enrichir mutuellement - a été développé et affiné.

Sur la base des conclusions des premières assises de l'AERES organisées en janvier 2009, l'agence a élaboré son plan stratégique pour 2010-2014.

L'année 2009 a été aussi celle de la qualité, de l'exécution de l'autoévaluation de l'agence et de la préparation à l'évaluation externe par un comité international d'experts constitué par l'ANECA, l'agence espagnole d'évaluation. Un plan d'amélioration, issu de l'auto-évaluation, a été élaboré en liaison avec le plan stratégique.

Le rapport d'activité pour l'année 2009 présente la synthèse des actions de l'AERES en cinq parties. Les deux premiers chapitres sont consacrés aux enseignements de la campagne d'évaluation 2009 ; le troisième chapitre traite des processus et des méthodes définis et mis en œuvre par l'agence autour de son activité d'évaluation. Le quatrième chapitre résume les grandes lignes du plan stratégique de l'AERES pour les années 2010 à 2014 et le dernier présente brièvement les moyens mobilisés par l'agence pour effectuer les missions qui lui sont confiées.

La caractérisation et l'évaluation de l'offre de formation en licence ainsi que des activités de recherche et de l'enseignement adossé à la recherche (masters, écoles doctorales) est présentée dans chacune des trois régions sur lesquelles a porté la campagne 2009 (correspondant à la vague D de contractualisation des établissements avec l'Etat) : tout d'abord, le Nord - Pas-de-Calais (académie de Lille), puis la partie de l'Ile-de-France non incluse dans la campagne 2008 (voir figure 1). Afin de respecter la cohérence régionale, l'analyse de l'évaluation en Ile-de-France présente les résultats de la présente campagne (correspondant à la vague D et de la campagne précédente (vague C) et couvre la totalité de la région (académies de Créteil, Paris et Versailles). La campagne 2009 incluait également une partie des DOM-TOM (Réunion et Antilles-Guyane)

L'analyse par région de l'évaluation des établissements et des organismes est apparue comme non significative en raison du caractère trop peu discriminant des résultats. L'analyse reposant sur le critère de la date de création des établissements (avant ou après 1960) permet en revanche de mieux mettre en lumière les différents profils des universités évaluées. C'est cette approche qui a été retenue (voir chapitre 2 A). Une évaluation comparative des universités et des écoles complète cette analyse.

Les organismes de recherche ont quant à eux fait l'objet d'une analyse individuelle : ils sont incomparables entre eux et s'inscrivent majoritairement dans une logique nationale.

Campagne d'évaluation 2009 : les moyens mobilisés

● Evaluation de l'offre de formation :

Licences :

La campagne d'évaluation a porté sur 339 mentions (273 pour la campagne précédente) dont 295 appartenant aux universités de la vague D de contractualisation, 17 à des jurys rectoraux (7 établissements privés) et 27 à deux universités de la vague C ayant déposé avec retard leurs dossiers. 75 experts (25 femmes, 50 hommes) ont été mobilisés pour cette campagne.

Masters :

La campagne d'évaluation a concerné l'ensemble de l'offre master des établissements de la vague D de contractualisation soit 382 mentions et 1282 spécialités ce qui a nécessité le recours à 456 experts (99 femmes, 357 hommes).

Écoles doctorales :

La campagne d'évaluation a porté sur 74 écoles doctorales (21 en ST, 15 en SdVE, 38 en SHS) Elle a mobilisé 169 experts (35 femmes, 134 hommes).

● Evaluation de la recherche :

La section des unités a évalué 712 unités de recherche correspondant à 592 comités d'experts :

- 191 unités ont été évaluées en sciences et technologies ;
- 262 en sciences humaines et sociales ;
- 259 en sciences de la vie, de la santé et de l'écologie.

Au total, 3756 experts, soit 2940 personnes physiques (dont 19,7 % d'étrangers et 19,1 % de femmes), ont été impliqués dans ce processus.

● Evaluation des établissements :

57 établissements ont été évalués:

- 16 universités : Ile-de-France : 8, Nord - Pas-de-Calais : 6, Outre-mer : 2 ;
- 26 écoles dont 13 écoles d'ingénieurs ;
- 11 grands établissements et assimilés ;
- 4 organismes de recherche (CEA, IFREMER, INED, INRA).

Pour évaluer ces 57 établissements, l'AERES a recouru aux compétences de 431 experts (84 femmes, 347 hommes): en dehors des 323 universitaires - dont 57 étrangers -, 52 étudiants et 56 personnalités issues des milieux professionnels ont participé aux comités d'experts.

I. Campagne d'évaluation 2009 : formations, recherche

A • Académie de Lille (Nord – Pas-de-Calais)

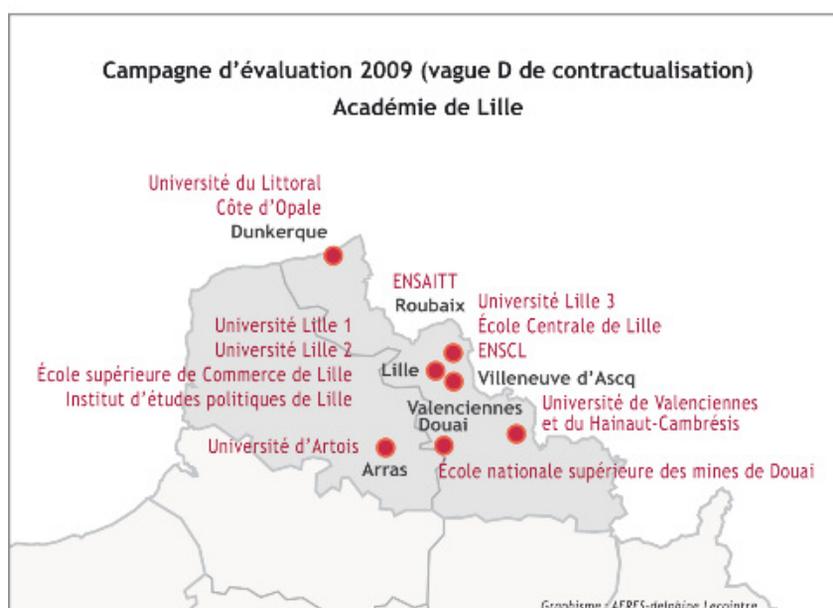


Figure 1

1. Caractérisation et évaluation des formations de licence

Caractérisation

L'offre licence portée par les six établissements de l'académie de Lille est, avec 93 mentions, importante et diversifiée.

Le nombre de licences varie selon les établissements de 7 pour Lille 2 Droit et santé à 20 pour Lille 1 Sciences et techniques et 22 pour l'Université d'Artois ; leur répartition disciplinaire est donnée dans le tableau 1.

Etablissements	Mentions ALL ¹	Mentions DEG	Mentions SHS	Mentions STAPS	Mentions STS	Total général
U. d'Artois	4	4	4	3	7	22
U. Lille 1	0	4	2	0	14	20
U. Lille2	0	2	0	4	1	7
U. Lille 3	5	2	10	0	0	17
U. Littoral-Côte d'Opale	1	3	5	1	5	15
U. Valenciennes	4	3	0	1	4	12
Total	14	18	21	9	31	93

Tableau 1

Évaluation

Avant d'examiner le résultat des évaluations mention par mention pour chacun des six établissements du Nord - Pas-de-Calais, il est bon de rappeler que les experts ont formé leur jugement à partir de trois critères : pilotage, objectifs et moyens de la réussite, qualité du diplôme - insertion et poursuite d'études. Le tableau 2 rassemble les appréciations des comités d'experts portées sur ces trois critères (par établissement).

Etablissements	Pilotage	Objectifs et moyens de la réussite	Qualité du diplôme, insertion et poursuite d'études
U. d'Artois	B	A	B
U. Lille 1	A	A+	A+
U. Lille 2	B	A	A
U. Lille 3	B	B	A
U. Littoral	B	B	A
U. Valenciennes	B	B	A+

Tableau 2

¹ Voir glossaire.

Les experts ont noté que des difficultés de pilotage de la politique licence persistent. La mise en œuvre du “plan réussite en licence” a, en revanche, visiblement renforcé les politiques d’établissement en termes d’accompagnement des étudiants par rapport à la campagne précédente. Cela se traduit par de meilleurs résultats en moyenne sur les items objectifs et moyens de la réussite ainsi que qualité du diplôme. Les efforts faits pour suivre le devenir des étudiants sont aussi plus importants que lors de la campagne précédente. Lille 1 se détache sur tous les critères.

Pour comparer l’offre licence d’un établissement à l’autre ou d’une région à l’autre, à partir des notes attribuées à chaque dossier de mention, la moyenne des notes obtenues pour les campagnes 2008 et 2009 constitue un repère possible (il faut toutefois rappeler que la campagne 2008 a été notée sur trois niveaux A, B et C alors que la campagne 2009 l’a été sur quatre niveaux A+, A, B et C) : la moyenne A/total de la campagne 2008 est de 45% alors que la moyenne (A+A+)/total pour la campagne 2009 est de 46%. La moyenne des deux campagnes se situe entre 45 et 46%.

Conclusions

Globalement l’offre des établissements de la région Nord - Pas-de-Calais se situe, avec 54% de A et A+, très nettement au-dessus de la moyenne des deux campagnes (vagues C et D). Le tableau 3 (notation des mentions selon les établissements) fait apparaître les bons résultats obtenus par Lille 1, Lille 3 et l’Université d’Artois. Le pourcentage de A - A+ plus favorable de Valenciennes s’explique par le nombre inférieur de mentions.

Etablissements	Pilotage	Objectifs et moyens de la réussite	Qualité du diplôme, insertion et poursuite d’études
U. d’Artois	B	A	B
U. Lille 1	A	A+	A+
U. Lille 2	B	A	A
U. Lille 3	B	B	A
U. Littoral	B	B	A
U. Valenciennes	B	B	A+

Tableau 3

2. Caractérisation et évaluation des activités de recherche et de l’enseignement adossé à la recherche

Sciences et technologies

Caractérisation

- La recherche

Dans le domaine sciences et technologies, la région Nord - Pas-de-Calais compte 30 unités de recherche universitaires, un centre propre de l’INRIA et deux unités propres de l’INRETS. La majorité (18) est constituée d’UMR CNRS. Les unités sont surtout portées par l’Université Lille 1 (14) ; puis viennent les autres universités : 5 à l’Université d’Artois, 3 à l’Université du Littoral, 2 à l’Université de Valenciennes. Six autres unités sont portées par des écoles (ECL, ENSM Douai, ENSAIT Roubaix, INRETS, INRIA, ENSAM Paris).

L’ensemble regroupe environ 1400 enseignants-chercheurs et chercheurs (env. 1000 sur Lille). En nombre d’unités ou en effectifs, il y a une prédominance du secteur des sciences et techniques de l’information et de la communication/STIC avec 12 unités de recherche (> 500 personnes). Viennent ensuite la chimie (3 UR, env. 200 personnes) et les mathématiques (4 UR, env. 200 personnes), les sciences pour l’ingénieur/SPI (7 UR, env. 200 personnes auquel il faut ajouter une unité de l’ENSAM Paris), la physique (3 UR, env. 130 personnes) et les sciences de la terre et de l’univers/STU (3 UR, env. 100 personnes).

Le tableau 4 présente le nombre d’unités par établissements et par discipline, ainsi que les effectifs correspondants par discipline et comptabilisés par rattachement aux unités. Il faut noter que l’on trouve dans la région Nord - Pas-de-Calais 18 UMR qui comptent 129 chercheurs permanents (soit 9,3%).

Nombre d'unités (effectifs)	Discipline						Total général
	Etabl./Org. support	Maths	Physique	Chimie	STU	SPI	
U. Lille 1	1 (117)	2 (86)	3 (207)	3 (93)	3 (137)	2 (253)	14 (893)
U. Valenciennes	1 (36)					1 (121)	2 (157)
U. du Littoral	1 (30)	1 (44)				1 (34)	3 (108)
U. d'Artois	1 (17)				2 (27)	2 (33)	5 (77)
Ec. Centrale Lille						2 (60)	2 (60)
ENSM Douai					1 (22)	1 (7)	2 (29)
ENSAIT Roubaix					1 (24)		1 (24)
INRETS						2 (21)	2 (21)
INRIA						1 (20)	1 (20)
ENSAM Paris					1 (2)		1 (2)
Total	4 (200)	3 (130)	3 (207)	3 (93)	8 (212)	12 (549)	33 (1391)

Tableau 4

- Les formations de master

On compte 24 mentions de master en sciences et technologies dans l'académie : 14 sont portées par l'Université Lille 1, 6 par l'Université d'Artois, 2 par l'Université de Valenciennes et respectivement 1 par l'Université du Littoral et par l'Université Lille 3.

La répartition disciplinaire, marquée par la prédominance des sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC) et des mathématiques, est la suivante : 7 en STIC, 6 en mathématiques, 4 en chimie, 4 en sciences pour l'ingénieur (SPI), 2 en physique, 1 en sciences de la terre et de l'univers (STU).

Ces 24 mentions regroupent près de 75 spécialités, soit une moyenne de 3 spécialités par mention, mais avec de grandes disparités : 2 mentions ont 10 spécialités et 3 une seule spécialité.

- Les écoles doctorales

La région s'est organisée (à travers le PRES Université Lille Nord de France) en 6 écoles régionales regroupant l'ensemble des établissements ; deux appartiennent au domaine sciences et technologies : l'école doctorale SPI (maths, SPI, STIC) et l'école doctorale Sciences de la matière, du rayonnement et de l'environnement/edSMRE (physique, chimie, STU).

Ce sont des écoles très larges regroupant chacune plusieurs centaines de doctorants et qui sont organisées avec un conseil central et des cellules décentralisées dans les établissements.

Evaluation

- La recherche et les formations de master (analyse par discipline, tableaux 5 et 6)

Le secteur des sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC) est fortement présent dans la région Nord - Pas-de-Calais. Il est qualitativement présent essentiellement à l'Université Lille 1 et à l'Université d'Artois avec des unités très fortement reconnues : l'Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie/IEMN à Lille et le Centre de recherche en informatique de Lens/CRIL à l'Université d'Artois, les deux laboratoires notés A+.

Se distinguent aussi le Laboratoire d'informatique fondamentale de Lille/LIFL (Lille1), le Laboratoire d'automatique, génie informatique et signal/LAGIS (École Centrale Lille) et le centre INRIA Lille Nord Europe (notés A). Ces 5 unités, associées avec des parties des laboratoires Physique des lasers, atomes et molécules/PhLAM (Lille 1, noté A+) et Électrotechnique et électronique de puissance/L2EP (noté A), se sont positivement regroupés dans la fédération Institut de recherche sur les composants pour l'information et la communication avancée/IRCICA qui porte les projets fédérateurs régionaux et vise une position de leader international en associant de manière originale les micro- et nanotechnologies et l'informatique.

On notera que les 7 mentions de masters associés au domaine des STIC dans l'académie ont été positivement évaluées (6 notes A et une B, avec une faiblesse sur les aspects génie industriel et génie électrique), ce qui confirme la présence et l'attractivité du domaine.

La chimie est un autre potentiel recherche fort de la région avec une expertise principalement sur les méthodes spectroscopiques, la chimie du solide et les matériaux. Elle est entièrement référencée à l'Université Lille 1 avec 250 personnes dans trois UMR CNRS (2 sont notées A, une B) regroupés dans un Institut Chevreul doté d'équipements d'envergure internationale. Cependant la gouvernance des laboratoires et de l'ensemble doit être nettement améliorée et mieux tirer parti des compétences reconnues de ses membres pour faire de la région Nord - Pas-de-Calais un centre de référence dans ce domaine.

Les masters chimie à Lille, cohabilités avec l'Université d'Artois, ont été appréciés pour leur adossement recherche (2 masters de chimie de Lille 1 notés A), tandis que le master à l'interface chimie-biologie de Lille 1 (noté B), bien qu'intéressant, a été jugé peu en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement.

Autre force en recherche de la région, les mathématiques, avec un laboratoire phare sur Lille 1, Painlevé. C'est le grand laboratoire de mathématiques de la région lilloise, issu de la fusion d'anciens laboratoires entamée en 2004. L'évaluation souligne l'excellente qualité de sa recherche scientifique et un investissement notable dans les actions de formation. Cependant, la gouvernance de Painlevé doit être plus collégiale et la dynamique de formation doctorale est à relancer. Le laboratoire a un rôle prédominant, central et moteur au sein de la Fédération de recherche mathématique du Nord - Pas-de-Calais qui est un bon exemple de structuration régionale ; il faut sûrement aller plus loin.

On retrouve cette fédération dans les masters souvent de périmètre régional. Le domaine s'est ouvert vers des formations nouvelles : une mention mathématiques et finance, bien évaluée, et en particulier le master d'ingénierie mathématique qui montre l'ouverture du domaine vers le calcul scientifique délaissé dans la période précédente (noté A+).

Les sciences pour l'ingénieur (SPI) dans l'académie de Lille sont caractérisées par une nécessité de réflexion sur le domaine : le Laboratoire de mécanique de Lille (Lille 1) doit affirmer sa stratégie (noté A), de même que les équipes de Valenciennes, les départements de l'Ecole des Mines de Douai, de l'INRETS et de l'ENSAIT doivent s'affirmer en recherche. Le laboratoire de génie électrique (Lille 1), partenaire des STIC, doit aussi affirmer son positionnement. Le potentiel de 200 personnes doit donc être mieux organisé et valorisé.

Le master du domaine ST à Lille 1 (mécanique, génie civil, génie mécanique) a été jugé peu aux normes dans le suivi de étudiants et la professionnalisation. Il a été noté B, ce qui confirme que le domaine doit mieux s'organiser.

Les masters de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis sont bien positionnés localement, mais leur lisibilité doit être nettement améliorée (un A, un B).

En physique, le Laboratoire physique des lasers, atomes et molécules/PhLAM (Lille 1) est la grosse UMR du domaine, avec un très bon niveau général des équipes et une renommée internationale avérée (noté A+). Le changement de génération des responsables, les nombreux départs en retraite doivent être accompagnés d'un resserrement des thématiques et par la prise en charge de l'image du laboratoire par les nouveaux responsables. L'ouverture à d'autres domaines, chimie et STIC, est très positive, mais entraîne des risques pour la cohérence d'ensemble du laboratoire.

La présence des sciences et technologies dans les formations de master a été évaluée comme satisfaisante (globalement A), mais on n'y retrouve pas l'ouverture affichée par le secteur recherche.

Les sciences de la terre et de l'univers (STU) sont présentes dans l'académie avec 3 laboratoires de Lille 1 dont un excellent le Laboratoire d'optique atmosphérique (noté A+), une équipe d'océanologie et de géosciences de très bonne qualité (notée A) en partie installée à la station marine de Wimereux (ce qui pose un problème d'éloignement), et une unité géosystèmes, en restructuration et qui manque encore de cohérence malgré son potentiel (notée B).

Les objectifs scientifiques et pédagogiques du seul master STU de l'académie de Lille (Lille 1) manquent de clarté, ce qui confirme le travail qui reste à faire dans ce domaine pour affirmer sa position (noté B).

Notation des unités (effectifs)						Total général
Etabl./Org. support	A+	A	B	C	non noté	
U. Lille 1	3 (232)	8 (534)	3 (127)			14 (893)
U. Valenciennes			2 (157)			2 (157)
U. du Littoral			2 (64)		1 (44)	3 (108)
U. d'Artois	1 (26)		4 (51)			5 (77)
Ec. Centrale Lille		1 (53)	1 (7)			2 (60)
ENSM Douai		1 (22)	1 (7)			2 (29)
ENSAIT Roubaix			1 (24)			1 (24)
INRETS		1 (12)	1 (9)			2 (21)
INRIA		1 (20)				1 (20)
ENSAM Paris				1 (2)		1 (2)
Total	4 (258)	12 (641)	15 (446)	1 (2)	1 (44)	33 (1391)

Tableau 5

Notation des masters				
Etablissement	A+	A	B	Total général
U. Lille 1	1	10	3	14
U. Valenciennes		1	1	2
U. du Littoral		1		1
U. d'Artois		3	3	6
U. Lille 3		1		1
Total	1	16	7	24

Tableau 6

- Les écoles doctorales

Les deux écoles doctorales du secteur sont en phase avec de nombreuses unités de recherche reconnues et dynamiques. Ecoles doctorales régionales, donc de taille imposante, elles s'insèrent dans une carte régionale très vaste, mais bien coordonnée avec une volonté évidente des établissements à fonctionner en bonne coopération. La présence d'un collège doctoral européen pour les formations et les actions internationales rend possible une offre riche et variée et des collaborations transfrontalières qui peuvent être des modèles sur le plan national.

Cependant la taille et l'éclatement en plusieurs domaines scientifiques ajoutés à la dispersion des sites (jusqu'à 200 km) sont des handicaps pour les doctorants qui se sentent assez éloignés des instances de direction et pour lesquels l'image des écoles doctorales reste imprécise. Le système de correspondants locaux permet d'atténuer ce handicap mais reste perfectible.

Le flux de docteurs et l'insertion professionnelle sont dans une bonne moyenne, mais l'attractivité doit être améliorée. La durée des thèses est un sujet qui doit préoccuper les directions de ces écoles.

Les écoles, disposent d'un bon catalogue de formations complémentaires scientifiques et professionnalisantes, mais leur politique en ce domaine doit être revue et affirmée, car il n'y a pas de minimum imposé aux doctorants en la matière. On soulignera enfin pour le regretter la très faible aide administrative apportée par les établissements à ces écoles.

Conclusions

Avec des unités de taille moyenne à grande, on peut dire qu'un premier objectif de structuration de la recherche en sciences et technologies a été atteint dans l'académie de Lille, mais d'autres indicateurs montrent que ce travail doit être poursuivi, en affirmant une stratégie claire qui tire profit du fort potentiel en personnel recherche. La création de fédérations ou d'instituts structurants est assurément une bonne direction, mais tout cela reste en très grande partie à concrétiser.

La qualité scientifique est globalement bonne (plus de 1200 producteurs, 86% des personnels référencés dans les labos) ; elle est très bonne voire excellente pour certaines équipes, mais avec une gouvernance, une attractivité et une prise de risque qui peuvent paraître en retrait, avec des plates-formes d'envergure internationale qu'il faut mieux valoriser.

L'université prédominante (Lille 1) doit assumer pleinement ce rôle dans le développement régional. Une bonne implication du CNRS (mais qui reste inférieure à la moyenne nationale) et de façon plus récente de l'INRIA qui est nettement mesurable dans les résultats en termes de doctorants, post-doctorants et chercheurs accueillis en région.

Avec plus des deux tiers de mentions notées A ou A+, la région Nord - Pas-de-Calais présente une offre de formation master en sciences et technologies que l'on peut qualifier de bonne qualité.

On trouve les meilleurs masters à l'Université Lille 1 (avec des mentions notées A+ en informatique, en chimie, en biologie et en économie), à Lille 3 (en sciences du langage et en informatique-communication), à l'Université d'Artois (en sciences pour l'ingénieur et en administration économique et sociale/AES) et enfin à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (en administration publique et sciences de l'information). Deux universités, très différentes, sont en retrait avec une majorité de B et aucune note A+ : Lille 2 Droit et santé et Littoral-Côte d'Opale.

L'évaluation a montré que, pour beaucoup de masters de l'académie, la lisibilité des formations doit être améliorée si les universités souhaitent attirer plus d'étudiants venant d'autres régions.

Les écoles doctorales de l'académie de Lille sont en position moyenne. La difficulté de gérer des écoles doctorales à l'échelle d'une grande région (avec 5 établissements partenaires, record de la vague D) a été perçue par les évaluateurs comme l'obstacle principal à surmonter.

Sciences de la vie, de la santé et de l'écologie

Caractérisation

- La recherche

L'académie de Lille compte 31 unités de recherche qui regroupent 570 enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires répartis en une centaine d'équipes. La très grande majorité des unités de cette région est rattachée aux Universités Lille 1 ou Lille 2. L'Université d'Artois et l'Université du Littoral comptent chacune une unité (tableau 7).

Parmi les organismes impliqués, on note l'INRA, qui dispose d'une unité propre, et surtout l'Institut Pasteur de Lille (non évalué lors de la campagne 2009), qui regroupe 1300 personnes, ce qui en fait le plus grand campus scientifique du nord de la France en SdVE.

Tous les secteurs des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie sont représentés dans la région, mais leur poids respectif est très différent aussi bien quantitativement que qualitativement.

D'un point de vue quantitatif, le domaine biologie - santé est le plus important avec 27 unités de recherche (plus de 500 enseignants-chercheurs et chercheurs).

Le secteur de la recherche clinique est le plus représenté avec 149 enseignants-chercheurs et chercheurs répartis dans 8 unités. Viennent ensuite, par ordre d'importance décroissante, le secteur de la biologie moléculaire, de la biochimie et du cancer avec 137 enseignants-chercheurs et chercheurs répartis dans 5 unités de recherche, le secteur de l'immunologie et de la microbiologie avec 110 enseignants-chercheurs et chercheurs répartis dans 5 unités et le secteur de la physiologie avec 64 enseignants-chercheurs et chercheurs répartis dans 6 unités.

Le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement est quant à lui représenté par 4 unités de recherche regroupant 62 enseignants-chercheurs et chercheurs.

Etabl./Org. support	Nombre d'unités (effectifs)		Total
	Biologie-santé	Ecologie-environnement	
U. Lille 2	21 (400)		21 (400)
U. Lille 1	5 (99)	3 (56)	8 (155)
U. Artois	1 (9)		1 (9)
INRA	0	1 (6)	1 (6)
Total	27 (508)	4 (62)	31 (570)

Tableau 7

- Les formations de master

L'offre de formation en master est importante avec 13 mentions dont cinq sont portés par l'Université Lille 2, trois par l'Université Lille 1, deux respectivement par l'Université du Littoral - Côte d'Opale et l'Université d'Artois et une par l'Université de Valenciennes. Ces 13 mentions regroupent 31 spécialités, soit une moyenne de deux spécialités par mention.

Dans le domaine de la biologie-santé, on peut noter des masters en santé publique, en santé, en ingénierie de la santé et en sciences du médicament.

Dans le domaine des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement, les établissements de la région proposent des masters en nutrition, sciences des aliments et agroalimentaire, en biologie et biotechnologies, en écologie et en environnement (tableau 8).

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Lille 2	5	13
U. Lille 1	3	11
U. du Littoral	2	4
U. d'Artois	2	2
U. Valenciennes	1	1
Total	13	31

Tableau 8

- Les écoles doctorales

Tous les doctorants du domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie dans l'académie sont regroupés au sein d'une même école doctorale intitulée Ecole Doctorale Biologie Santé de Lille Nord-de-France. Elle regroupe 302 doctorants.

Elle est portée par l'Université Lille 2 en partenariat avec l'Université Lille 1, l'Université d'Artois, l'Université du Littoral et l'Institut Pasteur de Lille.

Evaluation

- La recherche et les formations de master (analyse par discipline, tableaux 9 et 10)

Dans le secteur biologie - santé, on peut noter :

- deux excellentes unités de taille moyenne, le Centre d'immunologie et d'infectiologie de Lille (Lille 2-Institut Pasteur) et l'unité Santé publique et épidémiologie moléculaire des maladies liées au vieillissement (Lille 2-Institut Pasteur-INSERM);
 - quatre unités relativement petites mais très performantes dont les unités Inflammation : mécanismes de régulation et interactions avec la nutrition et le cancer, Récepteurs nucléaires, maladies cardiovasculaires et diabète, Génomique et physiologie moléculaire des maladies métaboliques et Rôle des canaux ioniques membranaires et du calcium intracellulaire dans le cancer de la prostate ;
 - plusieurs unités de bon niveau dont notamment l'unité Glycobiologie structurale et fonctionnelle (Lille 1-CNRS) qui héberge 10 équipes et le Centre de recherche mixte Jean-Pierre Aubert (Lille 2-INSERM) qui regroupe un total de 170 personnes et héberge 7 équipes dont plusieurs travaillent dans le domaine des neurosciences ou du cancer, et l'Institut de Biologie de Lille.
- De manière générale, ces bonnes unités regroupent des équipes dont les niveaux sont très hétérogènes : certaines sont des leaders incontestés dans leur domaine alors que d'autres sont fragiles et ont une productivité scientifique insuffisante.

Toujours dans le domaine biologie - santé, parmi les 5 masters proposés par les établissements de la région (16 spécialités), les mentions Ingénierie de la santé et Santé sont de très bonne qualité et ont été notées A. Plusieurs spécialités relevant de la santé ont également été très bien évaluées, et notamment les spécialités Sciences de l'information en santé publique, Pharmacie galénique industrielle, Logistique pour la santé, Management des entreprises et services de santé et Biologie-Santé.

Dans le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement, on note essentiellement la présence d'une excellente unité intitulée Génétique et évolution des populations végétales (Lille 1-CNRS). Cette unité est de petite taille puisqu'elle est constituée de 27 permanents.

Au sein de l'offre de formation (très diversifiée : 13 mentions, 19 spécialités), la mention Ecologie a été jugée de bonne qualité, les autres mentions ont été notées B.

A noter que les spécialités intitulées Technologies alimentaires avancées, Gestion et évolution de la biodiversité, Biologie-santé et Gestion de la qualité nutritionnelle et marketing des produits alimentaires sont de très bonne qualité.

Notation des unités (effectifs)					Total général
Etabl./Org. support	A+	A	B	C	
U. Lille 2	5 (119)	5 (102)	10 (173)	1 (6)	21 (400)
U. Lille 1	2 (25)	2 (66)	3 (45)	1 (19)	
U. Artois			1 (9)		1 (9)
INRA			1 (6)		1 (6)
Total	7 (144)	7 (168)	15 (233)	2 (25)	31 (570)

Tableau 9

Notation des masters				Total général
Etabl./Org. support	A	B	C	
U. Lille 2	2	3		5
U. Lille 1	1	2		3
U. Littoral		2		2
U. Artois		1	1	2
U. Valenciennes		1		1
Total	3	9	1	13

Tableau 10

- Ecole doctorale

La seule école doctorale de la région a une forte cohérence thématique, elle fonctionne globalement de manière satisfaisante et elle répond à un besoin de formations effectivement tourné vers le secteur biomédical. Elle a été globalement bien évaluée (notée A). Toutefois, si cette école doctorale veut pouvoir progresser encore vis-à-vis de la concurrence avec ses voisines françaises et étrangères, elle se doit d'améliorer encore la formation qu'elle offre aux étudiants et la transparence de son fonctionnement.

Conclusions

Avec 570 enseignants-chercheurs et chercheurs répartis dans une trentaine d'unités de recherche, la région Nord - Pas-de-Calais dispose d'un potentiel de recherche important, notamment dans le secteur biologie - santé.

Parmi les points forts, on peut noter la présence de quelques très bonnes unités en particulier dans les secteurs de l'immunologie et de la microbiologie, de l'inflammation, de la santé publique et de la biologie végétale.

Le CNRS et l'INSERM sont très présents dans la région et associés à un grand nombre d'unités de recherche.

On peut également noter une dynamique positive avec plusieurs opérations structurantes récentes dont la création du Centre d'immunologie et d'infectiologie de Lille, du Laboratoire de neurosciences fonctionnelles et pathologies, du Centre de recherche mixte Jean-Pierre Aubert, et de l'unité Impact de l'environnement chimique sur la santé humaine.

Plusieurs points restent toutefois à améliorer. Ainsi, plusieurs unités de recherche sont localisées sur plusieurs sites ce qui dans presque tous les cas constitue un handicap et ne se justifie pas par des raisons scientifiques. Plusieurs unités de la région sont fragiles et hébergent un nombre trop limité d'enseignants-chercheurs et chercheurs pour être compétitives et visibles au niveau international.

Le regroupement de tous les doctorants au sein d'une seule école doctorale est un point très positif de même que la diversité de l'offre de formation en master et la qualité des formations dans le secteur de la santé.

Sciences humaines et sociales

Caractérisation

- La recherche (tableau 11)

L'académie de Lille compte 35 unités de recherche (28 EA, 6 UMR, 1 USR), dont 23 sont distribuées entre les Universités Lille 1 (4), Lille 2 (6) et Lille 3 (13). Les autres unités sont réparties entre l'Université d'Artois (6), l'Université de Valenciennes (3) et l'Université du Littoral (3). La concentration des unités de recherche dans la métropole lilloise (Lille-Villeneuve d'Ascq) est très nette (d'autant qu'on ne trouve aucune UMR dans les autres établissements de la région).

Si l'on considère les effectifs (1264 personnels statutaires), les universités lilloises regroupent plus de 76% des enseignants-chercheurs et des chercheurs (964 dont 530 à Lille 3). Sur les 24% qui restent (300) la répartition s'effectue ainsi : 9,6% à l'Université d'Artois (121), 8,3% à l'Université de Valenciennes - Haut Cambrésis (104), 6% à l'Université du Littoral (75). Le déséquilibre des effectifs est d'autant plus net que Lille ne regroupe que 67% des unités de recherche de la région.

Du point de vue disciplinaire, chaque domaine est grosso modo représenté dans des proportions égales, à l'exception de la philosophie et des arts, dont les effectifs sont un peu en retrait.

La répartition géographique des disciplines, présente, au bénéfice de la capitale de région, un déséquilibre entre Lille et le reste de la région, surtout sensible pour les sciences du temps et de l'espace (6 unités de recherche contre une seule), les sciences sociales (4 unités contre une seule) et la philosophie et les arts (2 unités en tout et pour tout, concentrées à Lille 3).

Nombre d'unités								
Etabl./Org. support	Droit	Economie-gestion	Langues-littératures-civilisations	Philosophie Arts	Sciences humaines	Sciences du temps et de l'espace	Sciences sociales	Total général
U. Lille 3			2	2	5	2	2	13 (530)
U. d'Artois	1	1	1		1	2		6 (121)
U. Lille 2	3	1			1		1	6 (193)
U. Lille 1		2				1	1	4 (241)
U. du Littoral	1	1	1					3 (75)
U. Valenciennes		1	1				1	3 (104)
Total	5 (136)	6 (237)	5 (267)	2 (83)	7 (157)	5 (215)	5 (169)	35 (1264)

Tableau 11

- Les formations de master

Les universités de l'académie de Lille proposent 68 mentions de master en sciences humaines et sociales. Le tableau 12 en présente la répartition par établissement.

Sur le plan disciplinaire, 11 mentions relèvent des sciences juridiques, 19 de l'économie et de la gestion, 7 des langues, littératures et civilisations, 5 du secteur de la philosophie et des arts, 5 des sciences humaines, 12 des sciences du temps et de l'espace, 9 des sciences sociales.

Ces différentes mentions regroupent 222 spécialités, soit une moyenne de 3 spécialités par mention, mais avec de grandes disparités, puisque 18 mentions n'ont qu'une spécialité, alors que 2 en ont 7 et 2 autres en ont 8.

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Lille 3	17	62
U. Lille 2	14	53
U. Lille 1	11	56
U. Valenciennes	11	17
U. d'Artois	8	16
U. du Littoral	7	18
Total	68	222

Tableau 12

- Les écoles doctorales

Les établissements de l'académie ont organisé leur offre, à travers le PRES, en 3 écoles doctorales portées par les Universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3, en cohabilitation avec les autres universités de la région (Artois, Valenciennes, Littoral) :

- La première couvre le champ des sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management (SESAM à Lille 1).
 - La seconde est centrée sur le domaine des sciences juridiques, politiques et de gestion (SJPG à Lille 2).
 - La troisième relève des sciences de l'homme et de la société (SHS à Lille 3), réparties en six secteurs : littératures et civilisations ; médiations des savoirs et sociétés ; philosophie, herméneutique, linguistique, esthétique ; psyché, cognition, modélisation ; temps et espaces ; informatique et automatique.
- Très larges, ces écoles regroupent 286 doctorants pour SESAM, 350 pour SJPG, 668 pour SHS.

Evaluation

- La recherche (analyse par discipline)

Le déséquilibre relevé à propos des effectifs entre la métropole lilloise et le reste de la région se retrouve lorsqu'on considère la production scientifique, le rayonnement et l'attractivité des unités de recherche (tableau 13).

Peu nombreuses, les unités en pointe dans le domaine des sciences humaines et sociales se trouvent à Lille. Deux UMR se distinguent (notées A+), qui appartiennent aux secteurs du droit (le Centre d'histoire juridique à Lille 2) et des sciences du temps et de l'espace (l'Institut de recherches historiques du Septentrion/IRHiS, à Lille 3). Les effectifs de cette dernière unité sont de loin plus nombreux que ceux de l'UMR de droit, dont l'une des faiblesses est le nombre trop élevé d'équipes de petite taille.

D'autres unités lilloises, sans avoir une position dominante de niveau international, ont su obtenir, par leur production et leurs programmes, une reconnaissance à l'échelle nationale et internationale. Ces unités, dont les effectifs restent souvent peu nombreux, appartiennent principalement aux trois secteurs suivants :

- Économie, management et gestion, où 3 unités se distinguent le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques et le laboratoire Économie quantitative, intégration, politiques publiques et économétrie de Lille 1 ; le Lille School of Management Research Center, né en 2007 de la fusion du laboratoire de recherche de l'ESC locale et du Groupe d'études et de recherche en management des entreprises de Lille 2 ;
- Sciences sociales, où existe un large faisceau d'unités de recherches complémentaires : le Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (Lille 2) ; l'Unité de recherche en sciences cognitives et affectives ; l'équipe Psychologie : interactions, temps, émotions, cognition, le Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille et le centre de recherche Individus, épreuves, sociétés (Lille 3).
- Sciences du temps et de l'espace, où deux unités complètent efficacement le champ disciplinaire dominé par l'IRHiS : l'équipe d'accueil "Territoires, villes, environnement, société" (Lille 1) et l'UMR "Histoire, archéologie, littérature des mondes anciens. Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille" (Lille 3).

Deux secteurs, qui restent un peu en deçà de l'ensemble précédent du fait où de leurs effectifs ou de leurs résultats scientifiques ou du niveau de structuration du champ disciplinaire à l'échelle régionale, retiennent cependant l'attention :

- Langues, littératures et civilisations, où deux équipes d'accueil, le laboratoire Analyses littéraires et histoire de la langue d'une part, le Centre d'études en civilisations, langues et littératures étrangères de l'autre, ont réussi à fédérer à Lille 3 diverses composantes disciplinaires de leurs domaines respectifs pour atteindre une meilleure visibilité ;
- Philosophie et arts, où l'UMR Savoirs, textes, langage et le Centre d'étude des arts contemporains de Lille 3 ont un très bon niveau de production, qui comporte une part notable d'innovation.

Dans le paysage scientifique lillois, des restructurations déjà réalisées, ou en cours d'achèvement, témoignent de la volonté de dégager des unités de recherche capables de combler les handicaps des équipes SHS de la région avec l'appui de la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société : insuffisance des publications dans les grandes revues internationales, y compris françaises, manque d'investissement organisé et systématique dans les grands programmes de recherche européens.

Dans le reste du Nord - Pas-de-Calais, les domaines dans lesquels les unités atteignent une production scientifique de bon niveau, en définissant des périmètres de recherche spécifiques, souvent pluridisciplinaires, qui leur permettent d'exister à proximité des unités lilloises, appartiennent aux secteurs sciences économiques (Dynamique des réseaux et des territoires, Université d'Artois), sciences du langage (Grammatica, Université d'Artois), langues, littératures et civilisations ainsi qu'aux sciences du temps et de l'espace (Unité de recherche sur l'histoire, les langues, les littératures et l'interculturel/HLLI, Université du Littoral).

Notation des unités (effectifs)					Total général
Etabl./Org. support	A+	A	B	C	
U. Lille 3	1 (61)	9 (408)	1 (35)	2 (26)	13 (530)
U d'Artois		2 (18)	4 (103)		6 (121)
U. Lille 2	1 (16)	2 (73)	3 (104)		6 (193)
U. Lille 1		4 (241)			4 (241)
U. du Littoral		1 (43)	1 (17)	1 (15)	3 (75)
U. Valenciennes			3 (104)		3 (104)
Total	2 (77)	18 (783)	12 (363)	3 (41)	35 (1264)

Tableau 13

- Les formations de master

Un seul master (Aménagement, urbanisme et développement des territoires, Lille 1) atteint le meilleur niveau (A+) : appartenant aux sciences du temps et de l'espace, il est adossé à l'une des rares unités de recherche parvenue à l'excellence dans la région. L'offre régionale globale est moyenne : les masters notés A représentent 54,4%, ceux qui sont notés B, 41,1%. Seuls deux masters sont notés C (tableau 14).

Ces résultats sont modulés géographiquement : 69,2% des A et A+ sont attribués à des masters proposés par des établissements lillois ; les B et C attribués s'équilibrent grosso modo entre Lille et les autres universités de la région (Artois, Valenciennes, Littoral).

Les résultats subissent aussi des variations selon les disciplines : en économie et gestion, secteur où les unités de recherche sont plutôt bien évaluées, 77,7% des masters sont notés A. Ce chiffre est de 75% pour les masters de sciences sociales, beaucoup moins nombreux, mais qui bénéficient de la dynamique des unités de recherche locales. Ce chiffre tombe à 58,3% en droit ; à 50% en sciences du temps et de l'espace, comme en philosophie et arts. Il n'est que de 22,2% en langues, littératures et civilisation et de 20% en sciences humaines.

Notation des masters					Total général
Etablissement	A+	A	B	C	
U. Lille 3		8	8	1	17
U. Lille 2		10	4		14
U. Lille 1	1	8	2		11
U. Valenciennes		8	3		11
U. d'Artois		3	4	1	8
U. du Littoral		1	6		7
Total	1	38	27	2	68

Tableau 14

- Les écoles doctorales

Les écoles doctorales en sciences humaines et sociales de l'académie de Lille forment un ensemble régional totalement réorganisé au niveau du PRES dans le sens d'une plus grande cohérence. Elles bénéficient globalement d'un assez bon adossement scientifique.

Si le fonctionnement de deux d'entre elles (SJPG et SHS) témoigne d'un réel dynamisme permettant la mise en œuvre d'une politique doctorale spécifique aux SHS, qui se fonde sur l'engagement des unités de recherche et le souci de la transversalité, l'école doctorale SESAM a pris un retard considérable dans la mise en œuvre des textes réglementaires (notée C pour le fonctionnement).

Les deux écoles doctorales relevant du secteur droit, économie et gestion (SESAM et SJPG) souffrent moins que l'école doctorale SHS des problèmes récurrents du secteur en matière d'encadrement (trop grand nombre de thèses inscrites, taux d'abandon élevé, durée excessive...). Les écoles doctorales SJPG et SHS doivent encore sensiblement améliorer leur système de suivi des diplômés.

Conclusions

À l'exception de quelques unités de recherche (6% de A+), la qualité scientifique reste bonne à moyenne (62% de A, 29% de B) avec des notations sensiblement inférieures pour les unités situées en dehors de la métropole lilloise.

Avec près de 56% de mentions de master notées A ou A+ (dont 1,5% de A+), l'académie de Lille présente une offre de formation de master en sciences humaines et sociales de qualité moyenne. Parmi tous les établissements régionaux, Lille 1 a le bilan d'évaluation le plus satisfaisant ; à l'Université du Littoral, plus de 50% des mentions de master sont notées B ou C.

Les écoles doctorales de l'académie, elles aussi placées par leurs résultats en position moyenne (deux, plus dynamiques, sont notées A - en droit et en SHS -, une est notée B - en sciences éco), sont confrontées à la difficulté de gérer de telles structures pédagogiques et administratives à l'échelle d'une grande région avec 6 établissements partenaires (record de la vague D).

B • Ile-de-France (campagnes 2008 et 2009)

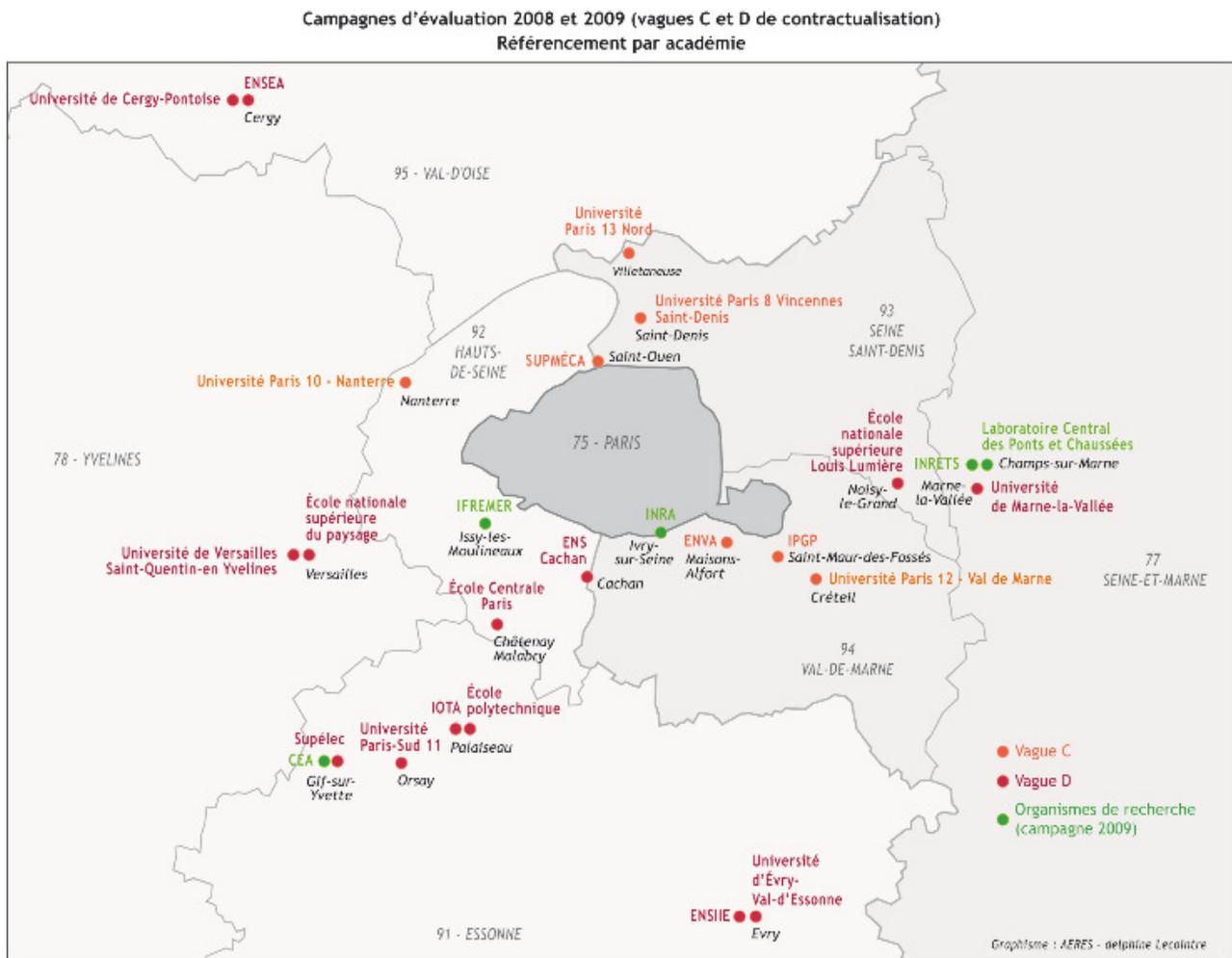


Figure 2

1. Caractérisation et évaluation des formations de licence

Caractérisation

Avec 318 mentions de licence portées par 18 établissements, la région Ile-de-France est quantitativement la plus importante en France pour l'offre de formation au niveau L. Cette offre se répartit par établissement et par discipline comme présenté dans le tableau 15.

Etablissements	Mentions ALL	Mentions DEG	Mentions SHS	Mentions STAPS	Mentions STS	Total général
INaLCO	13					13
U. Paris 1-Panthéon-Sorbonne	4	14	6		2	26
U. Paris 2-Panthéon-Assas		14				14
U. Paris 3-Sorbonne Nouvelle	6		3			9
U. Paris 4-Paris Sorbonne	5		7			12
U. Paris 5-Paris Descartes		5	4	1	2	12
U. Paris 6-P. et M. Curie					9	9
U. Paris 7-Paris Diderot	4	1	5		9	19
U. Paris 8-St Denis Vincennes	9	4	11		1	25
U. Paris-Dauphine		4			1	5
U. Paris 10-Nanterre	7	20	9	3	2	41
U. Paris 11-Paris Sud		3		4	7	14
U. Paris 12-Créteil		4	6	4	8	22
U. Paris 13-Paris Nord	3	5	4	1	8	21
U. Cergy-Pontoise	4	5	3		9	21
U. Versailles-St Quentin	4	11	4	1	9	29
U. Evry Val d'Essonne	2	3	2	1	5	13
U. Paris Est-Marne-la-Vallée	4	1	4	1	3	13
Total	65	94	68	16	75	318

Tableau 15

Évaluation

Comme pour l'évaluation des mentions de master de la région Nord - Pas-de-Calais, trois items ont permis aux experts de former leur jugement sur l'offre en Ile-de-France : pilotage, objectifs et moyens de la réussite, qualité du diplôme - insertion et poursuite d'études. Le tableau 16 rassemble les appréciations des comités d'experts portées par établissement sur ces trois critères.

Etablissements	Pilotage	Objectifs et moyens de la réussite	Qualité du diplôme, insertion et poursuite d'études
INaLCO	A	B	B
U. Paris 1 - Panthéon-Sorbonne	B	B	A
U. Paris 2 - Panthéon-Assas	B	A	B
U. Paris 3 -Sorbonne Nouvelle	C	C	C
U. Paris 4 - Paris Sorbonne	B	B	A
U. Paris 5 - Paris Descartes	A	A	A
U. Paris 6 -Pierre et Marie Curie	A	A	A
U. Paris 7 -Paris Diderot	B	B	B
U. Paris 8-St Denis-Vincennes	B	A	B
U. Paris-Dauphine	B	A	A
U. Paris 10-Nanterre	B	B	B
U. Paris 11 - Paris Sud	A	A+	A
U. Paris 12 - Créteil	B	B	A
U. Paris 13 - Paris Nord	C	B	B
U. Cergy- Pontoise	C	A	A
U. Evry-Val d'Essonne	B	A	A+
U. Paris Est-Marne-la-Vallée	B	A	A
U. Versailles-St Quentin	B	A	A

Tableau 16

On note une grande dispersion sur l'ensemble des items.

Comme dans l'académie de Lille, le pilotage des licences en Ile-de-France est le plus souvent déficient avec des exceptions (INaLCO, Paris 5, Paris 6, Paris 11).

Si les objectifs et moyens de la réussite sont globalement mieux pris en compte, le suivi de l'insertion et des poursuites d'études va du meilleur (Evry) au plus déficient (Paris 3).

Etablissements	A+ A'	B	C	Total	% (A+ A')/Total
INaLCO	7	6	0	13	54%
U. Paris 1-Panthéon Sorbonne	17	6	3	26	65%
U. Paris 2-Panthéon Assas	8	5	1	14	57%
U. Paris 3-Sorbonne Nouvelle	1	6	2	9	11%
U. Paris 4-Paris Sorbonne	5	4	3	12	42%
U. Paris 5-Paris Descartes	8	4	0	12	67%
U. Paris 6- Pierre et Marie Curie	9	0	0	9	100%
U. Paris 7-Paris Diderot	13	5	1	19	68%
U. Paris 8	13	10	2	25	52%
U. Paris-Dauphine	2	4	0	6	33%
U. Paris 10-Nanterre	14	22	5	41	34%
U. Paris 11-Paris Sud	11	3	0	14	79%
U. Paris 12 - Créteil	13	7	2	22	59%
U. Paris 13-Paris Nord	10	10	1	21	48%
U. Cergy-Pontoise	10	9	2	21	48%
U. Evry-Val d'Essonne	6	7	0	13	46%
U. Paris Est- Marne-la-Vallée	5	6	2	13	38%
U. Versailles-Saint-Quentin	19	9	1	29	66%
Ile-de-France	171	123	25	319	54%

Tableau 17

Globalement, l'offre licence des établissements de la région Ile-de-France se situe, comme celle de la région Nord - Pas-de-Calais, très nettement au-dessus de la moyenne des deux campagnes 2008 et 2009 (54% de A et A+).

Il faut cependant noter l'extrême dispersion d'un établissement à l'autre. C'est le cas pour Paris-centre si l'on compare, par exemple, Paris 3 (11% de A et A+) et 4 (42%) à Paris 1 (65%) et 2 (57%) ou à Paris 5 (67%), 6 (100%) et 7 (68%). C'est aussi le cas pour les universités de la couronne plus ou moins proche pour lesquelles il faut noter les bons résultats de Paris 12 (59%) et de Versailles-St Quentin (66%).

Paris 11 obtient des résultats excellents comparables au trio Paris 5 - 6 - 7. Les "grandes scientifiques" se placent très bien quant à leur offre licence mais Paris 1 fait jeu égal.

A titre d'exemple, des licences excellentes se trouvent :

- à Paris 12 en lettres comme en géographie ;
- à Cergy en droit ;
- à Paris 5 en sciences du langage ;
- à Paris 1 dans les mentions cinéma, patrimoine ou AES ;
- à Paris 11 en informatique et en chimie ;
- à Paris 6, en informatique, en physique ;
- à Paris 7 en chimie et en ingénierie, en mathématiques ;
- à Paris 8 dans les mentions arts cinéma et théâtre.

2. Caractérisation et évaluation des activités de recherche et de l'enseignement adossé à la recherche :

La caractérisation et l'évaluation des activités de recherche et de formation sont présentées respectivement pour la région Ile-de-France dans sa globalité, puis pour chacune des trois académies qu'elle comprend : Paris-centre, Versailles (ouest et sud de l'Ile-de-France), Créteil (nord et est de l'Ile-de-France). L'École normale supérieure de Cachan, située dans le département du Val-de-Marne (académie de Créteil), a été examinée dans l'ensemble regroupant les établissements de l'académie de Versailles : sa localisation et ses partenariats la rattachent en effet aux universités et aux organismes du secteur géographique ouest et sud.

Ile-de-France (global)

Sciences et technologies

Caractérisation

- La recherche et les formations de masters (tableau 18)

Dans le domaine sciences et technologies, et au cours des campagnes 2008 et 2009 (correspondant aux vagues de contractualisation C et D), l'AERES a conduit l'évaluation de 224 unités de recherche en Ile-de-France. La répartition géographique a été la suivante : 103 unités dans l'académie de Paris, 89 dans l'académie de Versailles ouest et sud, 32 sur la couronne nord et est.

L'ensemble des unités représente quelque 7180 enseignants-chercheurs et chercheurs (3485 à Paris-centre, 2837 dans l'académie de Versailles, 861 dans l'académie de Créteil).

On compte environ 2100 chercheurs du CNRS sur l'Ile-de-France dans le domaine sciences et technologies (environ 1000 dans l'académie de Paris, 1000 dans celle de Versailles et 100 dans celle de Créteil).

En ce qui concerne les masters, l'AERES a évalué 82 mentions de masters (pour 298 spécialités) : 29 dans l'académie de Paris (118 spécialités), 35 dans celle de Versailles (132 spécialités), 18 dans celle de Créteil (48 spécialités).

- Les écoles doctorales

Au cours des deux campagnes, sur l'Ile-de-France et pour les sciences et technologies, l'AERES a évalué 33 écoles doctorales : 16 dans l'académie de Paris, 13 dans celle de Versailles et 4 dans celle de Créteil.

Evaluation Ile-de-France				
Académie	Unités (effectifs)	Masters	Spécialités	Écoles doctorales
Paris (Paris-centre)	103 (3486)	29	118	16
Versailles (Ile-de-France ouest et sud)	89 (2837)	35	132	13
Créteil (Ile-de-France nord et est)	32 (861)	18	48	4
Total général	224 (7184)	82	298	33

Tableau 18

Evaluation

- La recherche

Les évaluations font nettement apparaître deux potentiels de recherche équivalents en sciences et technologies : académie de Paris (Paris-centre) et académie de Versailles (couronne ouest et sud). Dans chacune de ces académies on trouve en effet : une centaine d'unités avec environ 40% d'A+ et 50% de A, et un effectif d'environ 2000 enseignants-chercheurs et 1000 chercheurs. Ce sont des potentiels de grande qualité avec un nombre très important de laboratoires d'excellence internationale.

D'un point de vue disciplinaire, chaque secteur est bien représenté dans ces deux zones, en particulier dans l'académie de Paris, avec peut-être un secteur SPI un peu en retrait (au moins sur les effectifs mis en jeu).

Dans l'académie de Versailles, on notera les points remarquables que sont la physique, la chimie et les STIC.

L'académie de Créteil ne représente que 15% de l'ensemble, ce qui montre un net déséquilibre en l'Ile-de-France. Cette zone, avec seulement 43% d'unités notées A+ ou A, est en retrait, mais avec quelques éléments remarquables en mathématiques, en informatique et en génie civil.

La notation des unités de la région Ile-de-France en sciences et technologies a donné les résultats généraux suivants :

Notation des unités (effectifs)						
Académie	A+	A	B	C	Non noté	Total général
Paris	39 (1638)	52 (1639)	9 (170)	3 (39)		103 (3486)
Versailles	36 (1374)	41 (1332)	11 (129)	1 (2)		89 (2837)
Créteil	5 (249)	9 (262)	15 (301)		3 (49)	32 (861)
Total	80 (3261)	102 (3233)	35 (600)	4 (41)	3 (49)	224 (7184)

Tableau 19

- Les formations de master

Dans l'académie de Paris, l'offre de formation est globalement de bonne qualité et bien diversifiée (24 mentions de masters sur 29 ont été notées A+ ou A). A noter : le résultat remarquable des masters portés par l'ENS Paris qui ont presque tous obtenu la meilleure note.

Dans l'académie de Versailles, la bonne qualité de l'offre de formation est illustrée par 27 mentions sur 35 qui sont bien notées (A+ et A). On remarque le poids très important de Paris 11 sur la zone (11 mentions dont la seule en A+ dans la couronne ouest et sud en bioinformatique).

Dans l'académie de Créteil, un tiers des masters est noté A. Dans certaines disciplines comme la physique, l'ensemble a été noté B. Des efforts sont accomplis pour mieux structurer la recherche dans ce secteur géographique ; cela devrait à terme avoir des retombées positives sur l'offre de formation.

Pour les masters en sciences et technologies, les résultats des trois académies sont les suivants :

Académie	Notation des masters				Total général
	A+	A	B	C	
Paris	4	20	5		29
Versailles	1	26	7	1	35
Créteil		6	11	1	18
Total	5	52	23	2	82

Tableau 20

- Les écoles doctorales

Pour ce qui est des écoles doctorales en Ile-de-France, l'adossement recherche a été globalement jugé satisfaisant voire très satisfaisant. Si la complexité du dispositif ED est nettement apparue à Paris-centre, ce dispositif a été jugé bien organisé dans l'académie de Versailles et plutôt en amélioration dans l'académie de Créteil (conséquence de l'effet structurant du PRES Paris-Est).

Presque partout dans les trois académies, les écoles doctorales ont besoin d'améliorer leur fonctionnement et leur professionnalisation.

Sciences de la vie, de la santé et de l'écologie

Caractérisation

- La recherche

Dans le domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie, l'Ile-de-France compte plus de 300 unités de recherche regroupant environ 5000 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents dont 20% sont des chercheurs du CNRS et 15% des chercheurs de l'INSERM. Environ 80% de ces personnels exercent une activité de recherche dans le secteur biologie-santé, les autres travaillant dans celui des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement.

La physiologie, l'immunologie et la microbiologie, et la biologie moléculaire et le cancer sont les trois grandes disciplines les plus représentées avec chacune près de 20% des effectifs. Viennent ensuite les neurosciences et avec 15% des effectifs, puis les secteurs de l'écologie et l'environnement, de la santé publique et de la recherche clinique, et de la biologie végétale avec moins de 10%.

Les unités de la région Ile-de-France sont réparties de la manière suivante :

- Académie de Paris : 162 unités de recherche regroupant plus de 3000 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents répartis dans plus de 700 équipes représentant 62% du potentiel de la région. Les trois disciplines les plus représentées sont la physiologie, l'immunologie - microbiologie et les neurosciences (avec 20% des effectifs chacune).
- Académie de Versailles : 130 unités de recherche regroupant plus de 1600 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents représentant 33% du potentiel de la région. Les deux disciplines les plus représentées sont biologie moléculaire - cancer, et immunologie - microbiologie (avec 20% des effectifs chacune).

- Académie de Créteil : 12 unités de recherche regroupant un peu plus de 210 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents répartis dans 33 équipes. Cette académie représente 4% du potentiel de la région. La physiologie est le secteur le plus représenté avec 70% des effectifs. Les autres disciplines se partagent les 30% restant à l'exception du secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement qui n'est pas représenté.

Nombre d'unités (effectifs)	Biologie-santé	Ecologie-environnement	Total général
Académie de Paris	152 (2499)	10 (318)	162 (2817)
Académie de Versailles	105 (1221)	25 (382)	130 (1603)
Académie de Créteil	12 (214)		12 (214)
Total	269 (3934)	35 (700)	304 (4634)

Tableau 21

- Les formations de master

Les établissements d'Ile-de-France proposent 39 mentions et 181 spécialités dans le domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie. Le nombre de spécialités par mention est variable : 9 mentions ne comportent qu'une spécialité, 14 mentions entre 2 et 5 spécialités, et 15 mentions 6 spécialités ou plus avec un maximum de 17 spécialités pour une mention portée par l'Université Paris 11 (tableau 22).

D'un point de vue thématique, les mentions et les spécialités évaluées recouvrent tous les secteurs des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie avec notamment, sur l'ensemble des 181 spécialités évaluées, 30 à 40 appartenant au secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement et les autres au secteur biologie-santé.

En matière de cohabitation, la situation est complexe : 13 mentions sur 35 cohabitées par au moins 2 établissements porteurs :

- Toutes les mentions portées par les Universités Paris 12 et Paris 13 sont cohabitées avec plusieurs établissements et notamment les Universités Paris 5, Paris 7, Paris 11, Evry ainsi que l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort et l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement.
- Certaines spécialités de la mention portée par le Muséum national d'histoire naturelle sont cohabitées avec l'Université Paris 6 ou l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement.
- Deux mentions portées par l'Université Paris 6 sont cohabitées avec l'ENS Paris.
- Plusieurs mentions portées par l'Université Paris 7 sont cohabitées avec l'Ecole nationale des ponts et chaussées/ENPC et l'Université Paris 12 (1 mention), l'Université Paris 13 (1 mention), l'Université d'Evry (1 mention), l'Université Paris 6 (1 mention) et surtout l'Université Paris 5 (4 mentions).

Masters	Mentions	Spécialités
Académie de Paris	23	99
Académie de Versailles	8	58
Académie de Créteil	8	24
Total	39	181

Tableau 22

- Les écoles doctorales

Au cours des deux campagnes 2008 et 2009 (correspondant aux vagues C et D de contractualisation), l'AERES a évalué 23 écoles doctorales dans toute l'Ile-de-France dans le domaine sciences de la vie, de la santé et de l'écologie, à savoir 14 dans l'académie de Paris, 8 dans celle de Versailles et 1 dans celle de Créteil.

Évaluation

• La recherche

La recherche en Ile-de-France est extrêmement performante dans le domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie (17% des effectifs dans des unités notées A+, et 62% des effectifs dans des unités notées A).

On trouve des excellentes unités dans toutes les disciplines de biologie-santé et en particulier dans les secteurs de la biologie moléculaire et de la biochimie, de la biologie du développement, de la physiologie, des neurosciences, de l'immunologie et de la microbiologie.

L'Ile-de-France possède également d'excellentes unités dans le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement, et notamment dans le domaine de l'écologie.

Notation des unités (effectifs)	A+	A	B	C	Non noté	Total général
Académie de Paris	35 (492)	77 (1812)	42 (463)	8 (50)		162 (2817)
Académie de Versailles	21 (345)	69 (937)	32 (290)	4 (10)	4 (21)	130 (1603)
Académie de Créteil	0	4 (139)	8 (75)	0		12 (214)
Total	56 (837)	150 (2888)	82 (828)	16 (60)	4 (21)	308 (4634)

Tableau 23

• Les formations de master

Parmi les 39 mentions de master proposées par les établissements de l'Ile-de-France, 60% sont de très bonne ou d'excellente qualité (A ou A+). A noter toutefois que 3 mentions de master proposées par les établissements de l'académie de Paris sont de qualité médiocre et ont été notées C. Globalement, les formations sont de meilleure qualité dans les académies de Paris et de Versailles que dans celle de Créteil.

L'évaluation des mentions de master en sciences de la vie, de la santé et de l'écologie donne les résultats suivants : 2,5% de A+, 56,5% de A, 34% de B, 7,5% de C.

Notation des masters	A+	A	B	C	Total général
Académie de Paris	1	13	6	3	23
Académie de Versailles	0	6	2	0	8
Académie de Créteil	0	3	5	0	8
Total	1	22	13	3	39

Tableau 24

• Les écoles doctorales

En ce qui concerne les écoles doctorales, celles-ci fonctionnent globalement de manière satisfaisante, même si certaines d'entre elles ont encore des marges de progression.

Sciences humaines et sociales

Caractérisation

• La recherche

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, et au cours des campagnes d'évaluation 2008 et 2009, l'AERES a conduit l'évaluation de 360 unités de recherche en Ile-de-France (près de 8000 enseignants-chercheurs et chercheurs). La répartition géographique a été la suivante : 225 unités dans l'académie de Paris (5045 enseignants-chercheurs et chercheurs), 72 dans l'académie de Versailles (1665 enseignants-chercheurs et chercheurs), 63 dans celle de Créteil (1228 enseignants-chercheurs et chercheurs).

• Les formations de master

En ce qui concerne les masters, l'AERES a évalué 330 mentions de masters (près de 1200 spécialités) : 163 dans l'académie de Paris, 81 dans l'académie de Versailles et 86 dans celle de Créteil.

- Les écoles doctorales

Au cours des campagnes 2008 et 2009 (correspondant aux vagues C et D de contractualisation), l'AERES a évalué en Ile-de-France 65 écoles doctorales appartenant au domaine SHS : 45 dans l'académie de Paris, 11 dans celle de Versailles et 9 dans celle de Créteil. L'ensemble de ces observations fait apparaître une forte concentration de la recherche en sciences humaines et sociales en Ile-de-France, et tout particulièrement dans Paris-centre.

Evaluation Ile-de-France				
Académie	Unités (effectifs)	Masters	Spécialités	Écoles doctorales
Paris	225 (5045)	163	667	45
Versailles	72 (1669)	81	294	11
Créteil	63 (1228)	86	227	9
Total	360 (7942)	330	1188	65

Tableau 25

Évaluation

- La recherche

Les atouts de l'Ile-de-France, où les organismes tels que le CNRS s'investissent fortement et où apparaissent plusieurs pôles d'excellence, sont indéniables quand on considère les résultats de l'évaluation des unités de recherche. Ces résultats, à moduler selon les académies de la région, font apparaître les pourcentages suivants : 28% de A+, 31% de A, 30% de B, 11% de C.

L'académie de Paris concentre les grosses unités labellisées par le CNRS. C'est là que la constitution de pôles d'excellence est la plus nette dans toutes les disciplines des SHS. Globalement, la qualité scientifique est bonne, voire du plus haut niveau (36,6% de A+, 30,8% de A). Le rôle structurant du CNRS est particulièrement net dans ses partenariats avec l'EHESS, l'INALCO, l'ENS Paris et les universités de l'académie, notamment Paris 1, Paris 4 et Paris 7.

Le paysage de la recherche se modifie sensiblement quand on considère la couronne parisienne. A l'exception de quelques unités de recherche de premier plan (9,5% de A+), qui sont concentrées en grande partie à Paris 8 et qui sont souvent très innovantes, la qualité scientifique reste moyenne dans l'académie de Créteil (plus de 57% des unités sont notées B voire C).

Si l'académie de Versailles parvient, en comparaison, à de meilleurs résultats, moins d'une dizaine d'unités de recherche peuvent être qualifiées d'excellentes dans cette zone (13,9% de A+). La qualité scientifique y reste globalement moyenne (31,9% de A, 48,6% de B).

Notation des unités (effectifs)	A+	A	B	C	Total général
Académie de Paris	86 (2480)	68 (1538)	46 (836)	25 (281)	225 (5045)
Académie de Versailles	10 (228)	23 (627)	35 (757)	4 (57)	72 (1669)
Académie de Créteil	6 (142)	21 (406)	27 (553)	9 (127)	63 (1228)
Total	102 (2850)	112 (2571)	108 (2146)	38 (465)	360 (7942)

Tableau 26

- Les formations de master

Les résultats globaux de l'évaluation des mentions de master en sciences humaines et sociales (7% de A+, 50% de A, 37% de B, 7% de C au niveau régional) sont modulés assez sensiblement à l'intérieur de la région.

L'académie de Paris se distingue par une proportion relativement élevée de mentions de master d'excellent niveau (12,9% notés A+). L'offre globale est elle-même d'une qualité supérieure à la moyenne nationale : les mentions de master notées A représentent 53,4%. Le cumul des A+ et des A donne un pourcentage de 66,3%.

L'académie de Versailles présente une offre de formation de master qui, sans être du meilleur niveau, se situe elle aussi au-dessus de la moyenne nationale avec 56,8% de mentions notées A ou A+ (dont 2,4% de A+).

Au plan régional, elle est certes en dessous de l'offre de Paris-centre, mais elle présente des résultats plus satisfaisants que l'académie de Créteil : avec seulement 36% de mentions notées A ou A+ (dont 1,2% de A+), ce secteur géographique est celui dont l'offre de formation de master gagnerait le plus à être améliorée.

Notation des masters	A+	A	B	C	Total général
Académie de Paris	21	87	43	12	163
Académie de Versailles	2	44	33	2	81
Académie de Créteil	1	30	47	8	86
Total	24	161	123	22	330

Tableau 27

- Les écoles doctorales

Pour ce qui est des écoles doctorales en sciences humaines et sociales, l'adossement à la recherche est en général de bonne voire d'excellente qualité en Ile-de-France.

L'académie de Paris concentre un nombre élevé d'écoles doctorales bien évaluées, dont le fonctionnement, compte tenu de la grande qualité des unités de recherche qui les soutiennent, paraît toutefois simplement bon et reste souvent minimal : les grandes unités centrées sur leur domaine de recherche laissent assez peu d'espace à la structuration des écoles doctorales et freinent en outre le développement de la transversalité.

Si les écoles doctorales en SHS rencontrent toutes les mêmes difficultés pour le suivi et l'insertion des doctorants, les écoles doctorales de la zone est et nord (académie de Créteil) sont globalement d'un assez bon niveau, compte tenu notamment de l'effet structurant du PRES Paris-Est.

Cette dynamique se fait encore un peu attendre pour les écoles doctorales de l'académie de Versailles qui sont, quant à elles, en position moyenne.

Académie de Paris (Paris-centre)

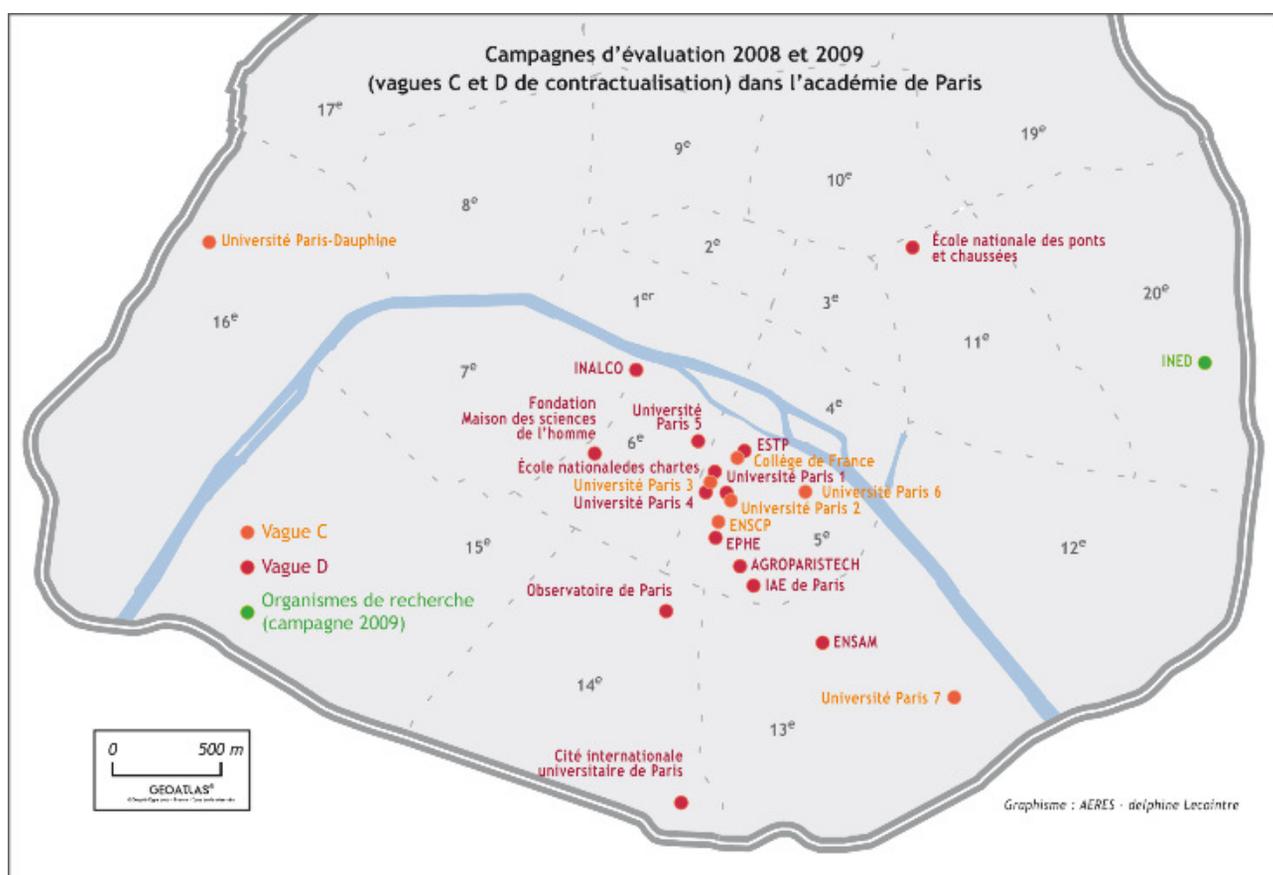


Figure 3

Caractérisation

- La recherche

Dans l'académie de Paris, l'AERES a évalué 103 unités de recherche dont 34 unités de Paris 6, 13 unités de Paris 7, 9 unités de l'ENS Paris, 7 unités de Paris 5, 2 unités de Paris 1, 2 unités de Paris-Dauphine, 6 unités de l'École nationale supérieure de chimie de Paris (ENSCP), 6 unités de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris (ESPCI), 5 unités de l'École des Mines de Paris, 4 unités de l'École nationale supérieure d'arts et métiers de Paris (ENSAM), 2 unités de l'École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA), 6 unités de l'Observatoire de Paris, une unité de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP), une unité de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et enfin 5 unités du Muséum national d'histoire naturelle.

Thématiquement, cela représente 12 unités en mathématiques, 14 en physique, 31 en chimie, 18 en sciences de la terre et de l'univers (STU), 15 en sciences pour l'ingénieur (SPI) et 13 en sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC).

En termes d'effectifs, on constate un poids de 3486 enseignants-chercheurs et chercheurs, dont 92% ont été considérés comme producteurs.

Nombre d'unités							
Etabl./Org. support	Maths	Physique	Chimie	STU	SPI	STIC	Total général
U. Paris 6	4	7	11	5	2	5	34 (1382)
U. Paris 7	3	2	2	1	2	3	13 (613)
ENS Paris	1	4	1	2		1	9 (274)
U. Paris 5	1		5			1	7 (147)
ENSC Paris			6				6 (79)
ESPCI Paris		1	3		2		6 (108)
Observatoire de Paris				6			6 (212)
Ecole des Mines Paris				1	3	1	5 (205)
MNHN			3	2			5 (107)
ENSAM Paris					4		4 (71)
ENSTA					2		2 (24)
U. Paris 1	1					1	2 (19)
U. Paris-Dauphine	1					1	2 (85)
IPGP					1		1 (147)
EHESS	1						1 (13)
Total	12 (588)	14 (585)	31 (668)	17 (816)	16 (344)	13 (485)	103 (3486)

Tableau 28

- Les formations de master

Dans l'académie de Paris, 29 mentions (correspondant à 118 spécialités) ont été analysées.

Masters		
Etablissement	mentions	spécialités
IPGP	1	6
U. Paris 6	6	43
U. Paris 7	4	16
U. Paris-Dauphine	2	12
ENSAM Paris	4	14
ENS Paris	5	6
EPHE	1	3
AgroParisTech	1	7
Obs. Paris	1	1
U. Paris 1	2	6
U. Paris 5	2	4
Total	29	118

Tableau 29

- Les écoles doctorales

Dans l'académie de Paris, l'AERES a évalué 16 écoles doctorales : 10 écoles doctorales sont portées en rattachement principal par Paris 6, 2 par Paris 7, une par l'IPGP, une par l'Observatoire de Paris, une par l'ENSAM, et une par l'ENS Paris. Ces ED se distribuent en une école de discipline mathématiques, 6 en physique-chimie, 5 en STU et 4 SPI-STIC, avec pour chacune des équipes d'accueil provenant de nombreux établissements.

D'un point de vue disciplinaire, on trouve : une école de discipline mathématiques, 6 des disciplines physique-chimie, 5 des STU et 4 des SPI-STIC.

Evaluation

- La recherche et les formations de master (analyse par discipline)

L'académie de Paris concentre, sur un périmètre restreint, le plus fort potentiel de recherche en mathématiques au monde. Tous les domaines des mathématiques sont couverts, des fondements aux applications en passant par les statistiques et le calcul scientifique.

On citera : le département de mathématiques et application de l'ENS, noté A+, qui présente une excellence scientifique de niveau mondial et un rôle central dans la formation des mathématiciens en France ; sur le site Chevaleret, les 5 unités majeures (Institut mathématique de Jussieu (Paris 7, A+), Logique mathématique (Paris 7, A+), Combinatoire et optimisation (Paris 6, A), Laboratoire Jacques-Louis Lions (Paris 6, A+), Laboratoire de probabilités et modèles aléatoires/LPMA (Paris 6, A+) se retrouvent dans une fédération structurante avec deux excellents laboratoires d'informatique (Laboratoire d'informatique algorithmique : fondements et applications/LIAFA et Preuves, programmes, systèmes/PPS de Paris 7) notés A+.

La sixième unité du site, le Laboratoire de statistique théorique et appliquée/LSTA, de Paris 6 (noté A, de très bon niveau scientifique), ne participe pas à la fédération. Il est recommandé que les laboratoires LPMA et LSTA développent des interactions, oubliant les clivages du passé. L'unité de Paris-Dauphine (Centre de recherche en mathématiques de la décision/CEREMADE, noté A+) est un groupe marquant de la statistique et des probabilités sur la place parisienne, avec une visibilité internationale, malgré une taille réduite et un environnement difficile dans une université tournée vers les sciences humaines où elle est pourtant maintenant bien soutenue.

Pour compléter le panorama des mathématiques de Paris-centre, on trouve une unité de didactique, le DIDIREM, référence nationale et internationale en didactique des mathématiques.

Tous les masters du secteur ont été bien évalués (note A) sauf le master de Dauphine (noté B) avec des points remarquables sur la spécialité mathématiques de l'ENS Paris et celle de Paris 1 en mathématiques et finances (ingénierie du risque).

La physique dans l'académie de Paris est forte de 14 unités de recherche, toutes notée A ou A+ (9 A+ et 5 A). Il y a là une concentration exceptionnelle de laboratoires de renommée internationale, avec des chercheurs de grande notoriété et des prises de risques soulignées impliquant souvent des jeunes chercheurs brillants. On retiendra le Laboratoire photon et matière de l'ESCPI, le Laboratoire de physique nucléaire et des hautes énergies, celui de physique théorique des hautes énergies et l'Institut de minéralogie et de physique de la matière condensée de Paris 6, le Laboratoire des astroparticules et cosmologie de Paris 7, et les 4 laboratoires de physique de l'ENS (LPT, LPS, LPA et LKB) tous notés A+.

Les masters du secteur ont été bien évalués (note A). Les deux spécialités portées par l'ENS Concepts fondamentaux de la physique et Science des matériaux et des nano-objets ont été remarquées et notées A+.

La chimie à Paris intra muros est présente à Paris 6, Paris 7, Paris 5, l'ENS, l'ENSCP, l'ESCPCI et le Museum. Cela représente près de 31 unités, dont 7 unités notées A+, 20 A, 4 B. Les unités A+ sont pour 3 d'entre elles à Paris 6 et pour les autres à l'ENS, l'ESCP, l'ESCPI et Paris 7. C'est globalement un grand pôle d'excellence française et internationale en chimie, avec une forte visibilité et attractivité.

Il y a plusieurs éléments de structuration significatifs qui sont à même d'accroître la visibilité aujourd'hui assez parcellisée. Ce sont : la Fédération Friedel de chimie de Paris-centre qui offre une très grande visibilité dans le domaine de la chimie moléculaire ; la Fédération de spectroscopie, matière et rayonnement dont le ciment est la chimie théorique avec en point de mire la création éventuelle d'un grand institut de chimie physique et théorique

Paris-centre ; l'Institut des matériaux de Paris-centre, une structure fédératrice très légère qui a néanmoins permis la mutualisation de moyens expérimentaux lourds et performants, à un niveau satisfaisant même s'il peut encore être amélioré ; et la création de l'Institut Moissan à l'ENSCP, projet qui doit être une opportunité pour l'école et ses laboratoires d'augmenter leur visibilité scientifique et technologique sur des sujets d'intérêt national majeur pour lesquels ils se trouvent particulièrement bien armés.

Les masters en chimie de Paris 6, de Paris 7 et de l'ENS ont été notés A.

Les sciences de la terre et de l'univers dans l'académie de Paris comptent 18 unités de recherche avec de nombreux points d'excellence internationaux :

- l'Institut de physique du globe de Paris/IPGP, fort de près de 150 permanents, est mondialement connu et reconnu ;
- Paris 6 (5 laboratoires, 2 A+, 3 A, 250 permanents) avec en pointe le laboratoire d'astrophysique de Paris et l'Institut d'océanographie et du climat ;
- l'Observatoire de Paris avec 6 laboratoires (3 A+, 3 A ; plus de 220 permanents) ; et l'ENS (2 unités A+, 66 permanents, géodésie et météorologie dynamique).
Là aussi l'attractivité de Paris-centre, la notoriété des chercheurs et des équipes, la qualité des laboratoires concourent à constituer ici un site exceptionnel à l'échelle internationale.

Les masters associés au secteur ont été bien évalués (note A) sauf celui de Paris 6 (note B). Un point particulier pour la spécialité Astronomie, astrophysique et ingénierie spatiale portée par l'Observatoire de Paris, cohabilitée par Paris 6 - Paris 7 - Paris 11 - ENS et qui a été notée A+.

Les sciences pour l'ingénieur de Paris-centre sont représentées dans 15 unités de recherche : 2 sur l'ENSTA, 2 sur l'ESPCI, 2 sur Paris 6, 2 sur Paris 7, 3 à l'Ecole des Mines de Paris et 4 à l'ENSAM Paris.

Les points remarquables (note A+) sont :

- le Laboratoire ondes et acoustique (ESPCI), laboratoire exemplaire avec une maîtrise complète de la manipulation des ondes de toute nature dans les milieux les plus complexes ;
- le Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes de l'ESPCI (à l'interface entre les sciences pour l'ingénieur et la physique, avec certaines ouvertures vers des thématiques qui relèvent de la chimie ou de la biologie) ;
- le laboratoire FAST de Paris 6 sur les fluides et les milieux poreux ou granulaires ;
- les activités matériaux de l'École des Mines (le Centre des matériaux est indéniablement un des grands laboratoires français dans le domaine des matériaux) ;
- l'équipe POEMS sur la propagation des ondes de l'ENSTA, seul groupe au monde entièrement dédié à l'étude, la mise au point et l'étude de méthodes numériques pour les phénomènes de propagation d'ondes.

L'ensemble des masters a été évalué comme très satisfaisant (note A) sauf une mention de l'ENSAM (note B).

Pour ce qui est des sciences et technologies de l'information et de la communication, on notera d'abord que six laboratoires de grande qualité et de forte notoriété structurent la recherche en informatique dans l'académie de Paris (toutefois si des synergies communes existent, les grands projets transversaux que ce potentiel permettrait n'existent pas actuellement).

Ce potentiel est porté par :

- le Laboratoire d'informatique de Paris 6/LIP6 (noté A), du Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur/LIMSI (unité propre du CNRS associée à Paris 6 et à Paris 11, noté A), du Laboratoire d'analyse et de modélisation des systèmes d'aide à la décision/LAMSADE (Paris-Dauphine, noté A, qui a une place spécifique sur l'aide à la décision dans le contexte de l'établissement),
- deux unités plus resserrées thématiquement : le Laboratoire d'informatique algorithmique : fondements et applications/LIAFA et l'unité Preuves, programmes et systèmes/PPS de Paris 7 (notées A+) leaders sur les aspects fondamentaux de l'informatique ;
- le Laboratoire d'informatique de l'ENS/LIENS (noté A+), qui est un leader international sur plusieurs points comme la sémantique, la cryptographie ou encore la théorie des réseaux.

On notera aussi, à Paris 7, l'équipe Algorithmique des plates-formes à grande échelle/ALPAGE, leader en linguistique computationnelle pour le français, et l'équipe du Centre de recherche en informatique de Paris 7, avec une très forte renommée internationale en systèmes d'information.

Pour achever le panorama, on citera l'Institut des systèmes intelligents et robotique de Paris 6 et le Centre mathématiques et systèmes de l'École des Mines de Paris (notés A), qui sont des groupes au potentiel intéressant mais qui doivent encore trouver leur place et leur visibilité.

Dans l'académie de Paris, l'ensemble des masters en STIC est noté A, avec une mention particulière (A+) pour la spécialité informatique de l'ENS.

Notation des unités (effectifs)					
Etabl./Org. support	A+	A	B	C	Total général
U. Paris 6	11 (510)	20 (821)	1 (22)	2(29)	34 (1382)
U. Paris 7	6 (367)	6 (228)	1 (18)		13 (613)
ENS Paris	9 (274)				9 (274)
U. Paris 5		4 (115)	3 (32)		7 (147)
ENSC Paris	1 (12)	4 (63)	1 (4)		6 (79)
ESPCI Paris	4 (83)	2 (25)			6 (108)
Obs. Paris	3 (116)	3 (96)			6 (212)
ENSM Paris	2 (69)	1 (54)	2 (82)		5 (205)
MNHN		5 (107)			5 (107)
ENSAM Paris		4 (71)			4 (71)
ENSTA Paris	1 (12)		1 (12)		2 (24)
U. Paris 1		1 (9)		1 (10)	2 (19)
U. Paris-Dauphine	1 (48)	1 (37)			2 (85)
IPGP	1 (147)				1 (147)
EHESS		1 (13)			1 (13)
Total	39 (1638)	52 (1639)	9 (170)	3 (39)	103 (3486)

Tableau 30

Notation des masters				
Etablissement	A+	A	B	Total général
U. Paris 6		5	1	6
ENS Paris	3	2		5
U. Paris 7		4		4
ENSAM Paris		3	1	4
U. Paris-Dauphine			2	2
U. Paris 1		2		2
U. Paris 5		2		2
AgroParisTech		1		1
IPGP		1		1
Obs. Paris	1			1
EPHE			1	1
Total	4	20	5	29

Tableau 31

- Les écoles doctorales

L'adossement recherche des 16 écoles doctorales dans l'académie de Paris est jugé très satisfaisant, voire excellent à un niveau international dans certains grands centres.

Le positionnement global des écoles doctorales est en revanche assez difficile à appréhender simplement : en effet, on rencontre soit des ED qui affichent une volonté de regrouper et de structurer l'ensemble des forces d'un domaine (comme par exemple l'Ecole doctorale des sciences mathématiques de Paris-centre), soit d'autres, plus petites, qui affichent un attachement à une spécificité thématique qui les structurent (par exemple l'ED Chimie-physique et Chimie analytique de Paris-centre) en risquant parfois de faire doublon avec d'autres ED plus larges, soit encore des ED multidisciplinaires qui sont presque mono-établissement.

La situation parisienne, intrinsèquement compliquée, avec de nombreux établissements et écoles, fait que le périmètre des ED est très rarement bien défini. De même, les rôles respectifs des écoles doctorales, des laboratoires et des "services des affaires doctorales" des établissements semblent le plus souvent mal définis.

Les écoles doctorales de Paris-centre évaluées lors de la campagne 2008 (vague C) n'ont pas été notées.

Conclusions

L'académie de Paris rassemble un nombre impressionnant de laboratoires qui se situent au meilleur niveau international dans tous les domaines des sciences et technologies.

Cette excellence est accompagnée d'une complexité des structures universités-écoles-organismes face à laquelle des actions fédératives tentent de canaliser les synergies. Mais ce travail n'est pas abouti et l'on ressent clairement cela dans les écoles doctorales qui, bien que bénéficiant d'un adossement à la recherche exceptionnel, n'ont pas la lisibilité qu'il leur conviendrait d'avoir sur un site avec un tel potentiel.

L'offre master dans l'académie a été évaluée comme plutôt satisfaisante ; une mention particulière pour les masters portés par l'ENS Paris qui ont régulièrement obtenues la meilleure note.

Sciences de la vie, de la santé et de l'écologie

Caractérisation

• La recherche

L'académie de Paris compte plus de 160 unités de recherche qui regroupent un total de 3000 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents répartis dans 720 équipes.

Trois universités parisiennes regroupent l'essentiel des forces dans le domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie (SdVE). Il s'agit de:

- l'Université Paris 6 avec 50 unités regroupant 1317 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents répartis en 326 équipes ;
- l'Université Paris 5 avec 53 unités regroupant 751 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents répartis dans 183 équipes ;
- l'Université Paris 7 avec 44 unités regroupant 633 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents répartis en 144 équipes.

Parmi les autres institutions, on note :

- le Muséum national d'histoire naturelle/MNHN avec 5 unités de recherche regroupant 134 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents ;
- l'Ecole Normale Supérieure de Paris avec 3 unités de recherche regroupant 80 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents ;
- l'Institut Curie avec 3 unités de recherche regroupant 31 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents ;
- le Collège de France Paris avec 3 unités de recherche regroupant 19 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents ;
- l'ESCPI, l'IRD et l'EPHE avec chacun une unité de recherche.

L'Université Paris 6 représente 43% des effectifs de cette région, l'Université Paris 5 25%, l'Université Paris 7 21%, le Muséum d'histoire naturelle 4%, l'Ecole Normale Supérieure de Paris 3%. Les 4% restant se répartissent entre les unités du Collège de France, de l'Institut Pasteur, de l'Institut Curie et de l'ENSCP.

Le recensement des unités rattachées à plusieurs établissements d'enseignement supérieur fait apparaître :

- 1 unité rattachée à la fois à Paris 5 et à Paris 7 ;
- 1 unité rattachée à la fois à Paris 6 et au Muséum national d'histoire naturelle ;
- 2 unités rattachées à la fois à Paris 6 et au Collège de France ;
- 2 unités rattachées à la fois à Paris 7 et à Paris 13 ;
- 2 unités rattachées à la fois à Paris 6 et à l'Institut Curie ;
- 1 unité rattachée à la fois à Paris 6, à Paris 12, à l'ENS et à AgroParisTech.

D'un point de vue thématique, le secteur biologie-santé est largement majoritaire avec plus de 150 unités de recherche regroupant près de 90% des effectifs.

D'un point de vue disciplinaire, la physiologie est le secteur le plus représenté avec 23% des effectifs, suivi de l'immunologie et de la microbiologie avec 18% et de la neurobiologie avec 17%.

Seules 10 unités de recherche relèvent des sciences agronomiques, l'écologie et l'environnement. Parmi ces 10 unités, 5 sont rattachées à l'Université Paris 6, 4 au Muséum national d'histoire naturelle et 1 à l'Ecole pratique des hautes études.

Nombre d'unités (effectifs)			
Etabl./Org. support	Biologie-Santé	Ecologie-Environnement	Total général
U. Paris 6	45 (945)	5 (186)	50 (1131)
U. Paris 5	53 (751)		53 (751)
U. Paris 7	42 (633)		42 (633)
MNHN	1 (13)	4 (121)	5 (134)
ENS Paris	3 (80)		3 (80)
Institut Curie	3 (31)		3 (31)
Collège de France	3 (19)		3 (19)
IRD	1 (16)		1 (16)
EPHE		1 (11)	1 (11)
ESCPI	1 (11)		1 (11)
Total	152 (2499)	10 (318)	162 (2817)

Tableau 32

- Les masters

Dans le secteur biologie-santé, on compte 17 mentions regroupant 70 spécialités. Parmi ces mentions, 8 sont portées par l'Université Paris 7, 5 par l'Université Paris 5, 3 par l'Université Paris 6 et 1 par Agro-Paris-Tech.

Dans le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement, 6 mentions de master regroupant 29 spécialités sont proposées. Parmi ces mentions, 3 sont portées par l'Université Paris 7, 2 par Agro-Paris-Tech et 1 par le MNHN.

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Paris 7	11	36
U. Paris 5	4	16
U. Paris 6	3	17
AgroParisTech	3	23
MNHN	1	6
ENS Paris	1	1
Total	23	99

Tableau 33

- Les écoles doctorales

On compte 14 écoles doctorales dans le domaine SdVE dont 10 ont été évaluées pendant la campagne 2008 et 4 pendant la campagne 2009. Les universités porteuses sont Paris 6 (6 ED), Paris 5 (4 ED), Paris 7 (2 ED), et le Muséum national d'histoire naturelle (1 ED). A noter que 3 des 4 écoles doctorales portées par l'Université Paris 5 sont également rattachées à titre secondaire à l'Université Paris 7.

Ces ED sont pour la grande majorité d'entre elles très homogènes d'un point de vue thématique.

Le nombre moyen de doctorants est de 250 avec des variations importantes allant de 50 à 400.

Evaluation

- La recherche et les formations de master (analyse par discipline)

Dans le domaine biologie-santé, l'académie de Paris compte un nombre important d'excellentes unités de recherche qui bénéficient d'une excellente visibilité au niveau international. Parmi les unités qui hébergent plus de 20 enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires, on peut noter :

- Dans le secteur de la biologie moléculaire, de la biochimie et du cancer, les unités Génétique et épigénétique des maladies métaboliques, neurosensorielles et du développement de l'Université Paris 5, et l'Institut Jacques Monod de l'Université Paris 7 ;
- Dans le secteur de la physiologie et plus généralement de la santé, le Centre de recherche cardiovasculaire de Paris 5 et l'unité Hémostase, bio-ingénierie et remodelage cardiovasculaire de Paris 7/Paris 13, et l'Institut de la vision de l'Université Paris 6 ;
- Dans le secteur de la neurobiologie, l'Institut de biologie de l'Ecole Normale Supérieure avec plus de 60 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents ;
- Dans le secteur de la microbiologie, l'unité Régulation de l'expression génétique chez les microorganismes de l'Université Paris 7 avec une vingtaine enseignants-chercheurs et chercheurs permanents.

Outre ces unités de grande taille ou de taille moyenne, Paris compte également de très nombreuses unités plus petites qui regroupent moins de trois équipes mais qui ont une excellente production scientifique. Ces unités relèvent de tous les secteurs de la biologie-santé et notamment de la biologie moléculaire, de l'Immunologie et de la Microbiologie.

Toujours dans le secteur biologie-santé, l'offre de formation en master est à la fois bien structurée et très diversifiée. Parmi les mentions évaluées, celle qui est portée par l'Ecole Normale Supérieure de Paris a été jugée particulièrement remarquable et a été notée A+.

Parmi les autres mentions, 10 ont été notées A et notamment :

- les 4 mentions portées par l'Université Paris 5 et intitulées respectivement Sciences et technologies biomédicales, Sciences du médicament, Santé publique et Toxicologie ;
- 4 mentions portées par l'Université Paris 7 intitulées Biologie moléculaire et cellulaire, Infectiologie, virologie, microbiologie, immunologie et Biologie Informatique, ainsi que le master européen de génétique ;
- la mention Approches interdisciplinaires du vivant portée par l'Université Paris 6 ;
- la mention Biologie intégrative portée par AgroParisTech.

Dans le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement, 9 des 10 unités de recherche ont été notées A et 1 a été notée B. Globalement, ces unités sont donc d'un très bon niveau mais peut-être pas excellentes.

Parmi les unités les plus importantes, on peut noter :

- l'unité Biogéochimie, écologie des milieux continentaux, biodiversité et fonctionnement des sols de l'Université Paris 6 avec plus de 50 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents ;
- l'unité Origine, structure et évolution de la biodiversité de l'Université Paris 6 avec plus de 40 EC et chercheurs permanents ;
- l'unité Systématique, adaptation et évolution de l'université Paris 6 avec plus de 40 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents ;
- l'unité Adaptation et diversité en milieu marin de l'université Paris 6 avec plus de 40 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents ;
- l'unité Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques du Muséum national d'histoire naturelle avec plus de 40 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents.

Les 6 mentions de master du secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement qui ont été évaluées à Paris-centre sont de niveau variable avec 3 mentions notées A, 2 mentions notées B et 1 mention notée C. Parmi les masters de très bon niveau, on compte les mentions Espaces, ressources, milieux et Aliments et bioproduits - nutrition et santé, portées par AgroParisTech, et la mention Sciences et génie de l'environnement portée par l'Université Paris 7.

Notation des unités (effectifs)						
Etabl./Org. support	A+	A	B	C	Non noté	Total général
U. Paris 6	8 (96)	24 (732)	17 (298)	1 (5)		50 (1131)
U. Paris 5	13 (152)	21 (481)	15 (95)	4 (23)		53 (751)
U. Paris 7	7 (181)	22 (342)	10 (87)	3 (23)		42 (633)
Muséum nat. d'histoire naturelle		5 (134)				5 (134)
ENS Paris	3 (80)					3 (80)
Institut Curie	3 (31)					3 (31)
Collège de France					3 (19)	3 (19)
IRD		1 (16)				1 (16)
EPHE		1 (11)				1 (11)
ESCPI		1 (11)				1 (11)
Total	34 (540)	77 (1727)	42 (480)	8 (51)	3 (19)	162 (2817)

Tableau 34

Notation des masters					
Etablissement	A+	A	B	C	Total général
U. Paris 7		5	3	3	11
U. Paris 5		4			4
U. Paris 6		1	2		3
AgroParisTech		3			3
MNHN			1		1
ENS Paris	1				1
Total	1	13	6	3	23

Tableau 35

- Les écoles doctorales

Les écoles doctorales de l'académie de Paris sont globalement de bonne qualité avec 66% d'écoles notées A+ ou A, et 33% notées B. Comme cela a été observé dans d'autres régions, les ED de ce secteur ont généralement joué un rôle structurant et remplissent leurs missions de manière globalement satisfaisante. Un des points à améliorer est celui du suivi et de l'insertion des doctorants. Plusieurs écoles doctorales de cette région ont de très gros progrès à faire dans ce domaine. Il y a également des marges de progression en ce qui concerne le fonctionnement et l'encadrement.

Parmi les 4 ED portées par l'université Paris 5, 3 sont notées A et 1 est notée B.

Conclusions

Avec plus de 160 unités de recherche regroupant près de 3000 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents, l'académie de Paris dispose d'un potentiel de recherche très important dans le domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie, et plus précisément dans le secteur biologie-santé. Trois universités jouent un rôle déterminant : l'Université Paris 6, l'Université Paris 5 et l'Université Paris 7. La majorité des unités sont rattachées au CNRS ou à l'INSERM. Même si les unités sont relativement dispersées géographiquement, certains sites regroupent un nombre important d'équipes de recherche et notamment le site de la montagne Sainte Geneviève, le campus Jussieu, le site de la Pitié-Salpêtrière, le site Necker-Pasteur et le site Cochin-Saint Vincent de Paul.

On note également un certain nombre d'opérations structurantes avec la création de centres de recherche pluri- ou mono-disciplinaires regroupant un grand nombre d'équipes de recherche et dotés de plateaux techniques performants : l'Institut Cochin, le Centre de recherche Georges Pompidou, le Centre de recherche en psychiatrie et neurosciences et l'Institut Imagine en cours de construction sur le site de l'hôpital Necker.

L'offre de formation en master est bien structurée, extrêmement diversifiée et globalement de très bonne qualité. Les cohabilitations sont nombreuses.

En ce qui concerne les écoles doctorales, la situation est plus confuse avec de très nombreuses écoles doctorales dont les périmètres se chevauchent. On note également que de très nombreuses unités de recherche sont rattachées à plusieurs ED ce qui complique le paysage.

Sciences humaines et sociales

Caractérisation

- La recherche

La concentration des forces de recherche sur l'académie de Paris est sensible : on y trouve 62% des unités de la région et 64% des effectifs en personnels statutaires. Le facteur symbolique, la proximité des institutions culturelles et le pouvoir d'attraction de la capitale favorisent cette concentration, non sans légitimité dans le domaine des humanités, comme dans celui des sciences sociales.

En tout, 225 unités de recherche sont distribuées entre 18 établissements et un organisme : Paris 1 (34), Paris 2 (26), Paris 3 (19), Paris 4 (34), Paris 5 (21), Paris 7 (17), Paris-Dauphine (5), EHESS (28), INaLCO (11), EPHE (7), IEP Paris (6), École normale supérieure de Paris (6), Muséum national d'histoire naturelle (4), École nationale supérieure des mines (4), CNRS (3), Collège de France (1), Institut d'administration des entreprises de Paris (1), École nationale des Chartes (1).

Si l'on considère les effectifs, 5045 personnels statutaires sont répartis entre 18 établissements. Quatre d'entre eux, qui ont des effectifs supérieurs à 500, se distinguent par une concentration importante : les universités Paris 1 (1039), Paris 3 (549) et Paris 4 (733), ainsi que l'EHESS (618) représentent à elles seules 57,2% des effectifs. Viennent ensuite des établissements dont les personnels statutaires sont compris entre 100 et 500 : Paris 2 (263), Paris 5 (343), Paris 7 (448), Paris-Dauphine (214), l'INaLCO (199), l'ENS (178), l'EPHE (169) et le MNHN (109) représentent 37,5% des effectifs. Le reste (5,3%) est localisé dans des établissements d'une grande notoriété, dont les effectifs sont inférieurs à 100 : le CNRS (90), l'IEP Paris (81), le Collège de France (24), l'ENSM (38), l'IAE Paris (26), l'École nationale des Chartes (14).

Du point de vue disciplinaire, tous les domaines sont bien représentés dans des proportions qui peuvent cependant varier du simple au double : on trouve 49 unités de recherche dans le domaine des sciences du temps et de l'espace, 38 en langues, littératures et civilisations, 37 dans celui des sciences sociales, 34 en droit, 30 en sciences humaines, 18 en économie et gestion, 18 en philosophie et arts. Cumulés, les effectifs les plus nombreux se polarisent sur les sciences du temps et de l'espace (26%) et sur les langues, littératures et civilisations (21%). Viennent ensuite les sciences sociales (15%) et les sciences humaines (11,3%). La philosophie et les arts ne représentent que 6,3%.

Nombre d'unités (effectifs)								
Etabl./Org. support	Droit	Economie-gestion	Langues-littératures-civilisations	Philosophie-arts	Sciences humaines	Sciences du temps et de l'espace	Sciences sociales	Total général
U. Paris 1	7	3		7		13	4	34 (949)
U. Paris 4			14	4	3	8	2	31 (733)
EHESS		3	2	2	1	10	10	28 (618)
U. Paris 2	20	4					2	26 (263)
U. Paris 5	6	1		1	9		4	21 (343)
U. Paris 3			7	2	6	3	1	19 (549)
U. Paris 7		1	3	2	6	2	3	17 (448)
INaLCO			6		4	1		11 (199)
EPHE			2			4	1	7 (169)
ENS			3		1	2		6 (178)
IEP Paris						1	5	6 (81)
U. Paris-Dauph.	1	2	1				1	5 (214)
ENSM		2				1	1	4 (38)
MNHN						2	2	4 (109)
CNRS		1				1	1	3 (90)
Coll. de France							1	1 (24)
EN Chartes						1		1 (14)
IAE Paris		1						1 (26)
Total	34 (404)	18 (622)	38 (1064)	18 (315)	30 (565)	49 (1315)	38 (760)	225 (5045)

Tableau 36

- Les masters

L'enseignement supérieur dans l'académie de Paris propose une offre abondante en sciences humaines et sociales au niveau du master (163 mentions en tout) : on compte 48 mentions à l'université Paris 1, 22 à Paris 2, 9 à Paris 3, 10 à Paris 4, 15 à Paris 5, 2 à Paris 6, 13 à Paris 7, 17 à Paris-Dauphine, 13 à l'EHESS, 5 à l'INaLCO, 4 à l'École normale supérieure, 3 à l'École nationale des Chartes, 2 à l'EPHE.

Sur le plan disciplinaire, 33 mentions relèvent des sciences juridiques, 44 de l'économie et de la gestion, 17 des langues, littératures et civilisations, 18 de la philosophie et des arts, 10 des sciences humaines, 22 des sciences du temps et de l'espace, 19 des sciences sociales.

Ces différentes mentions regroupent 667 spécialités, soit une moyenne de 4 spécialités par mention, mais avec de grandes disparités : la mention management de Paris 1 compte 26 spécialités, la mention droit public de Paris 2 en compte 16, la mention langues étrangères appliquées de Paris 3 n'en compte que 2, la mention droit notarial de Paris 2 n'en compte qu'une.

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Paris 1	48	228
U. Paris 2	22	104
U. Paris-Dauphine	17	77
U. Paris 5	15	53
EHESS	13	20
U. Paris 7	13	50
U. Paris 4	10	54
U. Paris 3	9	40
INaLCO	5	17
ENS	4	3
EN Chartes	3	3
EPHE	2	8
U. Paris 6	2	10
Total	163	667

Tableau 37

- Les écoles doctorales

Conséquence de la densité des établissements universitaires, l'académie de Paris concentre de nombreuses écoles doctorales (45 au total) qui ne sont pas encore structurées au niveau des PRES : 13 écoles doctorales sont portées par l'université Paris 1, 5 par Paris 2, 3 par Paris 3, 6 par Paris 4, 2 par Paris 5, 5 par Paris 7, 1 par l'EHESS, 1 par l'EPHE, 1 par l'INaLCO, 1 par l'ENS Paris.

Si l'on compte 13 écoles doctorales pluridisciplinaires (2 à Paris 2, 2 à Paris 3, 1 à Paris 4, 2 à Paris 5, 4 à Paris 7, 1 à l'ENS, 1 à l'EPHE), un nombre important d'ED (32) sont encore centrées sur le champ d'une discipline : 7 relèvent du secteur du droit (4 à Paris 1, 3 à Paris 2), 4 de l'économie et de la gestion (2 à Paris 1, 2 à Paris-Dauphine), 5 des langues, littératures et civilisations (2 à Paris 3, 2 à Paris 4, 1 à l'INaLCO), 2 de la philosophie et des arts (2 à Paris 1), 2 des sciences humaines (1 à Paris 3, 1 à Paris 7), 8 des sciences du temps et de l'espace (4 à Paris 1, 4 à Paris 4), 4 des sciences sociales (1 à Paris 1, 1 à Paris-Dauphine, 1 à l'IEP Paris, 1 à l'EHESS).

L'ensemble de ces écoles regroupent 14 300 doctorants environ.

Evaluation

- La recherche (analyse par discipline)

Le déséquilibre relevé à propos des effectifs entre Paris et le reste de l'Ile-de-France s'accroît lorsqu'on considère la production scientifique, le rayonnement et l'attractivité des unités de recherche. L'académie de Paris, où se concentrent les grosses unités labellisées par le CNRS, est la zone où la constitution de pôles d'excellence est la plus nette en Ile-de-France. Deux établissements se détachent : Paris 1 et l'EHESS.

En droit, Paris 1 abrite 3 unités de recherche du meilleur niveau, soit 25% du total régional des unités notées A+ (48% en terme d'effectifs, soit 115 enseignants-chercheurs et chercheurs). Ces chiffres sont encore plus impressionnants pour Paris 2 : 7 unités notées A+ représentent 58% du total régional (43% des effectifs des unités notées A+, soit 104 personnels statutaires).

Parmi ces unités, on compte 3 UMR : l'UMR de droit comparé de Paris (Paris 1), l'Institut d'histoire du droit et le Centre d'étude et de recherche de science administrative (Paris 2). Les autres unités sont des équipes d'accueil : l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne André Tunc et le Centre d'étude et de recherche en droit international (Paris 1) ; le Laboratoire de droit civil, le Laboratoire de droit social, le Laboratoire de droit comparé, l'Institut des hautes études internationales, l'Institut Michel Villey, spécialisé dans la philosophie du droit (Paris 2).

En économie et gestion, les unités de pointe se répartissent entre trois établissements :

- l'université Paris 1 où une grosse UMR, le Centre d'économie de la Sorbonne (CES), représente par ses effectifs 32% du total régional des unités notées A+ (soit 148 enseignants-chercheurs et chercheurs) ;
- l'EHESS ou deux UMR - le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), qui travaille sur la modélisation du développement durable, et Paris-Jourdan Sciences économiques (PSE), où se concentrent des chercheurs de réputation internationale - représentent 29% des unités notées A+ dans la région et 17% de leurs effectifs (78 personnels statutaires) ;
- l'Université Paris-Dauphine où l'UMR Dauphine recherche en management (DRM), unité généraliste spécialisée en gestion, porte ces chiffres respectivement à 14% et 17%.

En langues, littératures et civilisations, domaine où ses effectifs la placent au second rang dans l'académie, Paris 4 constitue, avec 7 unités de recherche de standard international, le pôle le plus fort (37% du total régional des unités notées A+ ; 20% des effectifs, soit 118 personnels statutaires, les UR notées A+ représentant 566 personnels statutaires). Parmi ces unités, se distinguent en particulier par leur production, leurs effectifs et leur position centrale dans leur domaine : l'UMR Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles, l'UMR Centre de recherche sur la pensée antique Léon Robin, l'EA Littérature française-XIX^e-XXI^e siècles.

Paris 3, avec 3 unités de premier plan (16% du total régional des A+, 16% de leurs effectifs, soit 96 personnels statutaires), constitue un second pôle un peu en retrait avec l'EA Les cultures de l'Europe méditerranéenne occidentale face aux problèmes de la modernité, l'EA Écritures de la modernité-Littérature et sciences humaines et l'EA Formes et idées de la Renaissance aux Lumières.

Viennent ensuite l'INaLCO, l'École normale supérieure, Paris 7, où l'on trouve des unités de première importance dans leur domaine : le Centre d'études japonaises et le Centre de recherches Europes-Eurasie (INaLCO) ; l'UMR Institut des textes et des manuscrits et l'UMR Pays germaniques : histoire, culture, philosophie (ENS) ; l'EA Laboratoire de recherche sur les cultures anglophones et l'EA Centre d'étude et de recherche interdisciplinaire de l'UFR Lettres, arts, cinéma (Paris 7).

En philosophie et arts, 2 UMR de l'EHESS - le Centre de recherche sur les arts et le langage (CRAL) et l'Institut Jean Nicod (IJN) qui se situe à l'interface entre philosophie, sciences cognitives et sciences sociales - représentent 25% des unités notées A+ dans la région et 30% de leurs effectifs.

En sciences humaines, il n'y a pas à proprement parler de pôle dominant mais un nombre important d'unités - 6 UMR, relevant principalement de la linguistique et/ou de la psychologie - qui sont réparties entre Paris 3 (Laboratoire de phonétique et de phonologie), Paris 5 (Laboratoire psychologie de la perception), l'INaLCO (Langage, langues et cultures d'Afrique noire), l'EHESS (Laboratoire des sciences cognitives et de psycholinguistique), l'ENS (Langues, textes, traitements informatiques, cognition) et Paris 7 (Laboratoire de linguistique formelle), où les effectifs sont les plus importants (22% des effectifs des unités notées A+ en Ile de France).

En sciences du temps et de l'espace, domaine où les effectifs des personnels statutaires sont les plus nombreux, Paris 1 (9 unités), Paris 4 (7 unités) et l'EHESS (9 unités) se répartissent 73% des meilleures unités de la région (78% des effectifs des unités notées A+, lesquelles totalisent 948 enseignants-chercheurs et chercheurs). Parmi celles-ci signalons en particulier, à défaut d'être exhaustif, les UMR suivantes : Géographie Cités ; Institutions et dynamiques historiques de l'économie ; Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe ; le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris ; le Centre d'étude des mondes africains, l'équipe Archéologie des Amériques (Paris 1) ; l'équipe Orient et Méditerranée ; le Centre Roland-Mousnier/Histoire et civilisation ; le Centre André Chastel/Laboratoire de recherche en histoire de l'art (Paris 4), le Centre de recherches historiques ; le Centre de recherche sur les mondes américains ; le Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne ; le Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (EHESS).

En sciences sociales, l'EHESS se distingue avec 2 UMR de premier plan - l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS) et le Centre Maurice Halbwachs (CMH) - qui représentent 18% des unités notées A+ dans la région et 13% de leurs effectifs.

Notation des unités (effectifs)					
Etabl./Org. support	A+	A	B	C	Total général
U. Paris 1	14 (567)	12 (236)	6 (126)	2 (20)	34 (949)
U. Paris 4	15 (413)	9 (153)	7 (167)		31 (733)
EHESS	16 (432)	9 (166)	1 (6)	2 (14)	28 (618)
U. Paris 2	7 (104)	4 (43)	10 (80)	5 (36)	26 (263)
U. Paris 5	3 (64)	8 (160)	6 (80)	4 (39)	21 (343)
U. Paris 3	5 (132)	5 (234)	7 (167)	2 (16)	19 (549)
U. Paris 7	4 (143)	5 (140)	4 (115)	4 (50)	17 (448)
INaLCO	3 (73)	7 (115)		1 (11)	11 (199)
EPHE	3 (111)	3 (54)		1 (4)	7 (169)
ENS	5 (166)		1 (12)		6 (178)
IEP Paris	5 (76)	1 (5)			6 (81)
U. Paris-Dauphine	1 (80)	1 (45)	1 (15)	2 (74)	5 (214)
ENSM	1 (10)		1 (11)	2 (17)	4 (38)
MNHN	1 (13)	2 (65)	1 (31)		4 (109)
CNRS	2 (82)	1 (8)			3 (90)
Collège de France		1 (24)			1 (24)
EN Chartes	1 (14)				1 (14)
IAE Paris			1 (26)		1 (26)
Total	86 (2480)	68 (1448)	46 (836)	25 (281)	225 (5045)

Tableau 38

- Les formations de master

L'académie de Paris se distingue par sa proportion élevée de mentions de master de très haute qualité (notés A+) : 12,9%, ce qui s'explique notamment par le nombre important d'unités de recherche dont la production et le rayonnement sont de niveau international. L'offre globale est elle-même d'un niveau supérieur à la moyenne nationale : les mentions de master notées A représentent 53,4%, ce qui, lorsqu'on cumule les A+ et les A donne un pourcentage de 66,3%. Les mentions notées B représentent 26,3% ; celles qui sont notées C, 7,4%.

Ces résultats sont modulés selon les établissements : les A+ et les A représentent 79,2% de l'offre globale à Paris 1 ; 54,4% à Paris 2 ; 33,3% à Paris 3 ; 60% à Paris 4 ; 69,2% à Paris 7.

Ils subissent aussi des variations selon les disciplines : en droit, 87,9% des mentions de masters sont notées A ou A+. En économie et gestion, où l'offre est abondante et disparate, ce chiffre n'est que de 40,9%. Il est supérieur à 90% pour les masters de philosophie et arts et de sciences sociales, beaucoup moins nombreux, mais qui bénéficient de la dynamique des unités de recherche locales (voir ci-après). Ce chiffre est de 77,2% pour les sciences du temps et de l'espace, dont les masters sont souvent adossés à de puissantes UMR. Il tombe à 52,6% en sciences sociales et à 47% en langues, littératures et civilisations.

Notation des masters					
Etablissement	A+	A	B	C	Total général
U. Paris 1	12	26	10		48
U. Paris 2		12	7	3	22
U. Paris-Dauphine		8	7	2	17
U. Paris 5		11	4		15
EHESS	5	7	1		13
U. Paris 7		9	4		13
U. Paris 4	1	5	4		10
U. Paris 3		3	3	3	9
INaLCO		3	1	1	5
ENS	2	1		1	4
EN Chartes		1	1	1	3
EPHE	1	1			2
U. Paris 6			1	1	2
Total	21	87	43	12	163

Tableau 39

- Les écoles doctorales

L'académie de Paris - sauf trois exceptions notables (les deux ED de Paris 5 notées B, l'ED de l'École normale supérieure, la seule à être notée C) - concentre un nombre élevé d'écoles doctorales bien évaluées (7 A+ et 11 A sur 24 ED notées dans la vague D) ; Paris 1 se distingue par la qualité globale de sa formation doctorale (7 A+ et 5 A sur 13 ED).

Les écoles doctorales de l'académie bénéficient d'un adossement scientifique de haute tenue (17 A+ pour ce critère, soit plus de 70% des ED). Cependant, leur fonctionnement, compte tenu de la grande qualité des unités de recherche qui les soutiennent, déçoit et paraît simplement bon et souvent minimal, sans s'élever à l'excellence que l'on pourrait espérer (seulement 6 A+ pour ce critère).

L'encadrement, comme le suivi et l'insertion des doctorants, sont les domaines où les ED en SHS peinent le plus à remplir leur mission pour des raisons récurrentes, déjà évoquées à propos des autres ED de la vague D (durée excessive des thèses, taux d'abandon élevé, retard dans la mise en œuvre effective de la charte des thèses) : 1 seule ED obtient A+, mais 10 sont notées B pour l'encadrement (41,7%) ; 2 ED obtiennent A+, mais 12 sont notées B et 1 C pour le suivi et l'insertion (54,2% B et C cumulés). Il est vrai qu'à Paris-centre joue un facteur supplémentaire qui pèse sur le fonctionnement des ED : les grandes unités de recherche leur laissent assez peu d'espace et freinent en outre le développement de la transversalité.

Conclusions

La qualité scientifique de la recherche dans l'académie de Paris est bonne, voire excellente (36,5% de A+, 31% de A, 20,5% de B, 11 de C). Des pôles d'excellence se dégagent dans toutes les disciplines de SHS. Le rôle structurant du CNRS est particulièrement net dans ses partenariats avec l'EHESS, l'InALCO, l'ENS et les universités de la zone, notamment Paris 1, Paris 4 et Paris 7. Deux établissements se distinguent : Paris 1 et l'EHESS.

Avec près de 66,5% de mentions notées A ou A+ (dont 13% de A+), Paris-centre présente une offre de formation de master en sciences humaines et sociales de très bon niveau. De tous les établissements de la zone, Paris 1 a le bilan d'évaluation le plus satisfaisant, suivi de Paris 7 et de Paris 4. L'Université Paris 3, par ses résultats, reste en retrait.

Les écoles doctorales de Paris-centre sont globalement placées par leurs résultats en position haute (75% de A+ et A). Mais, dans le détail (fonctionnement, encadrement, suivi et insertion des doctorants), les universités porteuses, qui n'ont pas encore tiré parti des possibilités de structuration offertes par les PRES, peinent à amener leurs ED à une efficacité maximale et à développer la transversalité en leur sein.

Académie de Versailles (Ile-de-France ouest et sud)

Sciences et technologies

Caractérisation

Dans l'académie de Versailles (à laquelle la campagne a rattaché l'ENS Cachan), l'AERES a évalué 89 unités de recherche. Parmi celles-ci, 21 unités appartiennent à Paris 11, 17 à l'École Polytechnique, 7 à l'ENS Cachan, 7 à l'Université de Versailles-St Quentin, 6 à l'École Centrale Paris, 6 à l'Université d'Evry, 6 à l'Université de Cergy, 4 à SupElec, 3 à Paris 10, 2 à l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA), une unité à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS), 2 centres à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA, Rocquencourt et Saclay), une unité à l'Institut d'Optique ainsi qu'une unité à AgroParisTech/INRA ; s'y sont ajoutées 2 unités propres du CNRS et 3 unités propres du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Thématiquement cela représente 11 unités en mathématiques, 24 en physique, 17 en chimie, 5 en sciences de la terre et de l'univers (STU), 13 en sciences pour l'ingénieur (SPI) et 20 en sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC).

En termes d'effectifs, on constate un poids de 2837 enseignants-chercheurs et chercheurs, dont 93% ont été considérés comme producteurs.

Nombre d'unités							
Etabl./Org. support	Maths	Physique	Chimie	STU	SPI	STIC	Total général
U. Paris 11	1	8	6	2	2	2	21 (1072)
Polytechnique	2	8	3		3	1	17 (342)
U. Versailles-St Qu.	1	1	1	2		2	7 (320)
ENS Cachan	1	1	1		1	3	7 (152)
INRIA						2	2 (150)
U. d'Evry-Val d'E.	2		1		1	2	6 (142)
SupElec Gif						4	4 (136)
U. de Cergy	1	1	2	1	1		6 (99)
CNRS (UPR)		1	1				2 (93)
CEA (UPR)		2	1				3 (91)
Ecole Centrale Paris	1		1		3	1	6 (87)
Institut d'Optique		1					1 (48)
ENSEA						2	2 (46)
U. Paris 10	1				2		3 (40)
AgroParisTech/INRA	1						1 (11)
INRETS						1	1 (8)
Total	11 (310)	23 (712)	17 (510)	5 (180)	13 (212)	20 (913)	89 (2837)

Tableau 40

Dans l'académie de Versailles, 35 mentions de master (correspondant à 132 spécialités) ont été analysées.

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Paris 10	2	4
ENS Cachan	1	1
Centrale Paris	4	17
ENSEA Cergy	2	2
SupElec Gif	1	1
U. Cergy	3	19
U. Versailles-St Qu.	7	29
U. Évry-Val d'Ess.	4	14
U. Paris 11	11	45
Total	35	132

Tableau 41

- Les écoles doctorales

Dans l'académie de Versailles, 7 écoles ont un rattachement principal à Paris 11, une école à l'Université de Versailles-St Quentin, une à l'Université d'Evry, une à l'Université de Cergy, une à l'École Polytechnique, une à l'École Centrale de Paris, une à l'ENS Cachan. Ces 13 écoles doctorales se distribuent en une école doctorale de discipline mathématiques, 4 en sciences de la matière, 2 en sciences de la terre et de l'univers, 6 en SPI-STIC.

Evaluation

- La recherche et les formations de master (analyse par discipline)

Les mathématiques sont bien représentées dans l'académie de Versailles avec 11 unités de recherche dont 5 sont notées A+, 5 notées A et une B. On citera comme points d'excellence le laboratoire de mathématiques d'Orsay (qui est connu et reconnu comme un des premiers laboratoires de mathématiques au niveau mondial), les deux laboratoires de mathématiques de l'École Polytechnique (qui ont un très haut niveau de recherche, en particulier sur les mathématiques financières), le Centre de mathématiques et de leurs applications de l'ENS Cachan (qui présente dans le paysage des mathématiques appliquées en France une véritable spécificité), et le laboratoire de mathématiques de Cergy (qui évolue au plus haut niveau de la recherche, malgré la concurrence des universités parisiennes). On notera aussi une expérience intéressante d'interaction entre les mathématiques et les SHS au Centre d'analyse et de mathématiques sociales de l'EHESS.

Les masters du secteur bénéficient de cet environnement. En effet, l'ensemble des masters à dominante mathématiques du secteur géographique a été noté A, avec des spécialités très bien évaluées en Ingénierie financières (Evry), Statistiques et probabilités et Statistiques appliquées (Paris 11).

La physique est clairement un point d'excellence du sud de la région parisienne qui se compare avec les grands centres internationaux. Forte de 23 unités et d'un effectif de près de 750 permanents, elle est très présente à l'Université Paris 11 (avec 8 unités de recherche toutes notées A+) et à l'École Polytechnique (avec 8 unités dont 5 notées A+), mais aussi à l'ENS Cachan (une unité A+), l'Institut d'optique théorique et appliquée/IOTA (une unité A+) et les laboratoires propres du CNRS (une unité A+) et du CEA (2 unités A+).

L'ensemble regroupe des forces internationalement reconnues aussi bien en physique très fondamentale (physique des particules et cosmologie par exemple) qu'en physique plus appliquée (en lien avec les sciences du vivant par exemple), avec une concentration d'équipements unique en France et d'envergure internationale, avec la présence de nombreuses personnalités de tout premier plan, mais aussi avec une attractivité forte pour les jeunes chercheurs brillants.

L'ensemble des masters du secteur a été bien évalué avec une note uniforme A.

La chimie dans l'académie de Versailles est portée par 17 unités de recherche (3 notées A+, 11 notées A et 3 notées B). Elle est fortement présente à Paris 11 (plus de 250 permanents), avec une forte reconnaissance du site en physico-chimie de par ses 6 unités de recherche dont le très innovant Laboratoire de physico-chimie, pharmacotechnie et biopharmacie (noté A+).

Elle a aussi une forte reconnaissance à l'École Polytechnique avec trois petites unités dont l'une des meilleures en France en synthèse organique et une très performante en hétérochimie (toutes deux notées A+), mais la chimie est également bien présente à l'Université de Versailles-St Quentin (avec l'Institut Lavoisier) et à Gif-sur-Yvette avec les unités propres du CEA (chimie moléculaire) et du CNRS (avec l'Institut des substances naturelles, centre unique en France et en Europe sur son positionnement thématique).

Pour ce qui est des masters, globalement bien évalués, on notera les deux spécialités de l'Université de Versailles notées A+ : Chimie et physico-chimie : des molécules aux biosystèmes et Formulation et évaluation sensorielle des industries des parfums, cosmétique et de l'aromatique alimentaire.

Dans le secteur des sciences de la terre et de l'univers, on trouve 5 unités de recherche (2 notées A+ et 3 notées A), avec deux points d'excellence :

- le Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement de Versailles-ST Quentin : position exceptionnellement forte sur la scène internationale, notamment européenne, qui se matérialise par une production à très fort impact, la coordination de nombreux projets scientifiques internationaux de grande ampleur, et une position de leader national dans les travaux du GIEC ;
- l'Institut d'astrophysique spatiale de Paris 11 qui est l'un des seuls laboratoires en Europe à maîtriser la chaîne entière allant du fondamental à la R&D pour développer des technologies spatiales nouvelles, et qui est incontestablement un des acteurs majeurs de la scène internationale en astrophysique.

Pour les masters, la région se distingue avec des spécialités particulièrement bien évaluées : Génie géologique à Paris 11, et Qualité de l'air et lutte contre le bruit de l'université de Versailles.

Les sciences pour l'ingénieur sont présentes dans l'ouest et le sud de la région parisienne à travers 13 unités de recherche, 3 notés A+, 6 notés A et 4 notés B. On les retrouve essentiellement à l'École Polytechnique (3 unités dont une notée A+ et 2 notées 1) , à l'École Centrale (3 unités dont une notée A+ et 2 notées 1), à Paris 11 (2 unités notées A) et à l'ENS Cachan (une unité notée A+).

En termes de points forts, on trouve le laboratoire dédié à la combustion de l'Ecole Centrale, laboratoire qui fait référence dans le domaine clé de l'énergie avec des moyens expérimentaux et une maîtrise de ces moyens tout à fait exceptionnels, le laboratoire de recherche amont pour l'ingénierie de l'ENS Cachan avec des collaborations industrielles exemplaires, et le laboratoire de mécanique des fluides de l'Ecole Polytechnique.

Dans le secteur des sciences et technologies de l'information et de la communication/STIC, on notera d'abord la très forte présence de la recherche en informatique avec 7 unités de recherche (4 A+ et 3 A). Cet ensemble, qui jouit d'une reconnaissance internationale très importante, est tiré par les deux centres INRIA de Saclay et de Rocquencourt, le Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique, le laboratoire Spécification et vérification/LSV de l'ENS Cachan et le Laboratoire de recherche en informatique de Paris 11. Ils forment un ensemble majeur de la recherche internationale en informatique et contribuent conjointement, et avec le CNRS, le CEA et d'autres organismes, à la cohésion, la structuration, la reconnaissance et l'attractivité internationale du site.

Dans les autres disciplines des STIC, on notera le poids de Paris 11 en électronique (IEF, noté A), de SupElec (avec le L2S noté A+ et le LGEP noté A), de Centrale (avec le LGI noté A) et de l'ENS Cachan (avec le laboratoire Systèmes et applications des technologies de l'information et de l'énergie/SATIE et le Laboratoire universitaire de recherche en production automatisée/LURPA, tous deux notés A). Avec 18 unités de recherche et un effectif de 900 enseignants-chercheurs et chercheurs, on a là la première force en recherche de l'académie de Versailles en électronique.

Ce potentiel est très sensible dans le secteur des masters : on trouve ici la seule mention notée A+ de la région (en bioinformatique à Paris 11), mais aussi 3 spécialités A+ : Télécommunications de SupElec et les deux spécialités MIAGE d'Evry et de Paris 11.

Pour l'académie de Versailles, les notes attribuées aux unités de recherche et aux formations de master sont les suivantes :

Notation des unités (effectifs)					
Etabl./Org. support	A+	A	B	C	Total général
U. Paris 11	11 (608)	8 (444)	2 (20)		21 (1072)
Polytechnique	11 (221)	6 (121)			17 (342)
ENS Cachan	4 (85)	3 (67)			7 (152)
U. Versailles-St Qu.	1 (83)	5 (212)	1 (25)		7 (320)
U. Evry-Val d'Essonne		4 (127)	1 (13)	1 (2)	6 (142)
U. Cergy	1 (28)	3 (48)	2 (23)		6 (99)
Ec. Centrale Paris	1 (20)	4 (58)	1 (9)		6 (87)
SupElec Gif	1 (44)	3 (92)			4 (136)
CEA (UPR)	2 (50)	1 (41)			3 (91)
U. Paris 10		1 (18)	2 (22)		3 (40)
INRIA	2 (150)				2 (150)
CNRS (UPR)	1 (37)	1 (56)			2 (93)
ENSEA Cergy		1 (37)	1 (9)		2 (46)
Inst. OPT TH AP	1 (48)				1 (48)
AgroParisTech		1 (11)			1 (11)
INRETS			1 (8)		1 (8)
Total	36 (1374)	41 (1332)	11 (129)	1 (2)	89 (2837)

Tableau 42

Notation des masters					
Etablissement	A+	A	B	C	Total général
U. Paris 11	1	10			11
U. Versailles-St Qu.		5	2		7
U. Evry-Val d'Essonne		4			4
Ec. Centrale Paris		2	1	1	4
U. Cergy		2	1		3
ENSEA Cergy			2		2
U. Paris 10		1	1		2
ENS Cachan		1			1
SupElec Gif		1			1
Total	1	26	7	1	35

Tableau 43

- Les écoles doctorales

Globalement l'évaluation montre, avec 11 écoles sur 13 notées A ou A+, des écoles de bonne qualité, en particulier sur l'adossement recherche (8 ont été notées A+ sur ce critère) et l'encadrement (10 ont été notées A ou A+ sur ce critère).

Pour ce qui est de l'insertion des docteurs, 5 écoles ont été notées B. Pour ce qui est du fonctionnement, 4 écoles ont été notées B. Une marge de progression existe donc.

On notera les très bons résultats de deux écoles doctorales Mathématiques de la région Paris-sud et Informatique portées toutes deux par Paris 11.

Notation des écoles doctorales				
Etablissement	A+	A	B	Total général
U. Paris 11	3	3	1	7
Ec. Polytechnique	1			1
U. Versailles-St Qu.		1		1
U. Evry-Val d'Ess.			1	1
Ec. Centrale Paris		1		1
U. Cergy		1		1
ENS Cachan		1		1
Total	4	7	2	13

Tableau 44

Conclusions

L'académie de Versailles (dans laquelle a été incluse l'ENS Cachan pour l'évaluation) possède un potentiel très important et de très grande qualité en sciences et technologies autour des sites d'Orsay et de Saclay avec la présence de Paris 11, des grandes écoles Polytechnique, Cachan, Centrale, SupElec, et des organismes CNRS, CEA, INRIA, etc.

Les projets de restructuration profonde autour de Saclay sont à la fois mobilisateurs et perturbateurs, mais la qualité des unités est bien là et il faut la préserver.

On trouve des points remarquables dans toutes les disciplines des sciences et technologies ; on peut citer en particulier la physique et les STIC. Les sites de Paris 10, Cergy, Versailles et Evry s'organisent chacun d'une autre manière en jouant la carte de la cohérence d'établissement, avec des réussites (Versailles, Cergy).

L'offre de formation et l'offre d'écoles doctorales dans l'académie de Versailles sont sensiblement bien organisées ; elles ont été évaluées positivement, mais peuvent encore progresser sur la professionnalisation des étudiants et doctorants.

Sciences de la vie, de la santé et de l'écologie

Caractérisation

- La recherche

Si l'on ne comptabilise pas les unités du CEA, qui n'ont pas toutes été évaluées par l'AERES, l'académie de Versailles regroupe un total de 130 unités de recherche. Ces unités hébergent plus de 1600 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents représentant environ 33% du potentiel de l'Ile de France. Les unités rattachées à l'Université Paris 11 et à AgroParisTech hébergent respectivement 50% et 15% des effectifs. A noter que 15% des enseignants-chercheurs et chercheurs sont hébergés dans des unités propres du CNRS ou de l'INRA.

Sur le plan géographique, les unités de recherche sont concentrées sur plusieurs sites et notamment le plateau de Saclay, le campus d'Orsay, le site de Gif-sur-Yvette et le site de Châtenay-Malabry.

D'un point de vue thématique, le secteur biologie-santé est le plus représenté avec plus de 100 unités de recherche regroupant plus de 1200 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. Toutes les disciplines sont représentées et en particulier avec par ordre d'importance décroissante :

- Biologie moléculaire, biochimie et cancer (18 unités et 200 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents) ;
- Immunologie et microbiologie (13 unités et 170 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents) ;
- Physiologie (avec 12 unités et près de 120 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents) ;
- Neurobiologie avec 8 unités et plus de 100 enseignants-chercheurs et chercheurs ;
- Santé publique et recherche clinique avec 3 unités et plus de 100 enseignants-chercheurs et chercheurs ;
- Biologie du développement avec 2 unités et 30 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents.

Le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement est présent avec 25 unités de recherche et près de 400 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. Parmi ces unités de recherche, 7 relèvent de la biologie végétale et 18 de l'écologie et de l'environnement, regroupant plus de 40 enseignants-chercheurs et chercheurs.

A noter que les unités de l'académie de Versailles sont réparties sur plusieurs sites géographiques. Ainsi, dans le cas de l'Université Paris 11, les laboratoires de l'UFR médicale sont localisés sur une dizaine de sites différents. Plusieurs de ces sites correspondent à un hôpital lié à l'UFR médicale : Bicêtre, Paul Brousse, Antoine Bécclère, Institut Gustave Roussy (IGR), Centre chirurgical Marie-Lannelongue (CCML), Orsay. D'autres laboratoires sont implantés sur les terrains de l'Université Paris 11 à Orsay et sur le campus CNRS de Gif-sur-Yvette.

Nombre d'unités (effectifs)			
Etabl./Org. support	Biologie-Santé	Ecologie-Environnement	Total général
U. Paris 11	57 (710)	4 (96)	61 (806)
INRA	9 (95)	6 (40)	15 (135)
AgroParisTech	4 (59)	10 (169)	14 (228)
U. Versailles - St Quentin	13 (85)		13 (85)
U. d'Evry	8 (71)	1 (16)	9 (87)
CNRS	4 (73)	2 (61)	6 (134)
Ecole Nationale Vétérinaire Alfort	6 (71)		6 (71)
ENS Cachan	2(22)		2 (22)
ESCPI Paris	1 (11)		1 (11)
U. Cergy Pontoise	1 (9)		1 (9)
Ecole Polytechnique	1 (8)		1 (8)
U. Paris 10	1 (7)		1 (7)
Total	107 (1211)	23 (382)	130 (1603)

Tableau 45

- Les formations de master

Avec 7 mentions regroupant un total de 48 spécialités, l'offre de formation en biologie-santé est à la fois bien structurée et très diversifiée. Parmi ces 7 mentions, 4 sont portées par l'Université Paris 11, 1 par l'Université d'Evry, 1 par l'Université Versailles - St Quentin et 1 par le CEA. Ces mentions regroupent toutes les disciplines du secteur biologie-santé et notamment la santé publique, la biologie moléculaire, la génétique et la pharmacologie.

Dans le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement, on compte une seule mention qui regroupe 10 spécialités et qui est portée par l'Université Paris 11.

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Paris 11	5	47
U. Evry	1	4
U. Versailles-St. Quentin	1	6
CEA	1	1
Total	8	58

Tableau 46

- Les écoles doctorales

Dans le domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie, l'académie de Versailles compte 8 écoles doctorales dont :

- 6 ED portées par l'université Paris 11, dont 1 en partenariat avec l'université Paris 5 et 1 en partenariat avec AgroParisTech, l'INRA et le CEA ;
- 1 ED portée par l'Université d'Evry-Val d'Essonne en partenariat avec l'Université de Versailles - St Quentin ;
- 1 ED portée par AgroParisTech, en partenariat avec l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort/ENVA, les Universités Paris 7 et Paris 11, le PRES Paris-Est, l'Ecole nationale de santé publique/ENSP, l'INRA, le CEMAGREF, l'AFSSA, le CEA, le CIRAD et l'INERIS.

Evaluation

- La recherche et les formations de master (analyse par discipline)

En biologie-santé, plusieurs unités de recherche sont d'un excellent niveau et notamment :

Dans le domaine de la biologie moléculaire, de la biochimie et de la recherche sur le cancer : les unités Enzymologie et biochimie structurale, Biomarqueurs et cibles en oncologie, Génétique des tumeurs, Apoptose et cancer, Rythmes biologiques et cancers, Signalisation, neurobiologie et cancer, Hématopoïèse et cellules souches (toutes unités de Paris 11).

A l'exception de l'unité Enzymologie et biochimie structurale (9 équipes), ces unités sont généralement de petite taille et elles sont constituées d'une, deux ou trois équipes.

Dans le domaine de la recherche sur le système cardiovasculaire : les unités de Paris 11 Signalisation et physiopathologie cardiaque et Hypertension pulmonaire.

Ces deux unités sont localisées sur le site de la faculté de Pharmacie à Châtenay-Malabry pour la première et sur le Centre chirurgical Marie Lannelongue et l'Hôpital Antoine Bécclère pour la seconde. Au total, ces deux unités regroupent environ 30 enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires.

En neurobiologie : les unités Neuroimagerie cognitive, Neurosciences intégratives et computationnelles, Développement, évolution et plasticité du système nerveux (toutes à Paris 11).

L'unité Neuroimagerie cognitive est rattachée à la fois au CEA et à l'INSERM et elle est constituée d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs et de chercheurs permanents répartis dans 4 équipes.

L'unité Neurosciences intégratives et computationnelles compte une dizaine d'enseignants-chercheurs et de chercheurs permanents.

L'unité Développement, évolution et plasticité du système nerveux est rattachée à la fois au CNRS et à l'INRA et est constituée de 9 équipes. L'unité regroupe 70 membres dont 23 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. Cette unité est issue du regroupement d'équipes provenant de deux unités. Elle se situe à l'interface des neurosciences et de la biologie du développement.

En immunologie : l'unité mono-équipe Rôle des cellules dendritiques dans la régulation des effecteurs de l'immunité anti-tumorale.

Cette unité est rattachée à l'INSERM, à l'Institut Gustave Roussy et à l'Université Paris 11. Malgré sa très petite taille, il s'agit d'une unité extrêmement performante, parmi les meilleures unités françaises dans son domaine.

Dans le secteur de la virologie : les unités Virologie moléculaire et structurale et l'unité mono-équipe Rétrovirus endogènes et éléments rétroïdes des eucaryotes supérieurs.

La première unité est rattachée à la fois au CNRS, à l'INRA et à l'Université Paris 11 et est constituée de 6 équipes. La deuxième unité est rattachée à la fois à l'Université Paris 11, au CNRS et à l'Institut Gustave Roussy.

En épidémiologie et santé publique : le Centre de recherche en épidémiologie (Paris 11).

Ce centre est constitué de 12 équipes dont l'une est également rattachée à l'Université de Versailles-St Quentin et une autre à l'INED. Le centre est constitué de plus de 250 personnes dont environ 70 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. Il est localisé sur 3 sites : l'IGR, l'hôpital Paul Brousse et l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

Dans le secteur biologie-santé, l'offre de formation en master est diversifiée, bien structurée et globalement de très bonne qualité, en particulier pour les formations portées par l'Université Paris 11.

Sur les 7 mentions évaluées, 5 ont été notées A et 2 ont été notées B. Parmi les 37 spécialités, 3 sont d'un excellent niveau. Il s'agit des spécialités Biologie systémique et synthétique, Qualité et produits de santé, et Signalisation et neurosciences. Les autres spécialités sont de très bon niveau (19 spécialités notées A), ou de bon niveau (13 spécialités notées B). Seule la spécialité Cosmétologie : conception, réalisation et valorisation des produits cosmétiques pose un problème et a été notée C.

Dans le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement, on note deux unités de recherche d'excellent niveau (UMR CNRS de Paris 11). Il s'agit de :

- l'Institut des sciences du végétal constitué de 12 équipes ;
- l'unité Ecologie : systématique et évolution constituée de 4 équipes.

En ce qui concerne les masters, la seule mention proposée (Paris 11) est notée A. Parmi les 8 spécialités, les spécialités Droit de l'environnement, Santé publique et risques environnementaux, Sciences du végétal et Génie géologique sont d'un excellent niveau (note A+). Les autres mentions sont de très bon niveau (note A) à l'exception de la mention Physique et environnement qui a été notée B.

Sur les quelque 1600 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents de l'académie de Versailles, près de 15% sont affectés à des unités notées A+ et plus de 60% sont affectés à des unités qui ont été notées A.

En ce qui concerne les équipes de recherche, on compte d'excellentes ou de très bonnes équipes dans pratiquement toutes les disciplines.

- dans le secteur de la biologie moléculaire et du cancer : 137 équipes dont 25% A+ et 45% A ;
- en biologie du développement : 92 équipes dont 23% A+ et 37% A ;
- en physiologie : 116 équipes dont 12% A+ et 48% A ;
- dans le secteur de la neurobiologie : 153 équipes dont 26% A+ et 41% A ;
- dans le secteur de l'immunologie et de la microbiologie : 135 équipes dont 29% A+ et 42% A ;
- en épidémiologie et en recherche clinique : 35 équipes dont 23% A+ et 37% A ;
- dans le secteur de l'écologie et de l'environnement : 52 équipes dont 26% A+ et 42% A.

Notation des unités (effectifs)						Total général
Etabl./Org. support	A+	A	B	C	Non noté	
U. Paris 11	15 (209)	35 (511)	10 (84)	1 (2)		61 (806)
INRA		8 (100)	4 (34)	1 (1)	2 (0)	15 (135)
Agro-ParisTech	1 (13)	9 (174)	3 (33)		1 (8)	14 (228)
U. Versailles-St. Quentin		5 (27)	7 (55)	1 (3)		13 (85)
U. Evry	1 (16)	5 (58)	3 (13)			9 (87)
CNRS	4 (107)	1 (9)	1 (18)			6 (134)
Ecole Nat. Vétérinaire Alfort		3 (23)	1 (31)	1 (4)	1 (13)	6 (71)
ENS Cachan		1 (16)	1 (6)			2 (22)
ESCPI Paris		1 (11)				1 (11)
U. Cergy Pontoise			1 (9)			1 (9)
Ecole Polytechnique		1 (8)				1 (8)
U. Paris 10			1 (7)			1 (7)
Total	21 (345)	69 (937)	32 (290)	4 (10)	4 (21)	130 (1603)

Tableau 47

Notation des masters			
Etablissement	A	B	Total général
U. Paris 11	4	1	5
U. Evry	1		1
U. Versailles-St. Quentin		1	1
CEA	1		1
Total	6	2	8

Tableau 48

- Les écoles doctorales

Des 6 écoles doctorales portées par l'Université Paris 11, 1 est notée A+, 4 sont notées A et 1 est notée B. Ces écoles doctorales sont bien notées sur presque tous les critères (à l'exception de l'ED Signalisation et réseau intégratifs en biologie qui est notée C pour son fonctionnement ainsi que pour le suivi des doctorants).

Les écoles doctorales sont globalement de bonne qualité : les 2/3 sont notés A+ ou A, et 1/3 noté B. Comme cela a été observé dans d'autres régions, les écoles doctorales de ce secteur géographique de l'Ile-de-France ont généralement joué un rôle structurant et remplissent leurs missions de manière globalement satisfaisante.

Un des points qui laisse le plus à désirer est celui du suivi et de l'insertion des doctorants. Plusieurs ED de cette région ont de très gros progrès à faire dans ce domaine. Il y a également des marges de progression en ce qui concerne le fonctionnement et l'encadrement.

Conclusions

Avec 130 unités de recherche et plus de 1600 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents, l'académie de Versailles dispose d'un potentiel très important en termes de personnels, notamment dans le domaine biologie-santé, et dans une moindre mesure dans celui des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement.

Parmi les établissements et les organismes, l'Université Paris 11 joue un rôle particulièrement important de même que le CNRS, l'INSERM et l'INRA auxquels sont rattachées la très grande majorité des unités de recherche.

D'un point de vue qualitatif, on note la présence de plusieurs unités de recherche qui ont une très forte visibilité internationale dans toutes les disciplines des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie.

On note également plusieurs opérations structurantes avec la création de centres de recherche pluri- ou mono-disciplinaires regroupant un grand nombre d'équipes de recherche et dotés de plateaux techniques performants. C'est en particulier le cas du Centre d'épidémiologie de création récente.

La majorité des écoles doctorales remplissent leurs missions de manière globalement satisfaisante. Un des points qui laisse le plus à désirer est celui du suivi et de l'insertion des doctorants. Il y a également des marges de progression en ce qui concerne le fonctionnement et l'encadrement.

Sciences humaines et sociales

Caractérisation

- La recherche

L'académie de Versailles, qui représente 20% des unités et 21% des effectifs de la région Ile-de-France, regroupe 72 unités de recherche, qui sont localisées, pour plus de la moitié (51%), à l'Université Paris 10 - Nanterre (37). Les autres unités sont réparties entre les Universités de Versailles - Saint-Quentin (11), Paris 11 (9), Cergy (6), Évry (5), l'École Polytechnique (2), l'Institut national des télécommunications d'Évry (1) et l'École normale supérieure de Cachan (1).

Si l'on considère les effectifs totaux de l'académie (1669 personnels statutaires), l'Université Paris 10 représente à elle seule 58% des enseignants-chercheurs et des chercheurs (965). Puis, viennent, par ordre de grandeur des universités dont les effectifs sont compris entre 100 et 300 (33% du total) : Versailles - St Quentin (246), Cergy (152), Paris 11 (149). Les autres établissements qui ont des effectifs inférieurs à 100, représentent 9,5% de l'ensemble : université d'Évry (66), École Polytechnique (47), Institut national des télécommunications (29), ENS de Cachan (15).

Du point de vue disciplinaire, les sciences du temps et de l'espace (20,5% de l'ensemble), le droit (20%), l'économie et la gestion (20%) sont les mieux représentés. Puis viennent les langues, littératures et civilisations (14%) et les sciences humaines (12,5%). La philosophie et les arts (4%) et les sciences sociales (10%) ont les effectifs les moins nombreux.

S'agissant de la répartition géographique des disciplines, il existe un déséquilibre entre l'Université Paris 10 - Nanterre et les autres établissements : cette université est en effet la seule dont l'offre couvre le champ entier des SHS.

L'offre de l'Université de Versailles - St Quentin se limite à cinq domaines parmi lesquels l'économie et la gestion (33%), le droit (26%), les sciences du temps et de l'espace (26%) occupent quantitativement la plus grande place.

L'offre des Universités Paris 11 et Cergy-Pontoise se restreint à quatre domaines : le droit (45% et 30%), l'économie et la gestion (23% et 30%), les sciences du temps et de l'espace (9,5% et 8,5%) sont représentés dans ces deux universités ; à quoi s'ajoutent les sciences humaines (23%) à Paris 11 et les langues, littératures et civilisations (32%) à Cergy-Pontoise.

Si l'Université d'Évry parvient à couvrir cinq domaines, le nombre d'unités et les effectifs y sont limités.

L'École Polytechnique, l'INT d'Évry et l'ENS de Cachan sont centrés sur un ou deux domaines et le nombre des unités, comme les effectifs, est également restreints.

Nombre d'unités	Droit	Economie-gestion	Langues-littératures-civilisations	Philosophie-arts	Sciences humaines	Sciences du temps et de l'espace	Sciences sociales	Total général
Etabl./Org. support								
U. Paris 10-Nant.	9	2	6	2	6	7	5	37 (965)
U. Versailles-St Qu.	4	2	1			3	1	11 (246)
U. Paris 11-Paris S.	5	2			1	1		9 (149)
U. Cergy	2	1	2			1		6 (152)
U. d'Évry-Val d'Ess.	1	1		1		1	1	5 (66)
Ec. Polytechnique		1		1				2 (47)
INT Evry		1						1 (29)
ENS Cachan					1			1 (15)
Total	21 (332)	10 (326)	9 (225)	4 (72)	8 (207)	13 (343)	7 (164)	72 (1669)

Tableau 49

- Les formations de master

L'académie de Versailles représente 24,5% de l'offre globale de la région Ile-de-France pour les masters. Des 81 mentions en sciences humaines et sociales, 30 sont proposées par l'Université Paris 10, 9 par Paris 11, 14 par l'Université de Cergy-Pontoise, 13 par celle d'Évry, 11 par celle de Versailles - St Quentin, 4 par l'École normale supérieure de Cachan.

Sur le plan disciplinaire, 23 mentions relèvent des sciences juridiques, 19 de l'économie et de la gestion, 8 des langues, littératures et civilisations, 6 du domaine de la philosophie et des arts, 8 des sciences humaines, 6 des sciences du temps et de l'espace, 11 des sciences sociales.

Ces différentes mentions regroupent 294 spécialités, soit une moyenne de 3 spécialités par mention, mais avec de grandes disparités : certaines mentions, comme droit fondamental et appliqué et droit des entreprises de Paris 11, comportent 15 spécialités alors que la mention histoire de l'Université d'Évry ou la mention littératures, civilisations, langages de l'Université de Versailles - St Quentin en comportent une seule.

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Paris 10 - Nanterre	30	106
U. Cergy	14	53
U. Evry	13	31
U. Versailles-St Qu.	11	51
U. Paris 11	9	49
ENS Cachan	4	4
Total	81	294

Tableau 50

- Les écoles doctorales

L'académie de Versailles compte 11 écoles doctorales en sciences humaines et sociales, qui sont en majorité multidisciplinaires.

5 d'entre elles se trouvent à l'Université Paris 10. En l'absence de PRES, donc de politique de site, cette université mise sur la pluridisciplinarité que sa taille lui permet de déployer :

- l'ED Sciences juridiques et politiques (SJP), ancree dans l'UFR sciences juridiques, administratives et politiques, regroupe 9 EA et 2 UMR.
- l'ED Économies, organisations, société (EOS) propose un regroupement multidisciplinaire entre les sciences économiques, les sciences de gestion mais aussi les sciences sociales (sociologie, démographie, histoire économique). Co-accréditée avec l'École des Mines de Paris, elle est constituée de 5 UMR, 3 EA et 1 JE.
- l'ED Lettres, langues, spectacles (LLS) regroupe 5 EA, 1 JE.
- l'ED Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent (MCSPP) rassemble 5 UMR, 3 EA et 1 JE de diverses disciplines : archéologie, ethnologie, préhistoire, ethnomusicologie, géographie, aménagement, urbanisme, histoire, histoire de l'Art, langues et lettres anciennes.
- Multidisciplinaire, l'ED Connaissance, langage, modélisation (CLM), qui associe 11 EA et 1 UMR, englobe des disciplines très diversifiées, allant de la philosophie et de l'esthétique aux sciences physiques et de l'ingénieur, en passant par les mathématiques, les sciences du langage, celles de l'information et de la communication, la psychologie, l'éthologie, les sciences de l'éducation.

Les 6 ED supplémentaires sont distribuées entre les autres universités de la zone. L'Université de Cergy-Pontoise en compte 2.

La première, dont la multidisciplinarité se limite au champ des SHS, est l'ED Droit et sciences humaines (DSH) ; elle réunit droit, lettres, langues, histoire et géographie. La deuxième, dont la multidisciplinarité concerne les STIC et les SHS, est l'ED Économie, mathématiques et management de Cergy (EM2C).

L'Université Paris 11 compte également 2 ED : l'ED Sciences juridiques, économiques et de gestion (SJEG), l'ED Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain (SSMMH), co-accréditée avec Paris 5 et Paris-Ouest.

L'Université de Versailles - St Quentin ne compte qu'une ED multidisciplinaire en SHS : l'ED Culture, régulation, institutions et territoire (CRIT).

De même, l'Université d'Évry n'a qu'une ED : Sciences de la société (SDS).

Très larges, ces écoles regroupent 3278 doctorants répartis comme suit : 422 pour SJP, 494 pour EOS, 286 pour LLS, 414 pour MCSPP et 587 pour CLM, les 5 ED de Paris-Ouest. Les effectifs des 6 autres ED se décomptent comme suit : 187 pour DSH, 64 pour EM2C, les 2 ED de Cergy ; 203 pour SJEG et 135 pour SSMMH, les 2 ED de Paris 11 ; 386 pour CRIT (Versailles - St Quentin) et 100 pour SDS (Évry).

Evaluation

- La recherche (analyse par discipline)

Le déséquilibre relevé à propos des effectifs entre Paris-centre et le reste de la région Ile-de-France se retrouve lorsqu'on considère la production scientifique, le rayonnement et l'attractivité des unités de recherche.

Dans l'académie de Versailles, les unités en pointe (notées A+), peu nombreuses en sciences humaines et sociales, représentent 14% des laboratoires. 32% d'unités sont notées A, 48,5% sont notées B, 5,5% sont notées C. L'effet de concentration dans un établissement est moindre que dans l'académie de Créteil : 40% des unités les mieux notées se trouvent à Paris 10 (contre 66,5% à Paris 8).

Les champs disciplinaires qui se distinguent sont les sciences du temps et de l'espace (3 unités sur les 10 notées A+ appartiennent à Paris 10 et à Versailles-St Quentin), l'économie et la gestion (2 unités à Cergy et à l'École Polytechnique), le droit (2 unités à Paris 10 et à Cergy), la philosophie et les arts (2 unités à Paris 10 et à l'École Polytechnique), les sciences sociales (1 unité à Paris 10).

En sciences du temps et de l'espace, l'histoire est particulièrement bien représentée à l'Université de Versailles - St Quentin avec deux équipes d'accueil, le Centre d'étude sur l'État, la société et la religion en Europe/Moyen Âge et Temps Modernes, et le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines. Une autre force dans ce domaine disciplinaire, avec une spécialisation dans l'archéologie, est l'UMR Préhistoire et technologie de l'Université Paris 10 - Nanterre.

En économie et gestion, deux UMR ont acquis une notoriété certaine qui les distingue des autres unités du champ disciplinaire (10 au total) : l'UMR THÉMA (Théorie économique, modélisation et application) de l'Université de Cergy-Pontoise et l'UMR PREG (Pôle de recherche en économie et gestion) de l'École Polytechnique.

En droit, deux équipes d'accueil (sur les 21 unités de recherche que compte la zone Paris ouest et sud) ont su mettre en valeur leurs travaux au meilleur niveau : il s'agit du Centre de droit international (CEDIN) de Paris 10 et du Centre de philosophie juridique et politique (CRJP) de l'université de Cergy-Pontoise.

En philosophie et arts, l'équipe d'accueil Histoire des arts et des représentations de Paris 10 et l'UMR CREA (Centre de recherche en épistémologie appliquée) de l'École Polytechnique ont atteint, dans leurs domaines respectifs, un haut niveau reconnu internationalement de par la qualité de leur production scientifique et leur attractivité.

En sciences sociales, une UMR - sur les 7 unités de recherche de ce domaine - occupe une position de premier plan : l'Institut des sciences sociales du politique de Paris 10 - Nanterre.

Les langues, littératures et civilisations sont un peu en retrait : 44,5% des unités ont une notation A, les unités notées B et C représentant la majorité (B : 44,5%, C : 11%).

De même, en sciences humaines, les unités notées A représentent 25%, celles notées B 62,5%, celles notées C 12,5%.

Notation des unités (effectifs)					Total général
Etabl./Org. support	A+	A	B	C	
U. Paris 10 - Nanterre	4 (81)	14 (472)	16 (374)	3 (38)	37 (965)
U. Versailles-St Quentin	2 (44)	4 (80)	5 (122)		11 (246)
U. Paris 11-Paris Sud		4 (67)	5 (82)		9 (149)
U. Cergy-Pontoise	2 (56)		4 (96)		6 (152)
U. Evry-Val d'Essonne		1 (8)	3 (39)	1 (19)	5 (66)
Ec. Polytechnique	2 (47)				2 (47)
ENS Cachan			1 (15)		1 (15)
INT Evry			1 (29)		1 (29)
Total	10 (228)	23 (627)	35 (757)	4 (57)	72 (1669)

Tableau 51

- Les formations de master

Deux masters atteignent le meilleur niveau (notés A+) : l'un, relevant de l'économie et de la gestion, est proposé par l'Université de Cergy-Pontoise et bénéficie d'un environnement scientifique favorable (2 unités de recherche également notées A+ en droit - économie-gestion à Cergy). Le second master relève des sciences sociales ; il est proposé par l'Université de Versailles - St Quentin. A noter également que Paris 10 obtient, en philosophie et arts, de bons résultats.

L'offre globale de cette académie d'Ile-de-France est moyenne : les masters notés A représentent 54,5%, ceux qui sont notés B 41%. Seuls deux masters sont notés C.

Ces résultats sont modulés géographiquement : 66,6% des masters de Paris 10 sont notés A ; le chiffre est identique ou similaire pour les Universités Paris 11 (66,5%) et Versailles - Saint-Quentin (63,5%). Il tombe à 43% pour l'Université de Cergy (en incluant son master noté A+) et à 38,5% pour l'Université d'Évry.

Les résultats varient selon les disciplines : en économie et gestion, domaine où les unités de recherche sont plutôt bien évaluées, 68% des masters sont notés A ; ce chiffre est de 44,5% pour le droit. Il remonte en sciences humaines (62,5%) et en sciences du temps et de l'espace (66,5%) ; il est de 83,5% pour la philosophie et les arts ; il est en revanche plus

bas pour les sciences sociales (40%) et les langues, littératures et civilisations (37,5%). Il faut cependant noter - pour relativiser ces chiffres - que, dans ces derniers domaines, les variations ont tendance à être amplifiées par le nombre restreint des mentions de master.

Notation des masters					Total général
Etablissement	A+	A	B	C	
U. Paris 10 - Nanterre		20	10		30
U. Cergy	1	5	8		14
U. Evry		5	7	1	13
U. Versailles-St Qu.	1	6	4		11
U. Paris 11		6	2	1	9
ENS Cachan		2	2		4
Total	2	44	33	2	81

Tableau 52

- Les écoles doctorales

Les écoles doctorales dans l'académie de Versailles ont un adossement scientifique de qualité variable : si la plupart des écoles doctorales de Paris 10 - Nanterre et l'ED EM2C de Cergy-Pontoise s'appuient sur des unités de recherche d'un bon niveau global, les écoles doctorales des universités qui sont soit plus petites, soit moins centrées sur les SHS - Paris 11, Évry, Versailles - St Quentin... - ont un adossement à la recherche souvent insuffisant, sans que celui-ci soit pleinement compensé par la qualité du fonctionnement et le développement d'une véritable culture de la transversalité disciplinaire.

L'encadrement des doctorants, domaine dans lequel les SHS sont en général peu performantes (durée des thèses trop longue, taux d'abandon élevé), reste très inégal : si l'ED EM2C obtient des résultats très honorables (notée A), plusieurs écoles doctorales présentent des faiblesses dans ce domaine (notamment l'ED SJEG de Paris 11 et l'ED Culture, régulation, institutions, territoires/CRIT de Versailles - St Quentin, toutes deux notées C).

Enfin, le suivi et l'insertion des docteurs est, sauf exception - l'ED EM2C, l'ED SSMMH de Paris 11, entre autres - le domaine dans lequel les résultats des écoles doctorales sont les moins bons (faiblesse des propositions en matière d'aide à la professionnalisation, manque de volontarisme pour l'insertion dans le dispositif des doctorales).

Conclusions

Moins d'une dizaine d'unités de recherche peuvent être qualifiées d'excellentes dans l'académie de Versailles (14% de A+). La qualité scientifique reste elle aussi globalement moyenne (32% de A, 48,5% de B), même si cette académie fait globalement mieux, en matière de recherche en SHS, que celle de Créteil.

Avec 57% de mentions notées A ou A+ (dont 2,5% de A+), l'académie de Versailles présente une offre de formation de master en sciences humaines et sociales qui, sans être du meilleur niveau, se situe au-dessus de la moyenne nationale. Au plan régional, elle est nettement en dessous de l'offre de Paris-centre, mais présente des résultats plus satisfaisants que l'académie de Créteil.

De tous les établissements de l'académie, l'Université Paris 10, qui représente l'offre la plus abondante (37%), obtient les meilleurs résultats (66,5% de A), à égalité avec Paris 11 qui ne représente que 11% de l'offre.

L'Université de Versailles - St Quentin (13,5% de l'offre) est très légèrement en deçà.

Plus de 50% des mentions de masters de l'Université de Cergy (17,5% de l'offre) sont notées B ou C.

Ce chiffre s'élève à 61,5% à l'Université d'Évry (16% de l'offre).

Les écoles doctorales de l'académie de Versailles sont en position moyenne en Ile-de-France : deux sont notées A, 4 sont notées B parmi les 6 écoles doctorales notées au cours de la vague D. Les autres ED, comprises dans la campagne 2008 (correspondant à la vague C de contractualisation) n'ont pas été notées.

Caractérisation

- La recherche et les formations de master

Dans l'académie de Créteil, l'AERES a évalué 32 unités de recherche : 7 unités à Paris 12, 7 unités à Paris 13, 6 unités à l'université de Marne-la-Vallée, 1 unité à Paris 8 ainsi que 4 unités de l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC), 2 unités de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS), 2 unités du Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC), 1 unité de l'Institut supérieur de mécanique de Paris (ISMEP/SupMéca), 1 unité de l'Institut géographique national (IGN) et enfin une unité propre du CNRS (l'UMR 125 avec Saint-Gobain).

Thématiquement cela représente 3 unités en mathématiques, 3 en physique, 2 en chimie, 6 en sciences de la terre et de l'univers (STU), 8 en sciences pour l'ingénieur (SPI) et 10 en sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC).

En termes d'effectifs, on compte 861 enseignants-chercheurs et chercheurs, dont 736 ont été considérés comme producteurs (85%). La répartition est la suivante : 150 en mathématiques, 51 en physique, 82 en chimie, 124 en STU, 196 en SPI et 258 en STIC.

Nombre d'unités (effectifs)							
Etabl./Org. support	Maths	Physique	Chimie	STU	SPI	STIC	Total
U. Paris 12		1	1	2	1	2	7 (191)
U. Paris 13	1	1	1		2	2	7 (257)
U. Marne-la-Vallée	1			1	2	2	6 (189)
ENPC	1			1	2		4 (77)
LCPC				1		1	2 (33)
INRETS						2	2 (26)
ISMEP					1		1 (38)
IGN				1			1 (26)
U. Paris 8						1	1 (16)
CNRS		1					1 (8)
Total	3 (150)	3 (51)	2 (82)	6 (124)	8 (196)	10 (258)	32 (861)

Tableau 53

Dans l'académie de Créteil, 18 mentions de master (correspondant à 48 spécialités) ont été analysées.

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Paris 8	2	5
U. Paris 12	3	10
U. Paris 13	6	14
U. Marne-la-Vallée	7	19
Total	18	48

Tableau 54

- Les écoles doctorales

Dans l'académie de Créteil, 2 écoles sont portées par le PRES Paris-Est, une école par respectivement Paris 13 et Paris-Dauphine, toutes quatre dans le domaine maths-STIC-SPI.

Evaluation

- La recherche et les formations de master (analyse par discipline)

Les trois unités de mathématiques de l'académie de Créteil ont une visibilité internationale incontestable et ont obtenu la note A+. Sur le site de Marne-la-Vallée, on en trouve deux, proches géographiquement et scientifiquement : le Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées/LAMA de l'Université de Marne-la-Vallée (et de Paris 12), et le Centre d'enseignement et de recherche en mathématiques et calcul scientifique/CERMICS de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Le CERMICS est un bel exemple de parfait équilibre entre une recherche scientifique de très bon niveau, et une activité contractuelle et de valorisation sans beaucoup d'équivalents en France dans les laboratoires de mathématiques appliquées. Le Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées est une unité de recherche de taille importante qui est à la pointe de la recherche mondiale dans différents sous-domaines de l'analyse mathématique, des probabilités et des statistiques. La question du rapprochement de ces deux unités continue de se poser au sein du PRES Paris-Est. Troisième laboratoire, relevant de Paris 13, l'UMR Laboratoire analyse, géométrie et applications/LAGA possède une excellente réputation scientifique, dont la visibilité internationale est incontestable. Il représente également un vivier de haute qualité de jeunes mathématiciens dans la banlieue nord de Paris.

Les masters en mathématiques de Paris 8 et de Paris 12 sont en retrait (notés B) ; ceux de Marne-la-Vallée ont une spécialité distinguée (notée A) : Ingénierie, mathématique, informatique et statistique.

La physique est peu représentée dans l'académie de Créteil, avec seulement deux unités et un potentiel de 50 personnes essentiellement affectées au Laboratoire de physique des lasers/LPL de Paris 13 (noté A). Le LPL joue un rôle important, en partie par le biais de l'Institut Galilée, dans l'Université Paris 13 où les sciences et technologies sont minoritaires. Globalement, ses équipes ont une reconnaissance internationale incontestable ; plusieurs équipes ont une position de leader international dans leur domaine ; d'autres sont jugées très pertinentes dans des contextes ultra-compétitifs.

On note la présence sur le site de la bonne unité mixte du CNRS avec Saint-Gobain : le laboratoire Surface du verre et interfaces.

L'ensemble des masters du secteur a été noté B, ce qui paraît préoccupant.

La chimie n'est pas, elle non plus, fortement représentée dans l'académie de Créteil, avec deux laboratoires : un à Paris 12, l'Institut de chimie et des matériaux (noté B, potentiel de 64 permanents), un à Paris 13, le Laboratoire des systèmes et molécules multifonctionnels bioactifs (noté B, potentiel de 16 permanents).

A Paris 12, la mention de master chimie et matériaux a été notée A. A Paris 13, la spécialité de master en biomatériaux a été notée A, tandis que celle de chimie théorique et applications a été notée C.

En sciences de la terre et de l'univers, on trouve 6 unités : 2 sont sur Paris 12, le Centre d'enseignement et de recherche eau - ville - environnement/CEREVE (noté A et qui a globalement une activité scientifique de bonne qualité et une bonne intégration nationale) et le Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques/LISA (noté A et qui a une expertise unique dans les différents champs thématiques de la chimie des atmosphères). Sur le site de Marne-la-Vallée, la structuration du potentiel en STU n'est pas stabilisé et la frontière des laboratoires peu confortée. Le laboratoire sur les géomatériaux et la géologie a été noté B. Par ailleurs, on trouve sur le site le Centre d'enseignement et de recherche en environnement atmosphérique/CEREA de l'ENPC, de bonne qualité (noté A), peut-être encore trop tiré par l'aval. On notera que le site référence aussi une unité en restructuration du LCPC, et le service de la recherche de l'IGN qui a été favorablement évalué.

La mention de master géo-environnement de Marne-la-Vallée, seule du secteur, a été notée B.

Huit laboratoires structurent les forces en sciences pour l'ingénieur dans l'académie de Créteil : 2 à Marne-la-Vallée, 2 à l'ENPC, 2 à Paris 13, un à Paris 12 et un à l'ISMEP. Les unités sont pour la plupart encore jeunes et issues de restructurations profondes qui doivent encore être poursuivies.

Par ailleurs on retiendra en particulier l'unité Navier de l'ENPC, notée A+, qui constitue un regroupement unique en mécanique et physique des matériaux et des structures pour le génie civil et la géotechnique. Au cœur de l'Université Paris Est - Marne-la-Vallée, membre du PRES ParisTech, du pôle de compétitivité *Advancity* et de la fédération francilienne de mécanique-matériaux, structures et procédés, l'UR Navier a vocation à être un laboratoire de référence dans son domaine.

Pour ce qui concerne l'offre de masters, on notera que la mention sciences pour l'ingénieur de Paris 12 a été notée B, tandis que celle de Marne-la-Vallée, en mécanique et génie civil, a été notée A.

Les sciences et technologies de l'information et de la communication sont présentes sur le secteur géographique à travers 10 unités. 8 de ces unités sont notées B et l'on retiendra donc surtout le laboratoire d'Informatique Gaspard Monge de l'Université de Marne-la-Vallée, noté A+, et le laboratoire d'informatique de Paris 13, noté A, qui représentent à eux deux plus de 100 permanents de recherche en informatique. Le laboratoire Gaspard Monge est un élément important de la constitution du PRES Paris-Est. Ses points forts sont la qualité scientifique et l'attractivité, mais aussi et peut-être surtout sa pluridisciplinarité informatique, traitement du signal, mathématiques appliquées, linguistique, que l'on retrouve rarement dans les laboratoires d'informatique français. Le Laboratoire d'informatique de Paris-Nord/LIPN, quant à lui, représente le pôle de référence en informatique et ses applications au nord de Paris. Dans plusieurs de ses axes, particulièrement la combinatoire, la logique, l'apprentissage et le traitement des langues, se trouvent des personnalités scientifiques dotées d'une visibilité très importante.

Globalement, l'offre master de l'académie pour les STIC a été notée B, avec une distinction pour la mention informatique de Paris 13, la mention MIAGE de Paris 12 et la mention électronique de Marne-la-Vallée.

Notation des unités (effectifs)					Total général
Etabl./Org. support	A+	A	B	Non noté	
U. Paris 13	1 (73)	4 (149)	2 (35)		7 (257)
U. Paris 12		2 (66)	5 (125)		7 (191)
U. Marne-la-Vallée	2 (118)	2 (39)	2 (32)		6 (189)
ENPC Marne-la-V.	2 (58)	1 (8)	1 (11)		4 (77)
INRETS			2 (26)		2 (26)
LCPC			1 (18)	1 (15)	2 (33)
U. Paris 8			1 (16)		1 (16)
CNRS				1 (8)	1 (8)
IGN				1 (26)	1 (26)
ISMEP			1 (38)		1 (38)
Total	5 (249)	9 (262)	15 (301)	3 (49)	32 (861)

Tableau 55

Notation des masters				Total général
Etablissement	A	B	C	
U. Marne-la-Vallée	3	4		7
U. Paris 13	2	3	1	6
U. Paris 12 - Créteil	1	2		3
U. Paris 8		2		2
Total	6	11	1	18

Tableau 56

- Les écoles doctorales

Dans l'académie de Créteil, 2 écoles doctorales sont portées par le PRES Paris-Est, une par Paris 13, une par Paris-Dauphine, toutes dans le domaine maths-STIC-SPI.

L'organisation des ED de Marne-la-Vallée à partir du PRES donne une bonne cohérence scientifique avec les nouveaux pôles scientifiques du site.

Les deux écoles doctorales du domaine maths-STIC et ingénierie-environnement (notées A en vague D) ont un adossement à un potentiel recherche de qualité, mais n'ont pas encore en propre une véritable politique scientifique. Des problèmes de fonctionnement existent (périmètre des ED, sites géographiques éloignés, bilans,...). L'insertion des docteurs est satisfaisante.

L'école doctorale de Paris-Dauphine Décision, informatique, mathématiques, organisation/EDDIMO a un adossement recherche de qualité et une bonne insertion académique des doctorants, mais doit absolument développer la professionnalisation de ses étudiants.

L'école doctorale Galilée de Paris 13 est une ED multidisciplinaire sciences et technologies. Cette école doctorale s'adosse à 15 laboratoires qui sont, pour plus de la moitié d'entre eux, de très bonne voire d'excellente qualité.

La situation et l'insertion des doctorants est saine, mais l'aspect formation est trop peu développé.

Les écoles doctorales de l'académie de Créteil n'ont pas été notées lors de la campagne 2008 (vague C) ; 2 ont été notées A en 2009 (vague D de contractualisation).

Conclusions

L'académie de Créteil apparaît quelque peu en retrait dans le domaine des sciences et technologies. On notera toutefois les points remarquables des 3 laboratoires de mathématiques et des 2 laboratoires d'informatique qui illustrent les deux pôles importants de ce secteur que sont Paris 13 et Paris Est - Marne-la-Vallée.

De nombreux efforts de structuration existent pour mobiliser un potentiel de recherche qui existe. Le PRES Paris-Est a entrepris un travail, visible à travers les évaluations, en particulier sur les pôles scientifiques et les écoles doctorales. Ce travail doit continuer.

Sciences de la vie, de la santé et de l'écologie

Caractérisation

- La recherche

L'académie de Créteil compte 12 unités de recherche dans le domaine SdVE et un peu plus de 210 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents répartis dans 33 équipes.

Parmi ces 12 unités, 7 sont rattachées à titre principal à l'Université Paris 12 et 5 à l'Université Paris 13. Ces unités regroupent un total de 214 enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires répartis dans 33 équipes.

On note également 3 unités de recherche dont une est rattachée à titre principal à l'Université Paris 6 et à titre secondaire à l'Université Paris 12, alors que les deux autres ont un rattachement principal à l'Université Paris 7 et un rattachement secondaire à l'Université Paris 12.

Toutes les unités de l'académie appartiennent au domaine biologie-santé et aucune au domaine sciences agronomique, écologie et environnement. La discipline la plus représentée est la physiologie avec 70% des effectifs. Les autres disciplines se partagent les 30% restant.

Les unités de recherche de la région sont, pour leur très grande majorité, de petite, voire de très petite taille. On note toutefois deux exceptions : l'Institut Henri Mondor de recherche biomédicale et le Laboratoire de recherche sur la croissance cellulaire, la réparation et la régénération tissulaire qui regroupent respectivement 15 et 4 équipes et qui représentent à eux seuls 80% du potentiel de l'académie de Créteil dans le secteur des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie (Paris 12).

Nombre d'unités (effectifs)		
Etabl./Org. support	Biologie-Santé	Total général
U. Paris 12	7 (163)	7 (163)
U. Paris 13	5 (51)	5 (51)
Total	12 (214)	12 (214)

Tableau 57

- Les formations de master

Avec un total de 8 mentions regroupant 24 spécialités, l'offre de formation est relativement importante par rapport aux effectifs des unités de recherche. Parmi ces 8 mentions, 2 sont portées à titre principal par l'Université Paris 12 et 6 par l'Université Paris 13.

D'un point de vue thématique, 7 mentions appartiennent au secteur biologie-santé. La seule mention relevant du secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement est portée par l'Université Paris 12 en cohabilitation avec l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort et AgroParisTech.

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Paris 13	6	16
U. Paris 12	2	8
Total	8	24

Tableau 58

- Ecole doctorale

Les doctorants du domaine sciences de la vie, de la santé et de l'écologie sont regroupés au sein d'une même école doctorale qui est portée par le PRES Paris-Est.

Evaluation

- La recherche et les formations de master

Dans le domaine sciences de la vie, de la santé et de l'écologie, l'Institut Henri Mondor de recherche biomédicale (Paris 12) est clairement l'unité la plus visible du nord et de l'est de l'Ile-de-France. Cet institut regroupe 15 équipes qui recouvrent un large éventail de disciplines dont l'immunologie, la microbiologie, la physiologie et la recherche clinique. Parmi ces 15 équipes, 4 sont d'excellent niveau (notées A+) et 8 sont de très bon niveau (notée A). Parmi les autres unités, le Laboratoire d'informatique médicale et de bioinformatique, et l'unité Adaptateurs de signalisation en hématologie sont deux unités mono-équipe qui ont été très bien évaluées.

En ce qui concerne les masters, l'offre de formation est diversifiée (en soi un élément positif) mais globalement de qualité moyenne. Deux mentions ont toutefois été très bien évaluées dans le domaine de la biologie-santé : une dans le secteur de l'informatique biomédicale et l'autre dans le secteur de l'éthologie, à l'interface entre les sciences humaines et les sciences de la vie et de la santé.

Dans le domaine des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement, la seule mention de master proposée (Paris 12) est de bonne qualité de même que les deux spécialités qu'elle porte.

Notation des unités (effectifs)			Total général
Etabl./Org. support	A	B	
U. Paris 12	2 (121)	5 (42)	7 (163)
U. Paris 13	2 (18)	3 (33)	5 (51)
Total	4 (139)	8 (75)	12 (214)

Tableau 59

Notation des masters			Total général
Etablissement	A	B	
U. Paris 13	2	4	6
U. Paris 12	1	1	2
Total	3	5	8

Tableau 60

- Ecole doctorale

La seule école doctorale de l'académie de Créteil remplit ses missions de manière globalement satisfaisante.

Conclusions

Dans le domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'environnement, l'académie de Créteil représente un potentiel relativement faible, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Le centre de recherche le plus visible est l'Institut Henri Mondor de recherche biomédicale qui regroupe environ la moitié des effectifs de la région et qui héberge quelques équipes d'excellent niveau, en particulier dans le domaine de la virologie et du cancer.

En ce qui concerne l'offre de formation en master, elle est diversifiée mais de qualité moyenne.

Parmi les points positifs, on peut noter que tous les étudiants de la région sont regroupés dans une même école doctorale dont le fonctionnement est satisfaisant.

Sciences humaines et sociales

Caractérisation

- La recherche

L'académie de Créteil, qui représente 18% des unités de la région et 15,5% des effectifs, regroupe 63 unités de recherche (50 EA, 8 UMR, 3 JE, 2 UPR), dont près de la moitié (31) dépend de l'Université Paris 8. L'université voisine, Paris 13, en compte 13 (20,5% du total). On en trouve ensuite 10 à l'Université Paris 12 - Créteil (16%) et 7 à Paris-Est Marne-la-Vallée (11%). Deux unités supplémentaires (3%) sont basées à l'Institut national de recherche sur les transports et la sécurité/INRETS.

Si l'on considère les effectifs (1228 personnels statutaires), l'Université Paris 8 représente à elle seule presque la moitié des enseignants-chercheurs et des chercheurs de cette partie de l'Ile-de-France (570 personnes, soit 46,5%). L'Université Paris 13 représente 20,5% des effectifs (249) ; les Universités Paris 12 - Créteil et Paris-Est Marne-la-Vallée représentent respectivement 22,5% (277) et 8,5% (104). Le reste des effectifs (2,5%) est affecté à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (28).

Du point de vue disciplinaire, chaque domaine est représenté dans des proportions qui peuvent varier du simple au double : par leurs effectifs et le nombre d'unités, les langues, littératures et civilisations (10 unités de recherche, 236 personnels statutaires) et les sciences du temps et de l'espace (10 UR, 221) viennent en tête, suivies de près par les sciences sociales (12 UR, 191) et les sciences humaines (10 UR, 188). Le droit (6 UR, 128), l'économie et la gestion (8 UR, 160) et la philosophie et les arts (7 UR, 104) sont à peine en retrait.

S'agissant de la répartition géographique des disciplines, Paris 8 est la seule université à couvrir l'ensemble des SHS et occupe une position solide en philosophie et arts (85,5% du total des unités), en sciences sociales (66,5%), en sciences humaines (60%) et en langues, littératures et civilisations (50%). L'Université Paris 13, qui ne compte aucune unité en philosophie et arts, propose une offre où dominent les sciences humaines (40%), le droit (33,5%) et, à un moindre degré, l'économie et la gestion (25%).

L'Université Paris 12 ne compte aucune unité en philosophie et arts, ainsi qu'en sciences humaines : elle représente de 33,5% à 16,5% du nombre total des unités dans les autres domaines. L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée ne couvre que quatre domaines : l'économie et la gestion (25%), les langues, littératures et civilisations (10%), la philosophie et les arts (14%) et les sciences du temps et de l'espace, qui est son domaine le plus grand (30%).

Etabl./Org. support	Nombre d'unités (effectifs)							Total général
	Droit	Economie-gestion	Langues-littératures-civilisations	Philosophie-arts	Sciences humaines	Sciences du temps et de l'espace	Sciences sociales	
U. Paris 8	2	1	5	6	6	3	8	31 (570)
U. Paris 13	2	2	2		4	1	2	13 (249)
U. Paris 12	2	2	2			2	2	10 (277)
U. Marne-la-V.		2	1	1		3		7 (104)
INRETS		1				1		2 (28)
Total	6 (128)	8 (160)	10 (236)	7 (104)	10 (277)	10 (221)	12 (191)	63 (1228)

Tableau 61

- Les masters

L'académie de Créteil représente 26% de l'offre globale de la région pour les masters. On compte au total 86 mentions en sciences humaines et sociales : 27 sont proposées par l'Université Paris 8, 21 par l'Université Paris 13, 20 par l'Université Paris 12, 17 par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 1 par l'École nationale supérieure Louis Lumière.

Sur le plan disciplinaire, 9 mentions relèvent des sciences juridiques, 24 de l'économie et de la gestion, 10 des langues, littératures et civilisations, 9 du domaine de la philosophie et des arts, 11 des sciences humaines, 10 des sciences du temps et de l'espace, 13 des sciences sociales.

Ces différentes mentions regroupent 227 spécialités, soit une moyenne de 3 spécialités par mention, mais avec quelques disparités (24 mentions n'ont qu'une spécialité ; 11 n'en ont aucune ; 2 en ont 8).

Masters		
Etablissement	Mentions	Spécialités
U. Paris 8	27	65
U. Paris 13	21	56
U. Paris 12	20	61
U. Marne-la-Vallée	17	44
ENSSL	1	1
Total	86	227

Tableau 62

- Les écoles doctorales

Dans l'académie de Créteil, on compte 9 écoles doctorales en SHS.

L'Université Paris 8 en possède 4 :

- l'ED Pratiques et théories du sens, quantitativement la plus importante, embrasse littératures, langues vivantes, philosophie, histoire, science politique, sciences de l'éducation et psychanalyse ;
- également multidisciplinaire, l'ED Sciences sociales recouvre le champ du droit, de l'économie, de la sociologie, de l'anthropologie, des sciences de l'éducation, des sciences de la communication, de la géographie, de la géopolitique et l'informatique ;
- l'ED Esthétique, sciences et technologies des arts représente la quasi totalité des disciplines artistiques (arts plastiques, cinéma, musique, théâtre, image numérique, photographie, danse) ;
- enfin, l'ED Cognition, langage, interaction vise à promouvoir l'interface entre les sciences de l'homme et de la société et les sciences exactes et expérimentales. Par un positionnement scientifique original, elle développe sa formation dans huit secteurs disciplinaires : sciences du langage, sciences cognitives, neurosciences, psychologie (sociale et clinique), informatique, ergonomie, mathématiques (appliquées à la cryptologie), sciences de l'information et de la communication.

Fortement multidisciplinaire, l'école doctorale Érasme, l'unique ED pour les SHS de l'Université Paris 13, est adossée à 14 équipes qui couvrent le champ des sciences humaines, des lettres, des langues, des sciences juridiques et économiques et un pan des STIC.

Les Universités Paris-Est Créteil (Paris 12) et Paris-Est Marne-la-Vallée, associées dans le PRES Paris-Est, ont fusionné leurs écoles doctorales. Trois d'entre elles relèvent des SHS :

- l'ED Organisations, marchés, institutions (OMI) regroupe à titre principal le droit, l'économie et la gestion, avec des disciplines d'appoint, sciences politiques, sociologie, philosophie ;
- l'ED Culture et société (CS), qui s'appuie sur 6 unités de recherche (4 pour Paris 12 et 2 pour Marne-la-Vallée), couvre le champ disciplinaire des langues, littératures et civilisations, de la philosophie et les arts, des sciences humaines, des sciences sociales et d'une partie des sciences du temps et de l'espace (histoire) ;
- l'ED Ville, transports et territoires (VTT) réunit autour de la problématique de la ville et de l'aménagement urbain les chercheurs spécialisés (urbanistes, architectes, ingénieurs des ponts et chaussées, géographes) et les chercheurs d'autres disciplines des sciences sociales dont l'objet de recherche est la ville (démographes, sociologues, spécialistes des politiques publiques, économistes, historiens).

Très larges, ces neuf écoles regroupent 2944 doctorants, répartis comme suit : 763 pour Pratiques et théories du sens, 546 pour Sciences sociales, 250 pour Esthétique, sciences et technologies des arts, 230 pour Cognition, langage, interaction (Paris 8) ; 394 pour Érasme de Paris 13 ; 266 pour OMI, 300 pour CS, 195 VTT (PRES Paris-Est).

Evaluation

- La recherche (analyse par discipline)

La disparité des effectifs entre Paris-centre et le reste de la région Ile-de-France se retrouve lorsqu'on considère la production scientifique, le rayonnement et l'attractivité des unités de recherche.

Dans l'académie de Créteil, les unités en pointe (notées A+) en sciences humaines et sociales sont au nombre de 6 ; elles représentent 9,5% des laboratoires.

33,5% d'unités sont notées A, 43% sont notées B, 14,5% sont notées C. L'effet de concentration dans un établissement est important : 66,5% des unités les mieux notées se trouvent à Paris 8 (contre 40% dans l'académie de Versailles).

Le champ disciplinaire qui se distingue est philosophie et arts (2 unités sur les 6 notées A+ relèvent de cette discipline).

Viennent ensuite, à un moindre degré, les langues, littératures et civilisations (1 unité), les sciences humaines (1 unité), les sciences du temps et de l'espace (1 unité), les sciences sociales (1 unité).

En philosophie et arts, deux équipes d'accueil de Paris 8 occupent par leurs travaux innovants et leur rayonnement international une position de premier plan dans leur champ disciplinaire : le Laboratoire d'étude et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie et l'équipe Arts et images et art contemporain (AIAC).

En langues, littératures et civilisations, une équipe d'accueil de Paris 8 se signale par la haute tenue de sa production et son inventivité : l'équipe Littérature et histoires.

Plus pluridisciplinaire (et recoupant en partie le domaine précédent), une autre équipe d'accueil, à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, est portée par une forte dynamique, sans atteindre encore l'excellence : le Laboratoire littératures, savoirs et arts (noté A).

En sciences humaines, une UMR de Paris 8, Structures formelles du langage, réunit plusieurs chercheurs internationalement reconnus, qui continuent à jouer un rôle majeur à la pointe de leur domaine et se signalent par l'excellence de leur production.

En sciences du temps et de l'espace, une équipe d'accueil de création récente, Analyse comparée des pouvoirs (ACP, Marne-la-Vallée), est très dynamique : regroupant des historiens des géographes et des spécialistes de la sociologie et de l'histoire du sport autour de la thématique du pouvoir, elle a su se faire reconnaître par la qualité de sa production scientifique et est portée par des projets très prometteurs.

En sciences sociales, c'est une équipe d'accueil, le Laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LabSIC) de Paris 13 qui occupe une position stratégique dans son domaine par ses travaux sur les modèles d'analyse des industries médiatiques et culturelles, avec en outre un accent important mis sur l'historicité des phénomènes, et sur les formes de l'innovation en communication.

Peu nombreuses (14 en tout), les unités de droit et d'économie et de gestion sont moins performantes dans l'académie de Créteil que dans les deux autres académies d'Ile-de-France : seules 33,5% des unités de droit ont A. Quant à l'économie et à la gestion, toutes les unités sont notées ou B (57%) ou C (43%).

Etabl./Org. support	Notation des unités (effectifs)				Total général
	A+	A	B	C	
U. Paris 8	4 (104)	11 (208)	10 (187)	6 (71)	31 (570)
U. Paris 13	1 (20)	3 (50)	7 (147)	2 (32)	13 (249)
U. Paris 12 - Créteil		3 (78)	6 (175)	1 (24)	10 (277)
U. Paris-Est Marne-la-Vallée	1 (18)	3 (62)	3 (24)		7 (104)
INRETS		1 (8)	1 (20)		2 (28)
Total	6 (142)	21 (406)	27 (553)	9 (127)	63 (1228)

Tableau 63

- Les formations de master

Un master se place au meilleur niveau (noté A+) : il s'agit du master de l'École nationale supérieure Louis Lumière (ENSL) intitulé Cinéma, photo, son. L'offre régionale globale, moyenne, est en deçà des résultats des autres académies d'Ile-de-France : les mentions de master notées A représentent 35%, les B 54,7%, les C 9,5%.

Ces résultats sont modulés selon les établissements : 33,5% des mentions de master de Paris 8 sont notés A ; le chiffre est identique pour Paris 13. Il s'élève à 45% pour Paris 12 - Créteil, il tombe à 29,5% pour Paris-Est Marne-la-Vallée.

Des variations sont observées selon les disciplines : en économie et gestion, domaine où les mentions de master sont les plus nombreuses (près de 30% de l'offre globale), 20,8% sont notées A. Il est vrai qu'aucune unité de recherche, dans ce domaine disciplinaire, ne se distingue par ses résultats (ni A+ ni A sur les 8 unités présentes).

Pour les autres disciplines, qui représentent, selon les cas, entre 10 et 15% de l'offre, ce chiffre est de 55,5% pour le droit, de 30% pour les langues, littératures et civilisations, de 44,5% pour philosophie et arts, de 18% seulement pour les sciences humaines, de 50% pour les sciences du temps et de l'espace, de 46% pour les sciences sociales.

Les meilleurs pourcentages sont obtenus dans des domaines où des unités de recherche sont en mesure de fournir un adossement scientifique de qualité : c'est le cas notamment de philosophie et arts, des sciences du temps et de l'espace et des sciences sociales, où se concentrent la plupart des équipes notées A+.

Notation des masters					Total général
Etablissement	A+	A	B	C	
U. Paris 8		9	18		27
U. Paris 13		7	11	3	21
U. Paris 12 - Créteil		9	8	3	20
U. Paris-Est Marne-la-Vallée		5	10	2	17
ENSL	1				1
Total	1	30	47	8	86

Tableau 64

- Les écoles doctorales

Les résultats de l'évaluation des écoles doctorales de l'est et du nord de l'Ile-de-France sont contrastés. Trois des quatre écoles doctorales propres à Paris 8 constituent des composantes scientifiques et pédagogiques de grande qualité, en dépit d'une communication parfois balbutiante et d'un pilotage encore trop peu affirmé.

De même, les écoles doctorales du PRES Paris-Est (1 notée A+, 2 notées A) ont un adossement scientifique solide ; leur fonctionnement bénéficie de la réorganisation consécutive à la création du PRES Paris-Est, l'encadrement et le suivi des doctorants, points faibles fréquents des ED en SHS, y font l'objet d'une attention qui commence à donner des fruits. Deux écoles doctorales font exception :

- L'ED Sciences sociales de Paris 8 doit procéder à des réformes de fonctionnement assez importantes pour pouvoir tirer parti de tout son potentiel.
- L'ED Érasme de Paris 13 n'a qu'un rôle limité à toutes les étapes du parcours du doctorant (admission, suivi, encadrement, critères de soutenance, information sur les débouchés professionnels, relations avec les docteurs issus de l'école) : elle reste très en deçà de ce que l'on est en droit d'attendre d'une telle structure.

Conclusions

À l'exception de quelques unités de recherche de premier plan (9,5% de A+), qui sont concentrées en grande partie à Paris 8 et qui sont souvent très innovantes, la qualité scientifique reste moyenne dans l'académie de Créteil (43% de B, 14,5% de C, soit plus de 57%), en deçà des performances de l'académie de Paris, mais aussi, à un moindre degré, de celle de Versailles.

Avec seulement 36% de mentions notées A ou A+ (dont 1% de A+), l'académie de Créteil présente une offre de formation de master en sciences humaines et sociales dont le niveau global gagnerait, par comparaison avec les deux autres académies, le plus à être amélioré. De tous les établissements de l'académie, si Paris 8 représente l'offre de master la plus abondante (31,5%), c'est Paris-Est Créteil-Paris 12 (23% de l'offre) qui a le bilan d'évaluation le plus satisfaisant. Plus de 70% des mentions de l'Université de Marne-la-Vallée sont notées en B ou C.

Les écoles doctorales sont globalement d'un assez bon niveau, malgré deux exceptions notables. La situation des ED de l'académie, où le poids de Paris 8 est considérable et où le PRES Paris-Est a contribué à améliorer l'offre doctorale, paraît meilleure que celle des écoles doctorales de l'académie de Versailles.

1. Caractérisation et évaluation des formations de licence

Caractérisation

Ce tableau présente la répartition selon les domaines disciplinaires des mentions de licence des deux établissements ultramarins évalués lors de la campagne 2009.

Etablissements	ALL	DEG	SHS	STAPS	STS	Total
Antilles-Guyane	3	5	5	3	6	22
La Réunion	4	7	6	0	10	27

Tableau 65

Évaluation

Les experts ont formé leur jugement à partir de trois critères d'évaluation : pilotage, objectifs et moyens de la réussite, qualité du diplôme insertion - poursuite d'études.

Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour la réussite ont été jugés moyennement satisfaisants ; les experts ont noté de réelles difficultés pour le pilotage de l'offre licence.

Etablissement	Pilotage	Objectifs et moyens de la réussite	Qualité du diplôme, insertion et poursuite d'études
Antilles-Guyane	C	B	C
La Réunion	C	B	B

Tableau 66

L'évaluation confirme de grosses difficultés de fonctionnement (dispersion et éloignement des sites d'enseignement) dans un contexte économique et social complexe. Il faut toutefois signaler la bonne qualité (A) de la mention histoire et de la mention géographie en Antilles-Guyane ainsi que celle des mentions lettres modernes, langues littérature et civilisations étrangères et enfin génie civil mécanique à La Réunion.

Etablissements	A+	A	B	C	Total	A+ et A dans total
Antilles-Guyane	0	2	17	3	22	9%
La Réunion	0	4	16	7	27	15%

Tableau 67

2. Caractérisation et évaluation des activités de recherche et de l'enseignement adossé à la recherche

Académie d'Antilles-Guyane

Sciences et technologies :

Caractérisation

- La recherche et les formations de master

On compte 6 unités du domaine des sciences et technologies : 2 unités dans le secteur maths-informatique, 3 unités en chimie-SPI, et une unité du secteur STU.

Cela représente 73 permanents : 27 en maths-informatique, 29 en chimie-SPI, 17 en STU. Le nombre de producteurs a été évalué à 45 personnes (62%).

5 masters existent dans le domaine : un en maths, un en physique-chimie (avec 3 spécialités), un en chimie-environnement (avec 2 spécialités), un en énergie-environnement, et un en informatique.

Evaluation

- La recherche

L'évaluation de ces unités a montré un bon ancrage régional, quelques jeunes prometteurs, mais toujours une trop grande dispersion scientifique au vu des effectifs, voire une absence de cohérence dans les regroupements de ces effectifs, et globalement une production insuffisante. On notera l'absence d'unités notées A ou A+. 5 unités sont notées B, une C (les effectifs figurent entre parenthèses).

Notation des unités (effectifs)	B	C	Total général
Université Antilles-Guyane			
Maths - STIC	2 (27)		2 (27)
STU	1 (17)		1 (17)
Chimie - SPI	2 (13)	1 (16)	1 (29)
Total	5 (57)	1 (16)	6 (73)

Tableau 68

- Les masters

Les points forts relevés par les experts sont l'ancrage régional, mais on note surtout des faiblesses dans la professionnalisation, l'ouverture internationale, quelquefois l'adossement recherche, et la cohérence (en particulier dans le secteur environnement -écologie). Enfin les dossiers ont été jugés globalement très incomplets et ont été un handicap à l'évaluation.

Notation des masters	A	B	C	Total général
Université Antilles-Guyane				
Informatique		1		1
Mathématiques		1		1
Sciences de la matière		1		1
Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement			1	1
Biologie-chimie-environnement	1			1
Total	1	3	1	5

Tableau 69

Conclusions

Avec 6 unités de recherche, 5 mentions de master et aucune école doctorale, le potentiel recherche et formation en sciences et technologies est modeste dans l'académie d'Antilles-Guyane.

L'ancrage régional est un point fort de toutes les activités. Toutefois, le principal handicap réside dans la dispersion scientifique et une absence de cohérence dans le regroupement des forces.

La production scientifique est globalement insuffisante. L'adossement à la recherche requiert un effort supplémentaire.

Sciences de la vie, de la santé et de l'environnement

Caractérisation

- La recherche et les formations de masters

Dans l'académie d'Antilles-Guyane, on compte 13 unités de recherche qui regroupent un total de 78 enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires répartis en une centaine d'équipes. Parmi ces 13 unités, 10 sont rattachées à l'Université Antilles-Guyane (UAG), et 3 sont des unités propres de l'INRA. Parmi les 10 unités de l'UAG, une est également rattachée au CNRS.

Le secteur biologie-santé est représenté par 7 unités de recherche regroupant un total de 31 enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires.

Le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement est lui représenté par 6 unités qui regroupent 47 enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires. Parmi ces unités, une est également rattachée à l'INRA et une autre à AgroParisTech, au CNRS, à l'INRA et au CIRAD.

Le potentiel de recherche dans l'académie d'Antilles-Guyane est relativement faible. Les unités de recherche sont relativement petites et la majorité d'entre elles ne sont pas rattachées à des EPST, en particulier dans le secteur biologie-santé.

L'offre de formation en master est très limitée avec 2 mentions regroupant chacune une spécialité.

Etabl./Org. support	Nombre d'unités (effectifs)		Total général
	Biologie-Santé	Ecologie-Environnement	
U. Antilles-Guyane	7 (31)	3 (34)	10 (65)
INRA		3 (13)	3 (13)
Total	7 (31)	6 (47)	13 (78)

Tableau 70

- Ecole doctorale

Tous les doctorants de l'Université des Antilles-Guyane sont regroupés au sein d'une même école pluridisciplinaire.

Evaluation

- La recherche et les formations de master

Dans le secteur biologie-santé, le niveau des unités de recherche est très hétérogène.

Les unités intitulées Epidémiologie des parasitoses tropicales et Neurologie et virologie tropicale effectuent une recherche de qualité et ont été notées A. Les unités Physiopathologie et pharmaco-génomique du traitement de la drépanocytose, et Adaptation, climat tropical, exercice et santé effectuent une recherche de niveau moyen et ont été notées B.

Trois unités posent problème. Il s'agit du groupe de recherche Registre en oncologie, de l'unité Epidémiologie clinique et médecine et de l'unité Ostéoporose, biomatériaux et ostéosynthèse.

En ce qui concerne les masters, la mention Biologie-santé est de qualité très moyenne et a été notée C.

Dans le secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement, on note également une grande hétérogénéité :

- l'unité Ecologie des forêts de Guyane et l'unité Recherches zootechniques ont été notées A ;
- l'unité Agropédoclimatique de la zone Caraïbe et l'unité Production végétale ont été notées B ;
- l'unité Qualité des fruits et légumes tropicaux a été notée C.

En ce qui concerne les masters, la mention Ecologie est de bonne qualité (notée A).

Etablissement	Notation des unités (effectifs)			Total général
	A	B	C	
U. Antilles-Guyane	3 (25)	3 (20)	4 (20)	10 (65)
INRA	1 (4)	2 (9)		3 (13)
Total	4 (29)	5 (29)	4 (20)	13 (78)

Tableau 71

- Ecole doctorale

La seule école doctorale de la région est de qualité très moyenne et a été notée C.

Conclusions

D'un point de vue quantitatif comme d'un point de vue qualitatif, l'académie Antilles-Guyane représente un potentiel relativement faible dans le domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie.

En ce qui concerne la recherche comme les formations, un des points forts de la région est le domaine de l'écologie avec en particulier une très bonne unité de recherche implantée en Guyane et une mention de master performante.

Sciences humaines et sociales

Caractérisation

- La recherche et les formations de master

Dans l'académie d'Antilles-Guyane, on compte 9 unités de recherche qui regroupent 135 personnels statutaires. Les secteurs des sciences humaines et sociales sont inégalement représentés : 3 unités en droit, 2 unités en économie - gestion et respectivement 1 unité en langues, littératures et civilisations, en sciences humaines, dans les sciences du temps et de l'espace et en sciences sociales.

L'Université des Antilles et de la Guyane propose 11 mentions de master en sciences humaines et sociales.

Sur le plan disciplinaire, 2 mentions relèvent des sciences juridiques, 1 de l'économie et de la gestion, 2 des sciences humaines, 2 des sciences du temps et de l'espace et 3 des sciences sociales.

Le secteur de la philosophie et des arts n'est pas représenté.

- Ecole doctorale

Il n'y a pas d'école doctorale spécifique aux sciences humaines et sociales. Les doctorants sont intégrés dans l'école interdisciplinaire de l'Université d'Antilles-Guyane.

Evaluation

- La recherche et les formations de master

Aucun pôle d'excellence ne se dessine encore au sein des unités de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales (aucune équipe n'est notée A+). Une unité, la seule à être notée A, se distingue dans ce contexte : il s'agit d'une UMR de droit public, le Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe.

Majoritaires, les unités qui obtiennent la note de B représentent 62,5% de l'ensemble (44,4% pour A.-G.). Le paysage scientifique paraît contrasté à l'Université des Antilles et de la Guyane où la proportion des C est très élevée (44,4%). Il est plus homogène, sans être pour autant satisfaisant, à l'université de la Réunion, où les B représentent 85,7%.

- Ecole doctorale

Dans ses activités SHS, l'école doctorale interdisciplinaire de l'Université d'Antilles-Guyane (notée B comme son homologue de la Réunion) présente les difficultés que rencontrent en général les écoles doctorales du domaine. Celles-ci sont localement aggravées pour l'Université d'Antilles-Guyane par les problèmes inhérents à la multi-localisation.

Des efforts particuliers devront porter sur la formation, le suivi et l'insertion des doctorants (dont le taux d'abandon est trop élevé). L'encadrement (ratio HDR/doctorant), la durée des thèses, la recherche des sources de financement, la définition des conditions de soutenance devront enfin faire l'objet d'améliorations.

Conclusions

À l'exception d'une unité de recherche et malgré le développement de travaux pertinents sur des thématiques liées aux spécificités historiques, géographiques et socioculturelles du territoire, la qualité scientifique est globalement médiocre : la répartition des notes entre les équipes se fait, pour l'essentiel, entre B (62,5%) et C (31,3%).

L'offre de formation en master est globalement de qualité médiocre.

Les activités en sciences humaines et sociales de la seule école doctorale, encore jeune, doivent encore se développer sur la base de projets plus structurants.

Académie de La Réunion

Sciences et technologies

Caractérisation

- La recherche et les formations de master

On compte 5 unités du domaine des sciences et technologies : 1 unité en maths-informatique, 3 unités dans le secteur chimie-SPI, et une unité du domaine STU.

Cela représente 86 permanents : 31 en maths-informatique, 41 en chimie-SPI, 14 en STU. Le nombre de producteurs a été évalué à 57 personnes (66%).

Quatre mentions de master ont été évaluées : 1 en mathématiques - informatique, 1 en physique et ingénierie, 1 en géosphère, 1 en urbanisme - génie civil.

Evaluation

- La recherche

L'UMR du secteur STU travaillant sur les cyclones présente un bilan et un projet qui ont été jugés très satisfaisants, car tirant admirablement parti de la spécificité régionale (notée A). Pour les autres unités, on déplore la dispersion des forces et des projets, et la production scientifique insuffisante. On notera l'absence d'unités notées A+. Une unité est notée A. 3 unités sont notées B, une C (les effectifs des unités figurent entre parenthèses).

Notation des unités (effectifs)	A	B	C	Total général
Université de La Réunion				
Maths - STIC		1 (31)		1 (31)
STU	1 (14)			1 (14)
Chimie - SPI		2 (30)	1 (11)	1 (41)
Total	1 (14)	3 (61)	1 (11)	5 (86)

Tableau 72

- Les masters

Globalement, on peut dire que les parcours masters de l'Université de la Réunion ont une bonne évaluation, mais dans le contexte local des problèmes de flux sont posés, de même que des problèmes d'ouverture internationale. Dans certains la professionnalisation des étudiants est insuffisante. Deux masters ont été notés A et 2 masters notés B.

Notation des unités (effectifs)	A	B	Total général
Université de La Réunion			
Informatique et mathématiques	1		1
Physique - ingénierie		1	1
Géosphère		1	1
Génie civil - urbanisme	1		1
Total	2	2	4

Tableau 73

- Ecole doctorale

L'école doctorale de l'Université de la Réunion (notée B) est en retrait (tous les critères sont à B), reflet d'une situation locale difficile en termes d'attractivité et d'insertion.

Conclusions

Avec 6 unités de recherche, 4 mentions de master et une école doctorale en retrait, le potentiel recherche et formation est quantitativement faible dans l'académie de la Réunion.

Toutefois, sur le plan qualitatif, le bilan est plus satisfaisant. En particulier, la recherche en sciences de la terre et de l'univers tire un excellent parti de la spécialité régionale qu'est l'étude des cyclones (la production scientifique demeure cependant insuffisante). De même, les formations de master sont globalement bonnes. Néanmoins, l'Université de la Réunion doit s'attaquer aux questions de son ouverture internationale et de la professionnalisation de ses étudiants.

Sciences de la vie, de la santé et de l'environnement

Caractérisation

- La recherche et les formations de master

Dans l'académie de la Réunion, on compte 4 unités de recherche dont 2 relèvent du secteur biologie-santé et 2 du secteur des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement.

Ces unités regroupent 43 enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires.

L'offre de formation en master est très limitée avec 1 mention regroupant 4 spécialités dont 1 relève de la biologie-santé et 3 des sciences agronomiques, de l'écologie et de l'environnement.

- Ecole doctorale

Tous les doctorants sont regroupés au sein d'une même école interdisciplinaire.

Evaluation

- La recherche et les formations de master

Les deux unités relevant du secteur biologie-santé sont intitulées respectivement Groupe d'étude sur l'inflammation chronique et l'obésité et Immunopathologie des maladies infectieuses. Il s'agit de deux équipes d'accueil qui hébergent un petit nombre d'enseignants-chercheurs et qui sont de qualité moyenne.

On compte également deux unités dans le secteur sciences agronomiques, écologie et environnement. Il s'agit du laboratoire d'écologie marine et de l'unité intitulée Peuplements végétaux et bio-agresseurs en milieu tropical qui est également rattachée au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement/CIRAD. Si la première unité est de qualité moyenne, la deuxième effectue une recherche de qualité. Ainsi, sur les 3 équipes de cette unité, 2 ont été notées A et 1 a été notée A+.

En ce qui concerne les formations, la seule mention de master est de qualité moyenne (notée B). C'est également le cas des spécialités Valorisation des ressources naturelles et Biochimie, biologie moléculaire, biotechnologie et biomédecine. Par contre, la spécialité Biodiversité et écosystèmes tropicaux est de très bonne qualité (notée A). Enfin, la spécialité Sciences de la vie et de la terre rencontre de sérieux problèmes et a été notée C.

- Ecole doctorale

La seule ED de la région est de qualité moyenne et a été notée B.

Conclusions

La Réunion représente un potentiel très faible dans le domaine des sciences de la vie, de la santé et de l'écologie. L'étude de la biodiversité est un des points forts de la région, aussi bien d'un point de vue de la recherche que de l'enseignement.

Caractérisation

- La recherche et les formations de master

Dans l'académie de la Réunion, on compte 7 unités de recherche qui regroupent 162 personnels statutaires.

Les différents secteurs des sciences humaines et sociales sont inégalement représentés : 1 unité en droit, 1 unité en économie - gestion, respectivement 2 unités en langues, littératures et civilisations et en sciences humaines et 1 unité dans les sciences du temps et de l'espace. Les sciences sociales ainsi que la philosophie et les arts ne sont pas représentés.

L'Université de la Réunion propose 13 mentions de master en sciences humaines et sociales.

Sur le plan disciplinaire, 5 mentions relèvent des sciences juridiques, 2 de l'économie et de la gestion, 1 des langues, littératures et civilisations, 3 des sciences humaines et respectivement 1 des sciences du temps et de l'espace et des sciences sociales.

Le secteur de la philosophie et des arts n'est pas représenté.

- Ecole doctorale

Il n'y a pas d'école doctorale spécifique aux sciences humaines et sociales. Les doctorants sont intégrés dans l'école interdisciplinaire de l'Université de la Réunion.

Evaluation

- La recherche et les formations de master

Aucun pôle d'excellence ne se dessine encore au sein des unités de recherche de l'université de la Réunion dans le domaine des sciences humaines et sociales (aucune équipe n'est notée A+). Le paysage scientifique est plus homogène qu'à l'Université des Antilles et de la Guyane, sans pour autant être satisfaisant (les notes B représentent 85,7%).

Globalement, l'offre master est très moyennement satisfaisante (5 mentions sur 13 sont notées A).

- Ecole doctorale

Pour sa partie SHS, l'école doctorale interdisciplinaire de l'Université de la Réunion (notée B comme son homologue d'Antilles-Guyane) présente, sous une forme accentuée, les difficultés que rencontrent en général les écoles doctorales du domaine. De sensibles améliorations sont à apporter dans la formation, le suivi et l'insertion des doctorants (dont le taux d'abandon est trop élevé). Un effort de structuration doit être en outre consenti pour ce qui concerne l'encadrement (ratio HDR/doctorant), la durée des thèses, la recherche des sources de financement, la définition des conditions de soutenance.

Conclusions

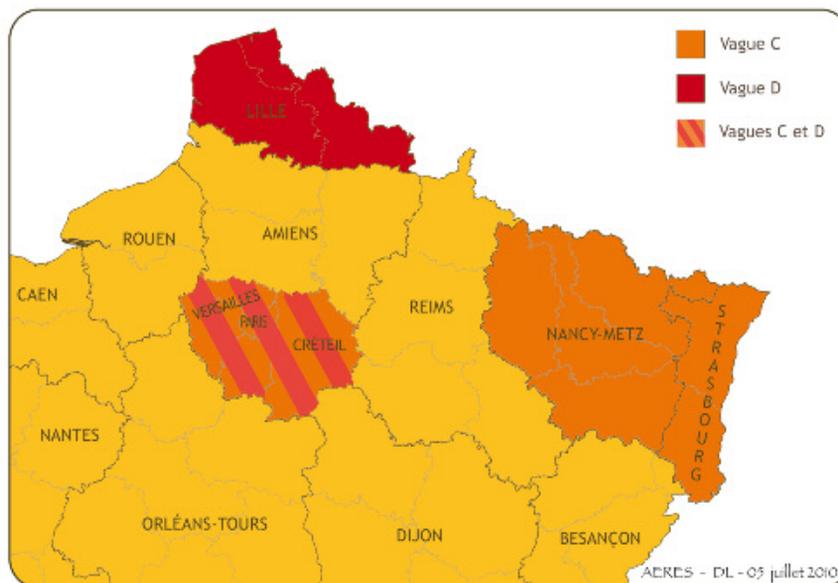
Les travaux de recherche sur des sujets liés aux spécificités historiques, géographiques et socioculturelles du département, sont pertinents ; la qualité scientifique est toutefois globalement médiocre (deux tiers des équipes sont notés B, un tiers C).

L'offre de formation en master de sciences humaines et sociales est globalement insatisfaisante, ce qui peut s'expliquer, entre autres causes, par l'insuffisance de l'adossement scientifique.

La seule école doctorale de l'Université de la Réunion doit, au bénéfice de ses activités en sciences humaines et sociales, faire montre de plus de volonté dans le développement de ses projets et travailler à leurs effets structurants sur la communauté scientifique locale.

II. Campagne d'évaluation 2009 : établissements et organismes

Vagues C et D de l'enseignement supérieur et de la recherche (Référencement par académie)



LILLE

Vague D :

Université de Valenciennes
Université Lille 1
Université Lille 2
Université Lille 3
Université d'Artois
Université du Littoral
École Nationale Supérieure de Chimie de Lille
École Centrale de Lille
École Supérieure de Commerce de Lille
École des Mines de Douai
Institut d'Études Politiques de Lille
IFREMER

STRASBOURG

Vague C :

Université de Haute Alsace - Mulhouse
Université Louis Pasteur - Strasbourg 1
Université Marc Bloch - Strasbourg 2
Université Robert Schuman - Strasbourg 3
INSA de Strasbourg
Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

GUADELOUPE, GUYANE ET MARTINIQUE

Vague D

Université des Antilles et de la Guyane

LA RÉUNION

Vague D

Université de La Réunion

PARIS

Vague C :

Université Paris II
Université Paris III
Université Paris VI
Université Paris VII
Université Paris-Dauphine
ENS Chimie de Paris
Institut de Physique du Globe de Paris
Institut d'études politiques de Paris
Collège de France

Vague D :

Université Paris I
Université Paris IV - CELSA
Université Paris V
INALCO
École nationale des chartes
Cité internationale universitaire
IAE de Paris
EHESS
ENS de Paris
ENSAM Paris et Province
EPHE
Observatoire de Paris
ESTP
INHA
AgroParisTech

NANCY-METZ

Vague C :

Université de Metz
Université Nancy 2
Université Henri Poincaré - Nancy 1
École nationale d'ingénieurs de Metz
Institut national polytechnique de Lorraine

CRÉTEIL

Vague C :

Université Paris VIII
Université Paris XII
Université Paris XIII
ISMCM Saint-Ouen
Institut supérieur de mécanique de Paris

Vague D :

Université Marne-la-Vallée
ENS Cachan
ENST Louis Lumière

VERSAILLES

Vague C :

Université Paris X

Vague D :

Université Paris XI (Paris Sud)
Université de Cergy-Pontoise
Université d'Evry-Val d'Essonne
Université de Versailles - Saint Quentin
ENSEA de Cergy
École centrale de Paris
École nationale supérieure d'informatique d'entreprise d'Evry
SupElec
IOTA

Figure 4

A • Les établissements

La campagne 2007 (vague B de contractualisation) n'a concerné que les universités ; le champ de l'évaluation s'est élargi dès la campagne 2008 (vague C) aux écoles ingénieurs et aux grands établissements. Il a intégré, avec la campagne 2009 (vague D), des établissements relevant de la tutelle des ministères en charge de la culture, de l'agriculture et de l'industrie.

Outre à quatre EPST, le CEA, l'IFREMER, l'INED et l'INRA, la synthèse 2009 se rapporte aux évaluations des universités et des écoles d'ingénieurs des vagues C et D de contractualisation correspondant aux académies de Strasbourg et Nancy-Metz (vague C), Lille (vague D), Paris, Créteil et Versailles (vagues C et D). Ce corpus se compose de 31 universités et de 29 écoles.

Le présent rapport de synthèse s'attache, pour chacune des principales thématiques de l'évaluation, à faire le point des forces et des faiblesses, des risques encourus et des opportunités à saisir.

1. Les universités

L'analyse s'appuie sur l'observation des points forts et des points faibles déterminés pour chaque établissement par le comité d'experts en charge de son évaluation. Ces appréciations ont été formulées collectivement lors des réunions de restitution organisées à l'AERES après chaque visite alors que les experts ont produit leurs contributions et que le président du comité a élaboré le prérapport qui en résulte. Il s'agit d'une approche qualitative, et non quantitative, au terme de laquelle points forts et points faibles doivent être considérés comme des éléments sur lesquels, selon les experts, l'établissement peut s'appuyer pour assurer son développement.

L'examen des données recueillies ne permet pas de différencier les établissements d'Ile-de-France de ceux du Nord - Pas-de-Calais à deux exceptions près : la formation continue et l'insertion professionnelle qui font l'objet d'une attention plus marquée de la part des établissements du Nord - Pas-de-Calais.

En revanche, en référence à la typologie des établissements, on peut identifier deux groupes d'universités dont les caractéristiques sont clairement différentes : celles créées avant 1960 et correspondant aux sites universitaires historiques, d'une part, et celles de création plus récente, d'autre part.

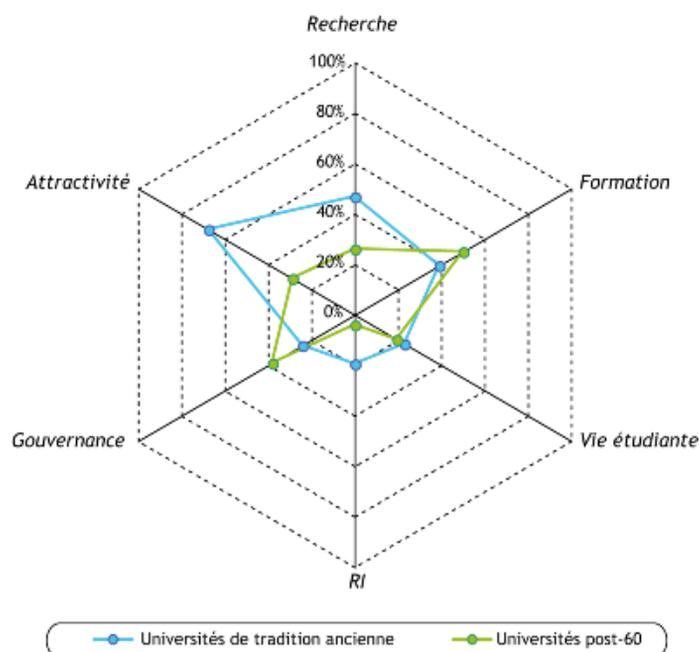


Figure 5

La recherche

Du fait d'une notoriété acquise de longue date, recherche et attractivité sont, relativement, les deux points forts des universités les plus anciennes. La recherche et la lisibilité des spécificités sont, en effet, considérées comme des points forts pour 80% d'entre elles. Cette situation est particulièrement marquée à Paris où ces établissements bénéficient non seulement de leur renommée mais aussi de la proximité de structures de notable réputation généralistes (Collège de France, ENS Paris ...) ou spécialisées (EHESS, EPHE, INHA ...).

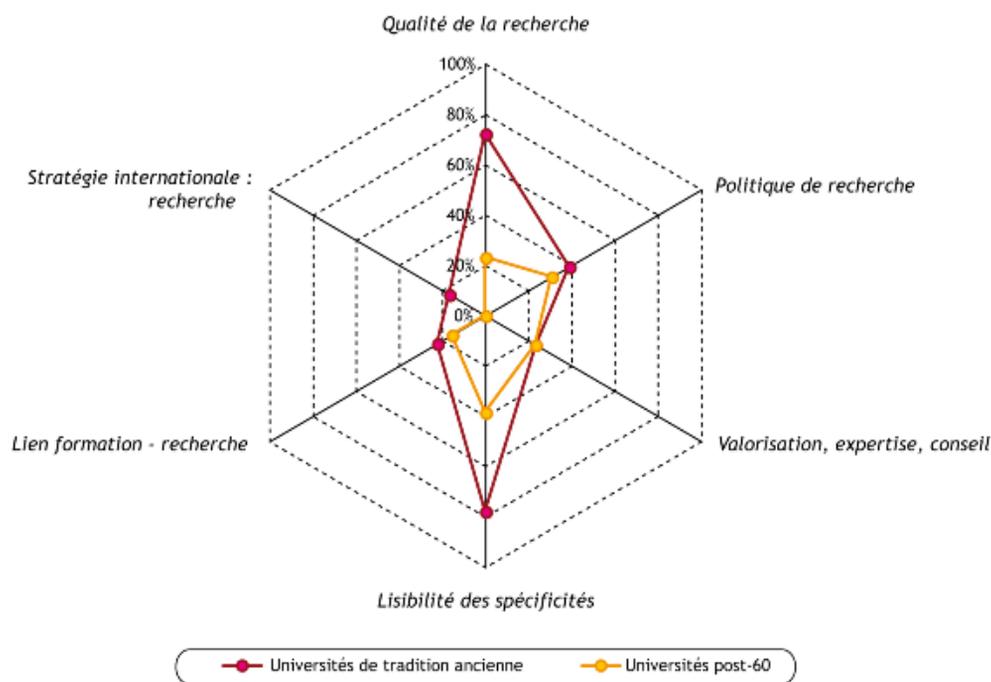


Figure 6

Il convient néanmoins de faire la différence entre la qualité reconnue de la recherche et l'appréciation de son pilotage. Si la loi LRU est d'application trop récente pour qu'on ait pu en 2009 en mesurer les effets sur le pilotage de la recherche, on peut toutefois d'ores et déjà remarquer que, pour la moyenne des établissements historiques, la politique de recherche n'est pas un point fort spécifique. On peut relier ce constat à la forte présence des EPST, ce qui diversifie les tutelles recherche, et à la présence de grosses entités de recherche dont le pluri-financement (et donc la pluri-gouvernance) dilue les centres de décision.

Les établissements ont pris conscience de la nécessité de structurer la recherche, tant comme vecteur de lisibilité scientifique que comme outil d'efficacité politique et d'affectation de moyens. Cette structuration prend des formes diverses : elle est soit labellisée au niveau national (exemple des IFR ou des FR), soit interne (instituts, pôles, maisons de la recherche, plateformes, ...). Cette organisation est généralement disciplinaire ou thématique, exceptionnellement géographique (avec alors le danger de focaliser davantage sur l'aspect gestion de la recherche que sur l'aspect complémentarités et synergies scientifiques).

La situation des universités les plus récentes montre que la structuration de la recherche est un processus lent dans des établissements pluridisciplinaires qui ont eu à répondre prioritairement à la massification de l'accès à l'enseignement supérieur. A ceci s'ajoute la moindre implication des EPST et EPIC dans leurs activités de recherche. Il était difficile à ces établissements, tous pluridisciplinaires, d'exprimer des priorités en matière de recherche alors que les besoins de la formation imposaient des recrutements très diversifiés.

Le partenariat avec les EPST et EPIC est fort sur chaque site universitaire où ceux-ci sont présents avec des moyens importants (chercheurs, nombre et financement des unités mixtes). C'est le cas dans la plupart des grandes capitales régionales. Toutefois, il faut noter, dans le domaine SHS, généralement une population faible de chercheurs du CNRS, ce qui pose la question du rôle qu'il entend y jouer.

L'évolution des MSH vers une typologie du type unité de service et de recherche est une orientation positive, qui met en lumière la double fonction de ces maisons, à la fois plateforme de services et outil de structuration d'une recherche d'excellence.

La formation

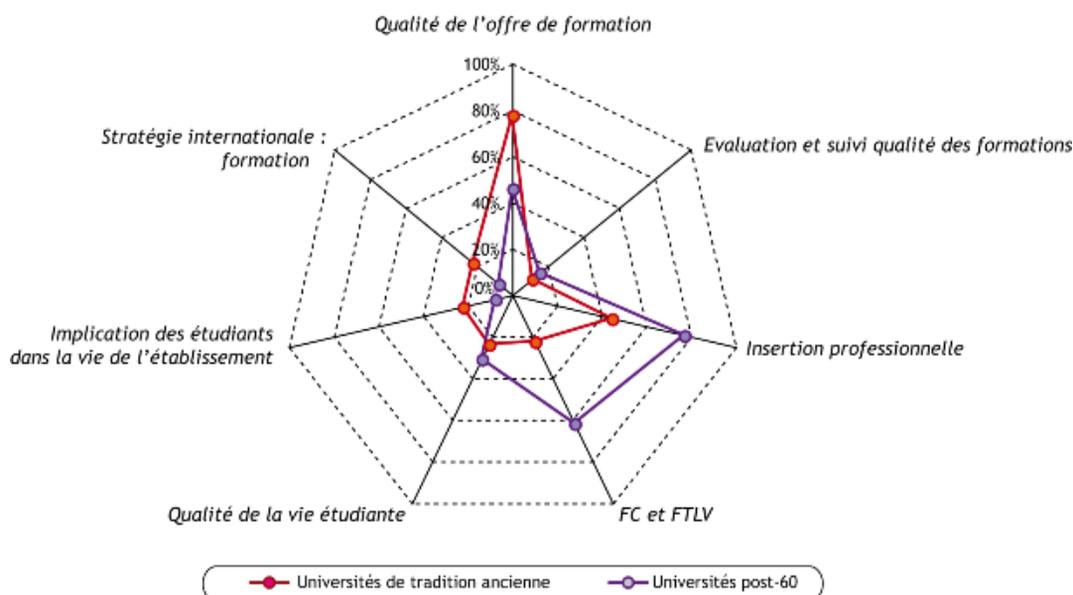


Figure 7

La qualité de l'offre de formation est un point fort de 80% des établissements d'implantation ancienne, sans que ceci soit corrélé à une réelle préoccupation d'insertion professionnelle. Ceci est sans doute lié au caractère académique de leur formation. A l'inverse, dans les universités de création plus récente, les formations et l'insertion professionnelles et la formation continue apparaissent plus souvent comme une priorité en raison de leur ancrage territorial, de la mission qui leur a été assignée en matière d'aménagement du territoire et du souci de répondre efficacement à une demande de proximité.

A supposer que les missions respectives des différents services dédiés à l'insertion professionnelle soient clarifiées, une difficulté demeure de faire coopérer les SCUIO (accueil, orientation, aide à la réussite), les BAIP ou PAE (aide à l'insertion) et les observatoires (suivi des cohortes, enquêtes d'insertion) dans le cadre d'une politique d'établissement destinée à informer les étudiants, les responsables de formation et les recruteurs potentiels des diplômés. Il faut souligner par exemple que seul un quart des établissements utilise les informations disponibles sur l'insertion professionnelle de leurs diplômés dans l'opération orientation active.

Des pratiques d'évaluation des enseignements et/ou des formations existent dans la moitié des établissements, celles-ci sont toutefois souvent laissées à l'initiative des composantes (en général des IUT et des écoles internes d'ingénieurs) ou ne parviennent pas à obtenir une participation suffisante des étudiants pour les UFR de droit commun. On note néanmoins l'émergence d'une volonté de généraliser les pratiques expérimentées ici-ou-là avec succès et d'inscrire les procédures dans le cadre d'une démarche qualité pilotée par l'établissement.

L'offre de formation continue est inégale en termes de chiffres d'affaires générés. Très généralement, elle ne constitue pas pour les établissements un axe stratégique. Elle est néanmoins présentée comme un point fort pour près de 45% des universités évaluées. A une exception près, où ce secteur d'activité est rudimentaire, toutes les universités disposent d'un service commun qui organise la formation continue non diplômante. Deux établissements évalués se limitent à ce type d'activités, les autres proposent des formations continues diplômantes. Celles-ci sont assurées par les composantes pour la moitié d'entre eux ; pour l'autre, elle est assurée par un service commun ou réparties entre ce service et les composantes. Ces formations sont parallèlement proposées en apprentissage par sept établissements, avec néanmoins une grande disparité des flux.

Sur les autres items, globalement, l'analyse des appréciations portées sur la gouvernance, les relations internationales, la vie étudiante et la formation ne permet pas de repérer d'écarts significatifs entre les deux types d'universités. Il faut cependant noter que les relations internationales et la vie étudiante ne sont, dans l'un et l'autre cas, généralement pas identifiées comme des points forts. Cela est corroboré par le constat de marges de progrès importantes sur trois items : l'international, le lien formation - recherche et la valorisation de la recherche.

Les relations internationales

En général, la mobilité étudiante entrante est très faible. Cela est lié pour partie au manque d'attractivité de certains établissements évalués, en particulier au manque de cours en anglais, à la faible mobilisation des accords de partenariat et aux défaillances fortes dans l'accueil administratif des étudiants étrangers. La faible attractivité résulte également du nombre limité de doubles diplômes pour les universités qui n'échangent souvent que des crédits ECTS. Une exception notable est l'attractivité de la ville (Paris, Strasbourg ...) qui accroît celle des établissements.

La maîtrise des relations internationales est généralement un point faible ou très faible des universités, ce qui nuit incontestablement à la valorisation de résultats souvent acquis en ordre dispersé.

L'organisation des RI, en termes de gouvernance, est très disparate selon les établissements. Il n'y a aucune information sur les coûts globaux de ces actions, plus généralement sur leurs budgets présents ou futurs. Au niveau du pilotage des RI, il n'y a pas d'harmonisation des structures, seuls de très rares regroupements interuniversitaires ou au sein des PRES. On constate tantôt une centralisation au niveau de la présidence, tantôt une dispersion au sein des UFR. Souvent, il n'y a pas de relations entre les RI recherche et les RI formation alors que des interactions des deux services pourraient être intéressantes et apporteraient de la cohérence.

L'internationalisation reste à construire dans la majorité des universités. Le rayonnement international repose en partie sur la participation plus ou moins significative des établissements aux programmes européens (PCRD, ERC, InterReg, ...), participation souvent reliée à une sensibilisation des enseignants-chercheurs et chercheurs, à la présence d'une cellule Europe au sein de l'établissement et à l'influence notable des organismes, mieux organisés.

Il reste qu'alors que se développe l'espace européen de recherche et d'enseignement supérieur, l'investissement des établissements dans les relations internationales reste très limité et qu'au moment où les ESG s'imposent à tous, la démarche qualité pédagogique et le suivi des formations restent embryonnaires.

La vie étudiante

La qualité de la vie étudiante et l'implication des intéressés dans la vie de l'établissement apparaissent comme des points faibles. Les étudiants sont très rarement associés en amont aux décisions les concernant et ont peu l'occasion d'être une force de proposition, sauf peut-être lors des contacts directs président de l'université - VPE, lorsqu'ils sont réguliers. Le VPE n'est pas toujours membre de l'équipe de direction et quand il l'est, son rôle est parfois plutôt celui d'un spectateur que d'un acteur : au mieux a-t-il un rôle bien défini dans la commission FSDIE, la coordination des élus et/ou celle des associations. Des commissions autres que le FSDIE sont très rarement constituées et les étudiants élus en sont encore plus rarement membres.

Le sentiment d'appartenance est peu développé chez les étudiants qui privilégient toujours l'UFR (la "faculté") par rapport à leur établissement. Par ailleurs, c'est la ville plutôt que l'université qui demeure leur lieu d'activité d'élection.

Cette appréhension insuffisante de l'entité établissement est confirmée par l'observation de sa gouvernance.

La gouvernance

La gouvernance des universités les plus récentes est, sur l'ensemble des items, jugée plus positivement même si cela se traduit rarement par l'identification d'un point fort.

Le caractère encore facultaire des universités anciennes impacte de façon sensible les modalités de gestion du patrimoine, du budget et des ressources humaines.

Alors que les universités récentes ont su développer des processus budgétaires plus structurés et plus performants à l'échelle de l'établissement, les plus anciennes conduisent trop souvent une simple politique d'assemblage des budgets de composantes.

Dans les universités récentes, l'insuffisance des recrutements rend difficile la mise en place d'une réelle politique d'emplois, de redéploiements. Elles ont en revanche pu s'engager davantage dans l'optimisation de la gestion de leur patrimoine.

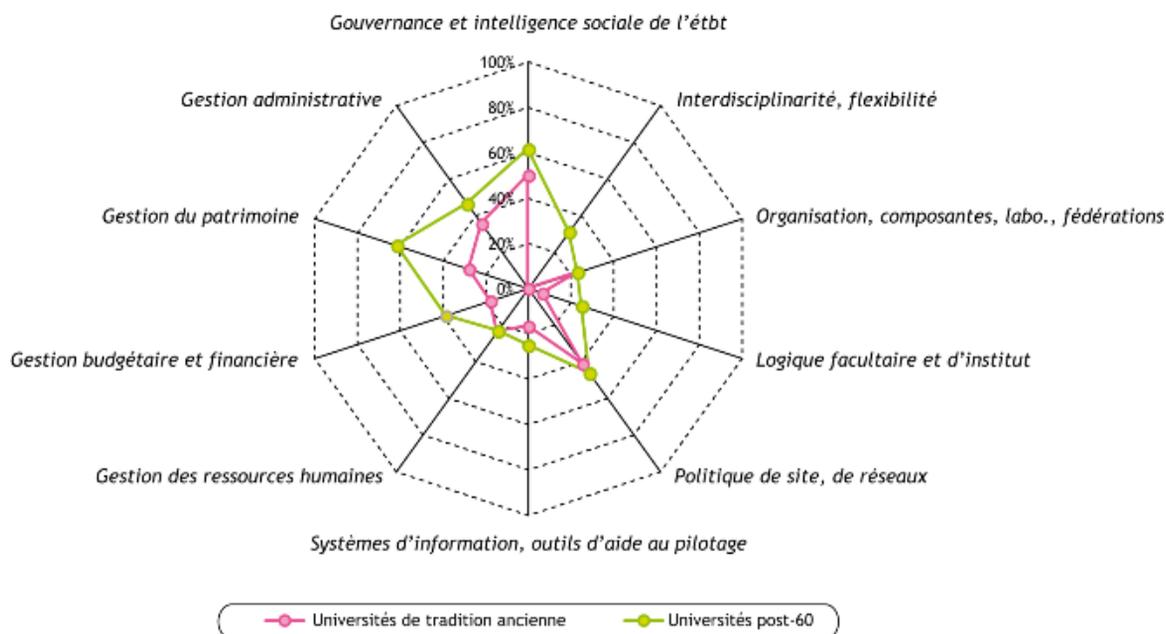


Figure 8

Enfin, les systèmes d'information sont un point fort pour 10 à 15% des universités de la vague D et constituent par certains aspects un point faible pour une grande partie des autres. En particulier l'absence ou la faiblesse des pratiques d'évaluation ou d'indicateurs disponibles sont relevées dans plus de la moitié des rapports d'évaluation des universités de la vague D. Néanmoins le projet de construire un système d'information global est affirmé par la quasi-totalité des établissements. De nombreuses initiatives ont été prises. Presque partout des comités de pilotage des systèmes d'information ont été constitués, des VP ou chargés de mission ont été désignés l'élaboration de schémas directeurs des SI ont été initialisés voire dans certains cas finalisés. Des cellules d'évaluation et pilotage ont été créées et dans un nombre restreint de cas, des tableaux de bord et des indicateurs ont été construits.

Cependant, la situation dans ce domaine, si elle apparaît très diverse et relativement riche, reste confuse et les résultats ne sont pas à la hauteur des investissements. Les instances qui interviennent, politiques ou techniques, ne sont pas toujours coordonnées, les données sont loin d'être fiables.

2. Une comparaison écoles-universités

D'une façon générale, les écoles sont évaluées plus positivement que les universités en matière de formation et de vie étudiante.

Les experts n'ont toutefois pas identifié l'attractivité comme un point dominant des écoles. Le sentiment général est que le choix d'une école par les étudiants est le résultat de l'orientation en classe préparatoire et des classements aux concours.

La recherche

La qualité de la recherche est considérée comme un point fort pour près de 60% des établissements, universités comme écoles.

En matière de politique de recherche et de lisibilité des spécificités la balance penche en faveur des universités. Leur taille, leur spécialisation et la fréquente mixité des équipes avec celles des universités voisines sont probablement à l'origine de la faible liberté de manœuvre des écoles. La lisibilité des spécificités est sans doute le témoignage d'un regard en trompe l'œil lié à la relative homogénéité des domaines de recherche des écoles.

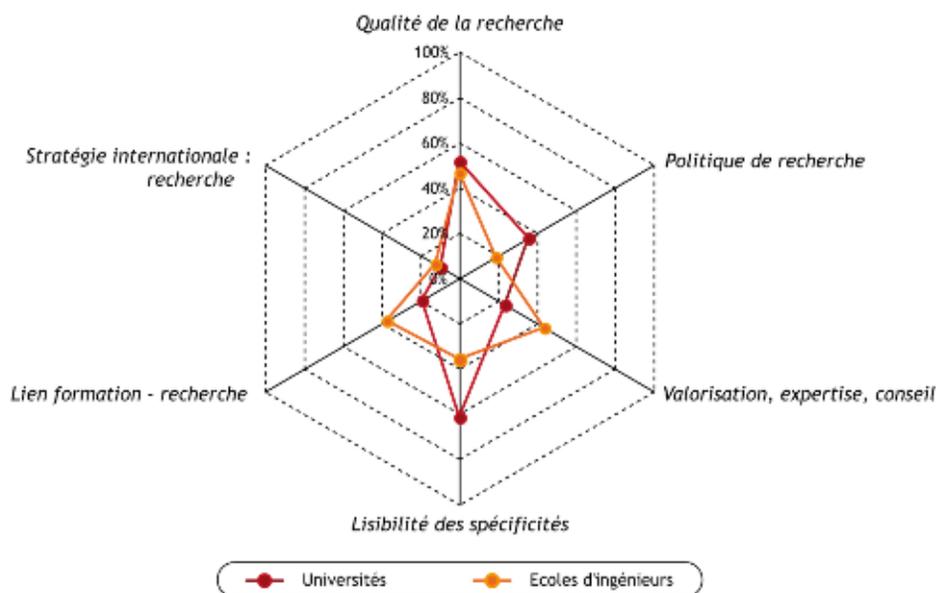


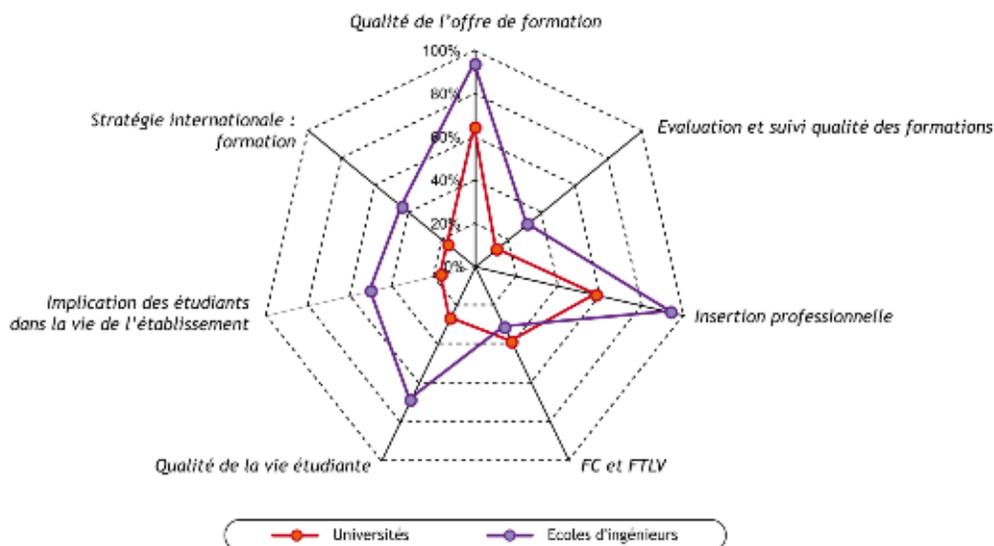
Figure 9

Les activités liées à la recherche

La relation formation - recherche et les activités de valorisation, d'expertise et de conseil sont des points forts souvent rencontrés dans les écoles mais pour une proportion d'établissements notoirement insuffisante. Ce ne sont pas encore aujourd'hui des préoccupations fortes des responsables d'établissement.

Aussi bien dans les écoles que dans les universités, la stratégie internationale en termes de recherche reste le fait des laboratoires et des individualités. Rares sont les établissements pour lesquels la politique internationale est un moyen privilégié de renforcement de la recherche.

La formation et la vie étudiante



Les écoles dominent nettement les universités dans les secteurs formation et vie étudiante. Les raisons en sont nombreuses et diversifiées. Il faut souligner le rôle important du BDE et des associations d'anciens élèves des écoles. Ils sont très efficaces et les réels effecteurs de l'insertion professionnelle, de la vie étudiante et de l'implication des élèves dans la vie de l'établissement.

Certes la situation est légèrement meilleure dans les écoles ; évaluation et suivi de la qualité des formations doivent toutefois devenir un élément essentiel de la conduite de l'offre de formation.

La gouvernance

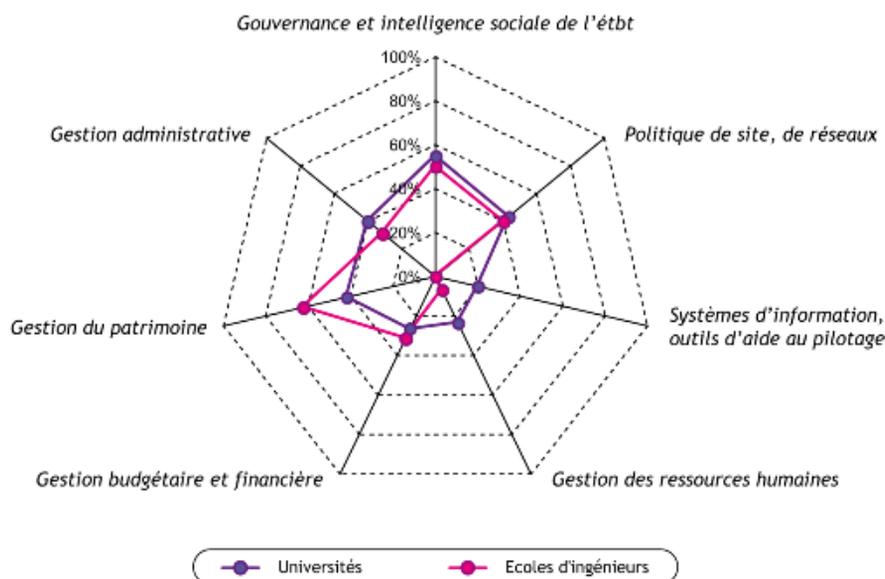


Figure 11

Universités et écoles diffèrent peu. La situation des écoles n'est notablement différente qu'en ce qui concerne la flexibilité et l'interdisciplinarité ainsi qu'en termes d'organisation. Le manque d'efficacité de la gouvernance des écoles est probablement le résultat de leur petite taille et d'un déficit de mobilisation de la gestion qu'illustre, par exemple, la faiblesse des systèmes d'information.

3. Conclusions

La qualité de la recherche est le point fort des universités de tradition ancienne. Toutefois, on note encore leur faiblesse en matière de valorisation et de stratégie internationale.

Les universités créées après 1960 s'impliquent plus dans la formation continue et l'insertion professionnelle.

Quant aux écoles, la qualité des formations, le suivi des étudiants et l'implication de ceux-ci dans la vie de l'établissement restent leurs principaux points forts.

L'organisation des sites universitaires est en pleine réflexion. Cette réorganisation a pour origine la mixité des activités de formation (master, doctorat) et des unités de recherche entre différents établissements d'un même site.

La complémentarité des écoles et des universités doit faciliter leur rapprochement : apport de la recherche pour les universités, soutien à la formation et à la professionnalisation pour les écoles.

B • Les organismes de recherche (EPST – EPIC)

Quatre organismes de recherche ont été évalués au cours de l'année 2009 : le CEA, l'IFREMER, l'INED et l'INRA. L'analyse des rapports qui leur ont été consacrés permet de dégager quelques caractéristiques.

On soulignera d'emblée que les experts étrangers ont été unanimes à leur accorder une très forte visibilité et reconnaissance internationales et à considérer que cette indiscutable renommée doit leur permettre d'exercer un leadership en Europe voire au niveau international.

Cependant, la notoriété dont ils bénéficient se traduit imparfaitement en termes de recrutements scientifiques internationaux et les organismes gagneraient à se donner les moyens de développer leur attractivité auprès des meilleurs chercheurs étrangers.

Ce sont probablement les meilleurs intermédiaires entre la recherche et les milieux socio-économiques qui reconnaissent leur apport et savent l'utiliser. Ils sont un indispensable vecteur de valorisation qui doit être développé. Les contacts s'établissent essentiellement au niveau de la recherche voire de la recherche amont, ce qui les conduit à privilégier les collaborations avec les grandes entreprises dotées de structures de recherche au détriment des petites et moyennes entreprises.

Leur capacité de conduite de projet et de gestion de grands équipements amènent les organismes à jouer un rôle essentiel dans les pôles de compétitivité et les réseaux thématiques de recherche avancée.

Ils sont des acteurs de premier plan de la structuration de la recherche et jouent tous un rôle pivot dans leur domaine. Toutefois, les voies qu'ils empruntent sont différentes.

Les collaborations de ces organismes avec les universités, établissements généralistes, ne peuvent que bénéficier aux équilibres recherche fondamentale - recherche finalisée ainsi qu'à la formation et, partant, à l'insertion des étudiants.

Le CEA, à partir de sa mission initiale, le nucléaire, a élargi au cours du temps son champ d'intervention. A partir d'une mission clairement affichée, il a, en effet, progressivement étendu son domaine d'activités en s'appuyant sur ses compétences, de sa propre initiative ou sur celle de l'Etat. Son efficacité, et sa capacité à mobiliser les moyens de façon optimale et à recruter les personnels ad hoc lui ont permis de s'impliquer avec succès dans des domaines comme la biologie ou les nanotechnologies. Cette adaptabilité doit lui permettre de rendre synergiques les collaborations qu'il pourrait mettre en œuvre avec des institutions axées sur la recherche fondamentale (CNRS ...).

De son côté, l'INRA s'appuie de façon significative sur des collaborations avec les structures de son domaine (consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement ...) mais aussi sur les structures universitaires généralistes auxquelles il propose des objectifs en relation étroite avec ses thématiques de recherche.

En ce qui concerne l'INED, il n'existe pas de relations institutionnelles formalisées avec les universités. En revanche, les relations interpersonnelles sont nombreuses comme en témoigne l'importante production scientifique.

Enfin, l'IFREMER se positionne sur un vaste domaine très généraliste en couvrant tous les aspects de l'océanologie. Il développe essentiellement avec les autres établissements des collaborations de type projets - programmes et met à la disposition de la communauté scientifique un grand équipement unique : la flotte GENAVIR qui apparaît comme un véritable atout, notamment aux yeux des experts étrangers.

III. Processus et méthodes de l'AERES

L'engagement qualité de l'AERES

L'AERES a mis en place une démarche qualité recouvrant l'ensemble de ses activités. Elle a choisi une approche processus qui est la traduction opérationnelle des références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (*Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area /ESG*). Cette démarche se décline au sein de l'agence dans son système de management de la qualité, dans son métier d'évaluation et dans ses relations avec les parties prenantes.

L'année 2009 a été consacrée à plusieurs actions telles que la poursuite de l'approche processus, les relations avec les parties prenantes, la formation des personnes, la révision du référentiel qualité de l'agence et l'amorce de l'évaluation intégrée. Dans la perspective de l'évaluation externe de l'AERES, qui s'est déroulée du 12 au 14 avril 2010, une action importante a été la réalisation de l'autoévaluation de l'agence, laquelle a requis la définition d'une méthodologie et la création d'outils spécifiques.

A • Démarche qualité de l'AERES

Les objectifs qualité de l'AERES et leur corollaire, l'amélioration continue des pratiques et méthodes, recouvrent toutes les activités de management, de fonctionnement, d'évaluation à l'intérieur de l'agence, mais conduisent aussi à l'extérieur de l'agence à des actions en direction des parties prenantes :

- A l'intérieur de l'AERES : poursuite de la description de ses processus (63 processus décrits sur les 70 que l'AERES a choisi de décliner), élaboration de procédures internes pour accroître l'efficacité de travail et développement du traitement des conflits, plaintes et réclamations en vue de mieux comprendre et résoudre les dysfonctionnements éventuels et d'accroître la satisfaction des évalués.
- A l'extérieur de l'AERES : poursuite de son action d'accompagnement des établissements lors des visites sur site quelques mois avant le début de la campagne d'évaluation (état de développement de leur démarche qualité, de leur insertion dans le processus de Bologne et d'échanges entre établissements au sein des PRES).

B • Relations avec les parties prenantes

Ces relations ont été intensifiées et développées afin de prendre en compte leur avis préalablement à la publication des documents de référence de l'agence.

La concertation a permis l'enrichissement des échanges avec les universités et les organismes de recherche (amélioration du "dossier unique" d'évaluation des unités de recherche), avec la commission des titres d'ingénieur et les organismes impliqués dans la recherche finalisée (référentiel ingénierie), ainsi qu'avec les directions générales des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi de la culture, et avec la conférence des vice-présidents des conseils des études et de la vie étudiante (CEVU) pour les formations et les représentants d'organisations étudiantes pour la vie sur les campus.

Moment important de ces relations entre l'AERES et ses interlocuteurs, des réunions d'information et de lancement des campagnes d'évaluation ont été organisées sur site avant le dépôt des dossiers par les établissements. Ces réunions permettent à l'AERES de présenter les divers aspects méthodologiques de la campagne à venir et d'en débattre avec l'ensemble des porteurs de projet (équipes de direction, directeurs d'unités de recherche, responsables de formations et diplômés...).

C • Retours d'expérience

L'AERES a développé l'analyse des retours d'expérience des personnels de l'agence et des experts en vue d'apporter les actions correctives nécessaires.

Cela s'est traduit par l'organisation de plusieurs réunions avec les présidents d'établissements et les présidents de comités d'experts de la campagne précédente pour la section des établissements. Pour les sections des unités et des formations et diplômés, les retours d'expérience avec les évalués, leurs tutelles et les délégués scientifiques ne sont pas encore aussi formellement organisés.

D • Formations internes

La formation des personnels de l'AERES et des experts comprend la mise à disposition de documents et surtout l'organisation de formations présentielle :

- journées de formation pour les délégués scientifiques (méthodologie d'évaluation des trois sections, aspects déontologiques, internationaux et logistiques...);
- journées de formation des experts de la section des établissements.

La formation des experts de la section des unités et de la section des formations et diplômes est assurée à distance par les délégués scientifiques à la fois à travers l'envoi de documents (précisant leur rôle, la méthodologie à respecter, la recherche de preuves...) et sur place, avant le début de la visite du comité.

E • Evaluation intégrée

La loi donne mission à l'AERES d'évaluer séparément les unités de recherche, les formations et diplômes ainsi que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle n'institue pas d'interactions entre les divers types d'évaluation.

L'AERES considère cependant que, pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, particulièrement les universités, les trois types d'évaluation ne peuvent se dérouler indépendamment les uns des autres :

- l'évaluation des formations d'enseignement supérieur et, tout spécialement du doctorat, nécessite la connaissance de la qualité de leur adossement à la recherche ;
- l'évaluation des établissements est menée de façon plus pertinente si elle prend en compte les résultats de l'évaluation de l'offre de formation et des unités de recherche ;
- les réunions de retours d'expérience et de préparation de la nouvelle campagne sont plus efficaces si les trois sections se concertent.

La politique de l'AERES a été, depuis novembre 2007, de favoriser les interactions entre les sections afin de tirer le meilleur parti de ses missions. La fertilisation croisée de ses activités a conduit l'agence à définir le concept d'évaluation intégrée, laquelle est mise en œuvre à partir de la campagne d'évaluation correspondant à la vague A, mais qui a commencé en 2009 pour la vague D à titre expérimental afin de mieux définir les conditions de sa réalisation.

L'évaluation intégrée repose sur la maîtrise d'une procédure complexe d'un point de vue tant logistique que scientifique, ce qui impose aux sections des unités et des formations et diplômes, d'une part, de mener leurs évaluations très en amont de celles de la section des établissements et, d'autre part, la réalisation d'opérations spécifiques, comme la livraison en temps utile d'analyses et de rapports correspondant aux attentes de la section des établissements.

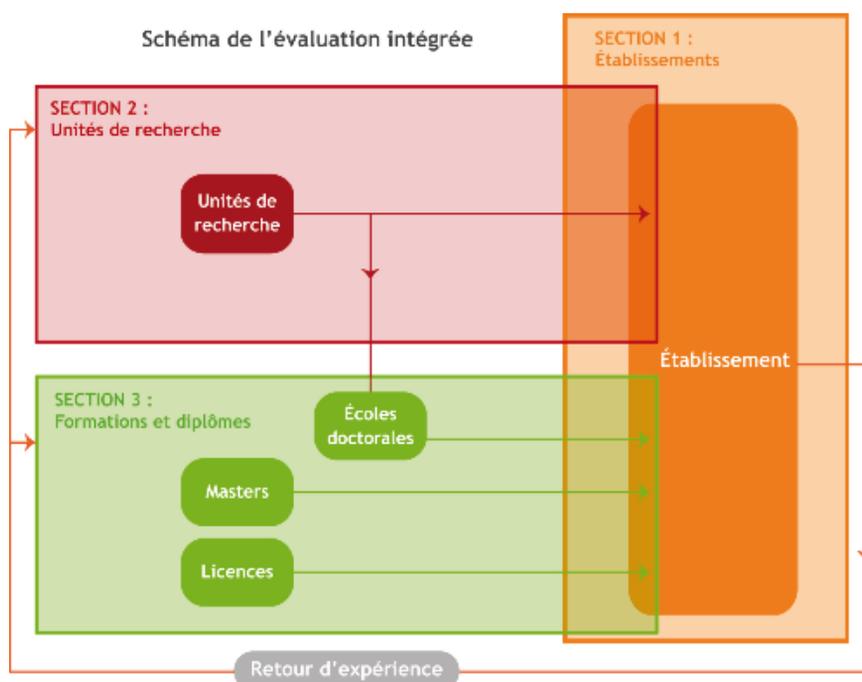


Figure 12

F ● Evolution de la méthodologie des évaluations²

Les sections de l'AERES ont procédé à une analyse critique de leurs documents méthodologiques qu'elles ont modifiés en tenant compte des remarques des parties prenantes afin d'améliorer leur adéquation avec les missions et les principes de l'agence et avec les ESG :

- dans le guide de l'expert de la section des établissements, des éléments de mise en œuvre de la démarche qualité et de la démarche pédagogique ont été introduits ;
- parmi les améliorations apportées au dossier unique de la section des unités, on retiendra la procédure d'évaluation des structures fédératives de recherche, l'introduction de la notion de "produisant", élargissant celle de "publiant" puisqu'elle tient compte maintenant de tout type de production scientifique, et l'explicitation de la procédure de notation ;
- pour la section des formations et diplômes, les innovations comprenaient l'organisation de réunions de restitution par établissement pour licences et masters, ainsi que l'organisation par site des visites des comités d'experts pour les écoles doctorales (le plus souvent par l'intermédiaire des PRES).

G ● Autoévaluation de l'AERES

Dans la perspective de l'évaluation externe de l'AERES par un comité international d'experts, l'autoévaluation a permis de recueillir des données factuelles et vérifiables permettant d'apprécier le niveau de conformité des pratiques de l'agence avec les critères définis dans les ESG.

Les étapes conduisant au rapport d'autoévaluation ont été définies et mises en œuvre en 2009 :

- amélioration du référentiel qualité de l'AERES : la version 1.1 a été finalisée à l'issue de la procédure d'amélioration continue annuelle en décembre 2009 ;
- constitution du comité de pilotage de l'autoévaluation en mai 2009, qui a défini les objectifs et la méthodologie, assuré le suivi, proposé les actions d'amélioration et de remédiation et coordonné la rédaction du rapport ;
- organisation d'échanges avec l'ensemble du personnel de l'AERES sur le rapport d'autoévaluation.

H ● Plan d'amélioration

L'autoévaluation a conduit à mettre en place des actions de correction des dysfonctionnements constatés et à élaborer un plan d'amélioration pour 2010.

Ce plan intègre deux contraintes auxquelles l'AERES doit faire face :

- d'une part, confrontée à des charges d'évaluation croissantes, l'AERES doit veiller en permanence à l'adéquation entre les moyens dont elle dispose et les charges qu'elle est amenée à assumer annuellement ;
- d'autre part, la participation d'un nombre important de nouveaux experts chaque année impose à l'AERES de s'assurer à la fois de leur qualité et de leur formation.

Après trois campagnes d'évaluation, l'AERES a décidé de :

- généraliser l'analyse de la satisfaction des experts en l'étendant aux experts des sections des unités et des formations et diplômes ;
- préparer la mise en œuvre du processus "audit interne de l'AERES" en vue d'une application en 2011".
- définir et mettre en œuvre le processus "réalisation d'études, veille et recherche en évaluation".

¹ L'AERES s'appuie sur les compétences de son conseil qui, aux termes de la loi, "assure la cohérence des procédures d'évaluation de l'agence et veille à la prise en compte de la diversité des statuts et des missions des structures et des formations évaluées. Il est garant de la qualité des évaluations de l'AERES".

IV. Plan stratégique 2010–2014

Le plan stratégique 2010-2014 est né des conclusions des "Premières Assises de l'AERES" qui se sont tenues le 20 janvier 2009 et qui avaient pour objectifs :

- de faire un point d'étape sur l'utilisation des évaluations de l'AERES par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre des négociations du contrat quadriennal pour les universités ;
- d'étudier comment les évaluations représentent une aide à la réflexion stratégique des universités et des organismes de recherche.

Trois grands axes stratégiques

Sur la base des conclusions de ces assises, l'AERES a élaboré, au cours de plusieurs réunions du comité de direction, du conseil de l'AERES et des personnes travaillant à l'agence (personnels administratifs et délégués scientifiques), un plan stratégique pour les années 2010 à 2014 dans le respect de ses principes fondateurs - indépendance, transparence, impartialité - et de ses valeurs essentielles à la qualité de l'évaluation - respect des personnes et des institutions, efficacité, professionnalisme.

Construite en tenant compte des besoins et des demandes des parties prenantes du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, la stratégie de l'AERES s'articule autour de trois axes :

- Garantir la qualité des évaluations et en repenser les finalités et les méthodes : en affinant la méthode de l'évaluation intégrée, en poursuivant sa réflexion sur les finalités de l'évaluation, en renforçant la formation des intervenants externes et internes dans les comités d'experts et en intégrant dans l'activité de l'agence son système de management de la qualité.
- Participer à l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche : en recherchant l'équilibre entre l'autonomie des établissements et les besoins des ministères, en aidant les établissements évalués à développer leur autonomie par l'autoévaluation, en soutenant le déploiement des démarches qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche et en nourrissant la réflexion avec l'ensemble des acteurs par la production, dès 2011, de synthèses sur l'enseignement supérieur et la recherche en France.
- Inscrire la dimension internationale dans toutes les actions de l'AERES : en développant la réflexion et les compétences internationales au sein de l'AERES, en créant des liens privilégiés avec d'autres agences, en renouvelant son appartenance à l'association des agences européennes (ENQA) et en étant inscrite au registre européen (EQAR).

L'AERES organisera en 2012 ses prochaines assises au cours desquelles un point d'étape sera fait.

Le document est accessible sur le site de l'AERES :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Actualites/Actualites-de-l-agence/Plan-strategique-de-l-AERES-pour-2010-2014>.

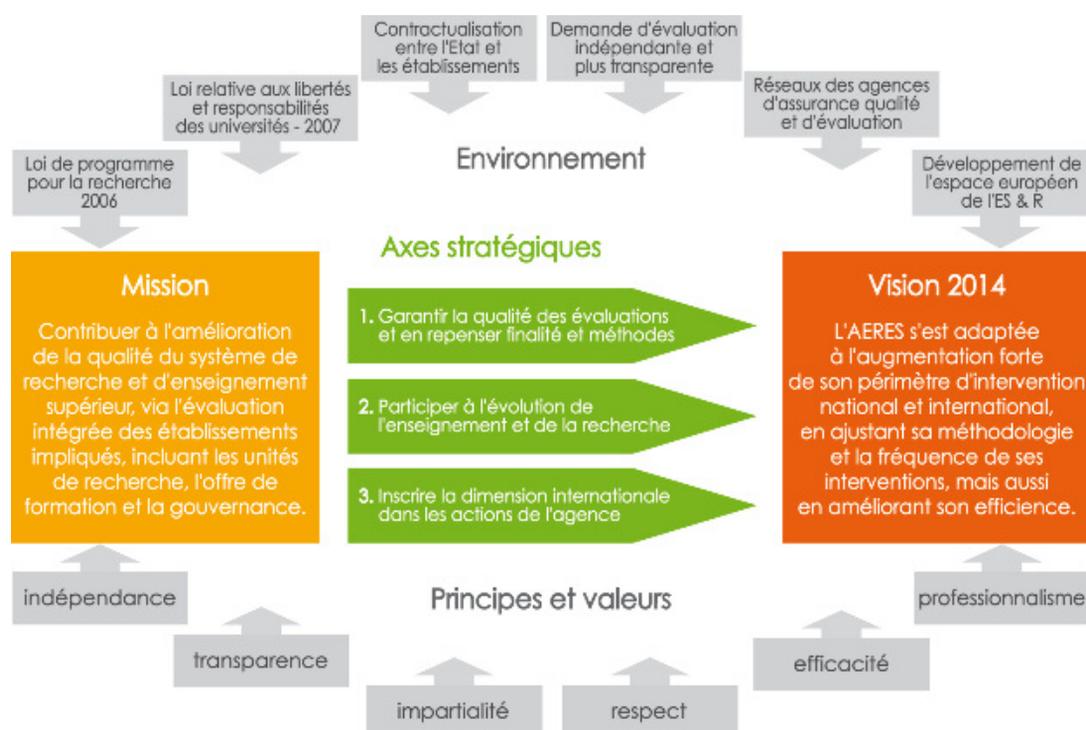


Figure 13

V. Les moyens de l'AERES

A • Les ressources humaines

Pour l'exécution de sa mission, l'AERES s'est appuyée en 2009 sur :

- 70 personnels administratifs (à temps complet),
- 106 personnels scientifiques désignés par le terme "délégués scientifiques" (à temps partiel),
- un vivier d'environ 10 000 experts, l'agence ayant déjà fait appel à 6000 d'entre eux au cours des trois années écoulées.

Personnels administratifs

Les personnels administratifs exercent, sauf cas particulier, leurs fonctions à temps plein. Le tableau ci-après retrace l'évolution des effectifs (personnes physiques, équivalents temps plein travaillé et consommation du plafond d'emplois).

Evolution des effectifs des personnels administratifs

	2007	2008	2009
personnes physiques	50	63	70
ETPT	48,50	61,30	68,60
plafond d'emplois	65	70	70

Tableau 74

Personnels scientifiques

Les délégués scientifiques

Pour ses personnels scientifiques, l'agence fait appel à des chercheurs et des enseignants-chercheurs, appelés délégués scientifiques, qui sont en activité dans un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche. Les chercheurs sont mis à disposition à temps partiel pour un an renouvelable, et les enseignants-chercheurs sont placés en délégation auprès de l'agence. La délégation est prononcée pour 2 ans, renouvelable.

Evolution des effectifs des personnels scientifiques

	2007		2008		2009	
	PP	ED	PP	ED	PP	ED
Enseignants chercheurs en délégation	55	29	58	31,1	64	33,35
Chercheurs mis à disposition	22	6,1	34	9,1	29	7,6
Autre (société civile)	4	-	8	-	13	-
Total	81	35,1	100	40,2	106	40,95

Tableau 75

Les experts

L'agence dispose d'une liste d'experts inscrits pour 4 ans. La jouvence de cette liste est assurée par un processus de sélection au sein d'un vivier constitué sur proposition des parties prenantes.

Désignation des experts

L'agence a défini et organisé une procédure de sélection des experts qui lui permet de disposer d'une large palette de compétences pour remplir ses missions.

Cette procédure repose sur la constitution d'une liste des experts dont les compétences ont déjà été mises au service de l'agence. Conformément au principe de transparence de l'AERES, cette liste, à laquelle sont annexés les CV, est publiée sur le site Internet.

B • Les ressources financières

Le financement de l'AERES est essentiellement assuré par l'Etat. Les crédits de l'AERES sont débattus et votés chaque année en loi de finances par le Parlement ; ils sont inscrits au programme 150 "formations supérieures et recherche universitaire", action 15 "pilotage et support du programme", articles 80 (titre 2) et 81 (hors titre 2) selon la nomenclature de la LOLF (loi organique relative aux lois de finances).

Les établissements hors du champ de l'éducation nationale et sollicitant une évaluation participent financièrement au coût de l'évaluation.

L'AERES rend des comptes annuellement de l'utilisation des moyens qui lui sont alloués dans le cadre fixé par la réglementation en matière de dépenses publiques et est soumise au contrôle de la Cour des comptes.

L'évolution des crédits de l'AERES de 2007 à 2009 qui a accompagné la montée en charge de son activité au cours de ses trois premiers exercices est la suivante.

	2007	2008	2009
Crédits votés	7 998 433	12 656 000	15 165 060
Crédits disponibles	5 112 580	13 024 420*	14 415 155
Crédits consommés	4 684 618	12 959 881	14 376 318
Ressources propres*			79 000

*Crédits versés à l'AERES par le ministère de la culture et de la communication au titre de l'évaluation prescriptive des écoles d'art.

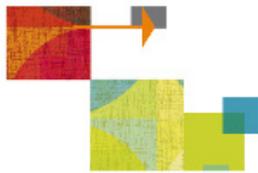
Tableau 76

Le tableau ci-dessous présente les principaux postes de dépenses de l'exercice 2009.

	Total dotation 2009	Crédits de paiement 2009 consommés	Répartition dépenses 2009 en %
TITRE II¹			
Rémunérations permanents		4 866 188	33,85%
Indemnités d'expertise		1 868 713	13,00%
S/TOTAL TITRE II	6 762 295	6 734 901	46,85%
HORS TITRE II			
Déplacements/Missions		3 623 652	25,21%
Locaux		3 043 707	21,17%
Informatique		225 629	1,57%
Divers fonctionnement		748 429	5,21%
S/TOTAL hors TITRE II	7 652 860	7 641 417	53,15%
TOTAL GENERAL	14 415 155	14 376 318	100,00%

Tableau 77

¹ Titre II : dépenses de personnels, hors titre II : toutes les autres dépenses.



Conclusion

Deux mille neuf a été pour l'AERES une année charnière.

En matière de méthodologie de l'évaluation, l'AERES a mis en place et affiné des critères homogènes destinés à favoriser les comparaisons entre les établissements et qui respectent la diversité des projets et des objectifs des universités et des écoles comme des équipes de recherche. Ce faisant, l'AERES agit avec le souci d'être et de rester transparente dans ses méthodes.

Au cours de l'année écoulée, l'agence a préparé et exécuté sa propre **autoévaluation** ; pour cela, elle s'est attachée à mettre en œuvre une démarche qualité interne : à présent, tous les processus sont décrits, documentés et traçables.

Dans le même esprit, l'AERES a intégré à sa démarche les **retours d'expérience** et le **dialogue** régulier avec les institutions évaluées. Les informations recueillies lors des rencontres organisées en région et des réunions régulières dans les locaux de l'AERES sont exploitées et transmises aux personnels de l'AERES en charge de la préparation et du déroulement des évaluations ainsi qu'aux experts. Le souci de l'AERES est d'être et de rester compétente.

Efficacité, transparence, compétence, c'est sur ces trois éléments de principe que l'AERES entend poursuivre et développer son action pour les années futures. A cette fin, elle mettra en application le plan stratégique qu'elle s'est donné pour les années 2010 à 2014.

Les **objectifs stratégiques** que l'AERES se fixe pour les prochaines années, dans le cadre missions qui lui sont confiées par la loi, sont formalisés dans un document rendu public sur son site Internet. Les **trois axes** qui structurent son plan stratégique sont les suivants :

- garantir la **qualité des évaluations** et en repenser finalité et méthodes ;
- être un des acteurs de **l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche** ;
- inscrire **la dimension internationale** dans l'action de l'agence.

Ainsi, l'AERES entend faire partie des **agences reconnues** internationalement **pour leurs pratiques innovantes**.



Annexes



Document 1

Signification de la note globale (licences et masters)

La note A+ signifie :

Cette formation est excellente et répond très bien à tous les critères d'évaluation.

La note A signifie :

Cette formation est très bonne, elle satisfait aux différents critères d'évaluation, sans point faible rédhibitoire, mais elle ne comporte pas suffisamment de points forts remarquables.

La note B signifie :

L'existence de cette formation est justifiée, bien qu'elle ne réponde pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation, car elle présente des points faibles importants qui devront impérativement être corrigés.

La note C peut signifier :

- Cette mention ne répond pas aux critères d'évaluation et présente trop de points rédhibitoires ;
ou bien
- l'existence de cette formation n'est pas justifiée compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.

Signification de la note globale (écoles doctorales)

La note A+ signifie :

L'ED répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La note A peut signifier :

- L'ED répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ; **ou bien**
- L'ED répond de façon satisfaisante ou très satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais présente un nombre restreint de points faibles qui doivent être corrigés pour rejoindre réellement la catégorie des écoles doctorales d'excellence ; **ou bien**
- les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La note B peut signifier :

- L'ED répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ; **ou bien**
- L'ED répond de façon satisfaisante ou même très satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais présente un nombre restreint de points faibles importants qui doivent être corrigés impérativement ; **ou bien**
- l'existence de cette école doctorale est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être impérativement corrigés ; **ou bien**
- sur les différents critères d'évaluation, les résultats sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais les points forts ne sont pas suffisamment nombreux.

La note C peut signifier :

- L'ED répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation ; **ou bien**
- L'ED présente trop de points rédhibitoires ; **ou bien**
- L'ED ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation ; **ou bien**
- l'existence de cette école doctorale n'est pas justifiée au niveau local ou régional en raison de l'existence d'écoles doctorales similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site ou sur un site voisin.

Proposition pour l'interprétation de l'échelle de notation multicritères (document en cours de validation)

Objectif :

A partir des retours d'expérience et des pratiques en cours dans les campagnes d'évaluation précédentes, expliciter la signification des notes A+, A, B, C et les niveaux de performance requis pour accéder à ces catégories.

Les critères s'appliquent à la production, à l'impact socioculturel et socioéconomique, à la stratégie et au projet de l'unité de recherche au cours de la période évaluée (typiquement, les quatre dernières années). Ces critères tiennent compte des missions imparties à chaque unité.

Perspective :

Ces éléments de méthode ont été élaborés et testés au cours de la campagne 2009. Ils ont été mis en œuvre pour la campagne 2010 (correspondant à la vague A de contractualisation). La réflexion sur ce sujet se poursuit à travers des groupes de travail mis en place par l'AERES et auxquels participent des membres du conseil de l'agence.

Production

Note A+ : leadership international

La production de cette unité est au meilleur niveau international. C'est une référence incontournable dans son domaine. Plusieurs de ses productions ont été distinguées par des invitations à des conférences majeures, des prix, une valorisation significative.

Note A : production visible internationalement

La production de cette unité est excellente dans le paysage national. Elle est bien visible au niveau international (sans atteindre les positions de leader des unités A+). Bien inscrite dans des actions internationales, elle a apporté plusieurs contributions très importantes.

Note B : importance nationale

La production de cette unité est solide. Elle contribue significativement à la production de connaissances mais sa visibilité internationale reste limitée.

Note C : la production de cette unité doit être notablement améliorée pour atteindre la qualité attendue d'unités disposant de moyens et de missions analogues.

Attractivité, Impact socio-culturo-économique

Note A+ : visibilité internationale

L'unité est attractive au niveau international. Elle attire des chercheurs étrangers de haut niveau et accueille de manière très significative des docs et postdocs avec leur financement, en provenance de l'Europe de l'Ouest, d'Asie, d'Amérique du Nord, des pays développés, d'une façon générale). Elle est leader (ou PI) dans des programmes internationaux. Ses actions ont un retentissement international.

Note A : visibilité nationale

L'unité attire des chercheurs français de bon niveau et accueille des docs et post docs de la France entière. Elle participe à des actions européennes et est leader d'actions nationales (GDR, réseaux,...). Ses actions ont un retentissement national.

Note B : visibilité limitée

L'unité a un impact essentiellement régional. Elle participe à des réseaux nationaux mais pas en position de leader. Son recrutement de personnels permanents et non permanents (docs et postdocs) est très majoritairement d'origine locale.

Note C : Impact insuffisant

L'impact et la visibilité de cette unité restent limités au niveau local.

Stratégie, vie de l'unité

Note A+ : excellente tant dans l'animation et la gouvernance de l'unité qu'en ce qui concerne la promotion/émergence de jeunes équipes ou la prise maitrisée de risques. Tous les aspects de la vie de l'unité (séminaires, site web, stratégie d'affectation des moyens humains, techniques et financiers...) sont bien pris en compte.

Note A : très bonne. L'unité a bien mis en œuvre la grande majorité des éléments mentionnés en A+ mais certains d'entre eux sont insuffisamment déployés.

Note B : L'unité devrait à améliorer notablement sa prise en compte, dans le champ du critère, de plusieurs domaines qui sont *inexistants ou mal adaptés*. L'unité doit sérieusement développer ses outils de vie collective.

Note C : des problèmes importants doivent être résolus pour permettre à cette unité de se développer et de mettre en œuvre des projets compétitifs.

Appréciation sur le projet

Note A+ : excellent projet, novateur, présentant un bon dosage de prise de risque et de mise en œuvre des compétences et originalités de l'équipe/unité.

Note A : très bon projet mais manquant un peu d'ambition, de prise de risque ou ayant fait l'objet d'enjeux moins importants que la catégorie A+.

Note B : projet pouvant présenter un intérêt au niveau national mais insuffisamment construit ou manquant d'ambition ou dont la faisabilité et/ou l'intérêt fait l'objet de critiques de la part du comité d'experts. Le projet devrait être retravaillé avant mis en œuvre.

Note C : projet manquant d'ambition ou dont la faisabilité ou l'intérêt fait l'objet de critiques importantes de la part du comité d'experts.

Note globale

La note globale intègre les appréciations des experts sur les différents critères. Elle accorde une place prépondérante à la production de l'unité et tient compte de manière significative de son impact. Elle examine ces éléments en tenant compte des conditions dans lesquelles la recherche a été effectuée, c'est-à-dire des objectifs et missions impartis à l'unité ainsi que des moyens qui lui ont été attribués ou qu'elle a réussi à mobiliser.

Note A+ : unité de très haut niveau, sa visibilité internationale est incontestable, son impact majeur.

Note A : unité de haute qualité à la production remarquable et constituant un élément important du paysage français de la recherche.

Note B : bonne unité mais qui doit améliorer sa qualité dans les domaines précisés par la note multicritérisée et détaillés dans le rapport.

Note C : unité qui doit améliorer sa qualité de manière importante pour accéder au niveau d'excellence attendu. Des changements majeurs sont attendus dans un ou plusieurs domaines précisés dans le rapport.

Une grosse unité peut n'être visible internationalement que grâce à une partie restreinte de son effectif. Dans ce cas, elle ne pourra être classée A+.



Glossaire



A	AES	Administration économique et sociale	
	AFSSA	Agence française de sécurité sanitaire des aliments	
	ALL	Arts, lettres, langues	
B	BAIP	Bureau d'aide à l'insertion professionnelle	
	BDE	Bureau des étudiants	
	BNUS	Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg	
C	CA	Conseil d'administration	
	CEA	Commissariat à l'énergie atomique	
	CEMAGREF	Institut de recherche en sciences et techniques pour l'environnement (olim Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts)	
	CEREA	Centre d'enseignement et de recherche en environnement atmosphérique	
	CEREVE	Centre d'enseignement et de recherche eau - ville - environnement	
	CERMICS	Centre d'enseignement et de recherche en mathématiques, informatique et calcul scientifique	
	CEVU	Conseil des études et de la vie universitaire	
	CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	
	CIRED	Centre international de recherche sur l'environnement	
	CIUP	Cité internationale universitaire de Paris	
	CNRS	Centre national de la recherche scientifique	
	CRIT	École doctorale Culture, régulation, institutions, territoires	
	CS	Conseil scientifique	
	D	DEG	Droit, économie, gestion
	E	EA	Équipe d'accueil
ECL		École Centrale de Lille	
ED		École doctorale	
EHESS		École des hautes études en sciences sociales	
ENC		École nationale des chartes	
ENPC		École nationale des ponts et chaussées	
ENS		École normale supérieure	
ENSAIT		École nationale supérieure des arts et industries textiles	
ENSAM		École nationale supérieure d'arts et métiers	
ENSCP		École nationale supérieure de chimie de Paris	
ENSEA		École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications	
ENSIIE		École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise	
ENSL		École nationale supérieure Louis Lumière	
ENSM		École nationale supérieure des mines	
ENSP		Ecole nationale de santé publique	
ENSTA		École nationale supérieure de techniques avancées	
ENVA		École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort	
EPHE		École pratique des hautes études	
EPIC		Établissement public à caractère industriel et commercial	
EPSCP		Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel	
EPST		Établissement public à caractère scientifique et technique	
ERC		<i>European Research Council</i>	
ESC		École supérieure de commerce	
ESG		<i>Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area</i> (vulgo <i>European Standards and Guidelines</i>)	
ESPCI		École nationale supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris	
ESTP		École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie	
ETP	Équivalent temps plein		
ETPF	Équivalent temps plein financé		
ETPT	Équivalent temps plein travaillé		

F	FC	Formation continue
	FR	Fédération de recherche
	FSDIE	Fonds de soutien au développement des initiatives étudiantes
	FTLV	Formation tout au long de la vie
I	IAE	Institut d'administration des entreprises
	IEP	Institut d'études politiques
	IFR	Institut fédératif de recherche
	IFREMER	Institut français pour l'exploitation de la mer
	IHES	Institut des hautes études scientifiques
	INaLCO	Institut national des langues et des civilisations orientales
	INED	Institut national d'études démographiques
	INERIS	Institut national de l'environnement industriel et des risques
	INHA	Institut national d'histoire de l'art
	INRA	Institut national de la recherche agronomique
	INRETS	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
	INRIA	Institut national de recherche en informatique et en automatique
	INSA	Institut national des sciences appliquées
	INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
	IOTA	Institut d'optique théorique et appliquée
	IPGP	Institut de physique du globe de Paris
	IRCICA	Institut de recherche sur les composants pour l'information et la communication avancée
IRD	Institut de recherche pour le développement	
ISMCM	Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique	
ISMEP	Institut supérieur de mécanique de Paris	
IUT	Institut universitaire de technologie	
J	JE	Jeune équipe
L	LAMA	Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées
	LCPC	Laboratoire central des ponts et chaussées
	LIP6	Laboratoire d'informatique de Paris 6
	LIPN	Laboratoire d'informatique de Paris-Nord
	LISA	Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques
	LSV	Laboratoire Spécification et vérification
LURPA	Laboratoire universitaire de recherche en production automatisée	
M	MIAGE	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises
	MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
	MSH	Maison des sciences de l'homme
P	PAE	Plate-forme d'accès à l'emploi
	PCRDT	Programme cadre pour la recherche et le développement technologique
	PhLAM	Laboratoire Physique des lasers, atomes et molécules
	PRES	Pôle régional de recherche et d'enseignement supérieur
R	R&D	Recherche et développement
	RI	Relations internationales
S	SATIE	Laboratoire Systèmes et applications des technologies de l'information et de l'énergie
	SdVE	Sciences de la vie, de la santé et de l'écologie
	SHS	Sciences humaines et sociales
	SI	Système(s) d'information
	SPI	Sciences pour l'ingénieur
	SSH	Sciences sociales et humanités
	SSMMH	École doctorale Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain
	ST	Sciences et technologies
	STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
	STE	Sciences du temps et de l'espace
	STIC	Sciences et techniques de l'information et de la communication

	STS	Sciences du travail et de la société
	STU	Sciences de la terre et de l'univers
	SupElec	École supérieure d'électricité
	SupMéca	Voir ISMEP
U	UFR	Unité de formation et de recherche
	ULCO	Université du Littoral - Côte d'Opale
	UMR	Unité mixte de recherche
	UPMC	Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)
	UPR	Unité propre de recherche
	UR	Unité de recherche
	USR	Unité mixte de service et de recherche
	UVHC	Université de Valenciennes et du Haut-Cambrésis
	UVSQ	Université de Versailles - St Quentin
V	VP	vice-président
	VPE	vice-président étudiant



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur



20 rue Vivienne 75002 Paris

www.aeres-evaluation.fr

Tel : +33 (0)1 55 55 60 00

